

MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET



**LOI DE FINANCES N°2025-987 DU 19 DECEMBRE 2025
PORTANT BUDGET DE L'ETAT POUR L'ANNEE 2026**

ANNEXE 2 : RAPPORT ECONOMIQUE ET FINANCIER

**LOI DE FINANCES N°2025-987 DU 19 DECEMBRE 2025
PORTANT BUDGET DE L'ETAT POUR L'ANNEE 2026**

ANNEXE 2 : RAPPORT ECONOMIQUE ET FINANCIER

TABLE DES MATIERES

SYNTHESE DU RAPPORT ECONOMIQUE ET FINANCIER 2026.....	7
INTRODUCTION GENERALE	16
PREMIERE PARTIE : EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE	17
DEUXIEME PARTIE : SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE L'ANNEE 2025.....	29
I. L'ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL.....	29
I.1- L'évolution de la situation économique dans les principaux pays et grandes zones.....	29
I.1.1- Les États-Unis d'Amérique	29
I.1.2- La Zone Euro	29
I.1.3- Le Japon.....	29
I.1.4- Le Royaume Uni	30
I.1.5- Les pays émergents et en développement	30
I.2- L'inflation et les taux de change	31
I.2.1- L'inflation dans le monde	31
I.2.2- Les taux de change.....	32
I.3- Les cours des matières premières	32
I.3.1- Les produits alimentaires	32
I.3.2. Les produits industriels	34
II - LE CADRAGE DE L'ECONOMIE IVOIRIENNE EN 2025.....	35
II.1- La production agricole	38
II.2- La production industrielle.....	42
II.3- Le BTP.....	44
II.4- Les activités tertiaires	45
II.5- L'emploi moderne.....	47

MINISTERE DE L' ECONOMIE, DU PLAN ET DU DEVELOPPEMENT

II.6- L'évolution des prix à la consommation.....	47
II.7- Les échanges extérieurs	50
II.8- Les finances publiques	53
II.9- La situation monétaire et le secteur boursier.....	55
II.9.1- La masse monétaire et ses contreparties.....	55
II.9.2- Le secteur boursier.....	56
II.10- Les estimations macroéconomiques pour l'année 2025.....	58
II.10.1- L'offre	58
II.10.1.1- Le secteur primaire	58
II.10.1.2- Le secteur secondaire.....	59
II.10.1.3- Le secteur tertiaire	59
II.10.2- La demande	60
II.10.3- Les prix.....	60
II.10.4- Les comptes extérieurs.....	60
II.10.5- La situation monétaire	61
III- LA SITUATION DES FINANCES PUBLIQUES A FIN 2025	61
III.1- La situation de recouvrement des recettes globales et dons.....	62
III.1.1- Les recouvrements de recettes fiscales	62
III.1.2- Les recouvrements de recettes non fiscales.....	63
III.1.3- Les dons.....	63
III.2 - L'exécution des dépenses totales et prêts nets	66
III.2.1- Les dépenses courantes.....	66
III.2.2- Les dépenses d'investissement.....	66
III.2.3- Les dépenses de sécurité	66
III.3- La dette publique.....	68
IV - LA MISE EN ŒUVRE DES REFORMES EN 2025.....	69

MINISTERE DE L' ECONOMIE, DU PLAN ET DU DEVELOPPEMENT

TROISIEME PARTIE : PERSPECTIVES ECONOMIQUES ET FINANCIERES POUR 2026	72
I. LES PERSPECTIVES ECONOMIQUES POUR L'ANNEE 2026	72
I.1- L'environnement économique international.....	72
I.2- L'environnement national.....	73
I.2.1- Du côté de l'offre	73
I.2.1.1- Le secteur primaire	73
I.2.1.2- Le secteur secondaire.....	73
I.2.1.3- Le secteur tertiaire	73
I.2.1.4- Les droits et taxes.....	73
I.2.1.5- Le secteur non marchand.....	74
I.2.2- Du côté de la demande	74
I.2.3- La balance des paiements	74
I.2.4.- La situation monétaire	75
II. LES PERSPECTIVES DES FINANCES PUBLIQUES POUR L'ANNEE 2026.....	76
II.1- Les recettes totales et dons.....	76
II.1.1- Les recettes fiscales.....	76
II.1.2- Les recettes non fiscales.....	77
II.2- Les dons	77
II.3- Les dépenses publiques	78
II.3.1- Les dépenses courantes	78
II.3.2-Les dépenses d'investissement	78
II.4- La dette publique.....	78
III. LES REFORMES STRUCTURELLES POUR L'ANNEE 2026.....	79
CONCLUSION GENERALE.....	81

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1: REPARTITION DU PIB PAR SECTEUR D'ACTIVITES EN 2024	8
TABLEAU 2 : REPARTITION DU PIB PAR SECTEUR D'ACTIVITES EN 2025.....	11
TABLEAU 3 : REPARTITION DU PIB PAR SECTEUR D'ACTIVITES EN 2026.....	14
TABLEAU 4 : MOBILISATION DE CONCOURS EXTERIEURS DE 2023 A 2026	14
TABLEAU 5 : TAUX DE CROISSANCE DU PIB DANS LES PAYS AVANCES (EN %)	30
TABLEAU 6 : TAUX DE CROISSANCE DU PIB DANS LES PAYS EMERGENTS ET PAYS EN DEVELOPPEMENT (EN %).....	31
TABLEAU 7 : TAUX DE CROISSANCE DU PIB DES PAYS DE L'UEMOA.....	31
TABLEAU 8 : TAUX D'INFLATION EN GLISSEMENT ANNUEL DES PRINCIPAUX PAYS AVANCES ET PAYS EN DEVELOPPEMENT (EN %).....	32
TABLEAU 9 : COURS DES MATIERES PREMIERES A FIN JUIN 2025	32
TABLEAU 10 : PRINCIPALES PRODUCTIONS DE L'AGRICULTURE D'EXPORTATION	38
TABLEAU 11 : ÉVOLUTION DES PRINCIPAUX INDICATEURS DANS LE TRANSPORT	45
TABLEAU 12 : ÉVOLUTION DES PRINCIPAUX INDICATEURS DE L'INDICE DES PRIX A LA CONSOMMATION	49
TABLEAU 13 : ÉVOLUTION DES PRINCIPAUX AGREGATS DU COMMERCE EXTERIEUR (VALEURS EN MILLIONS DE FCFA).....	51
TABLEAU 14 : PRINCIPALES HYPOTHESES DE L'AGRICULTURE D'EXPORTATION	59
TABLEAU 15 : PRINCIPALES HYPOTHESES DE L'EXTRACTION MINIERE	59
TABLEAU 16 : ÉVOLUTION SECTORIELLE.....	60
TABLEAU 17 : SITUATION MONETAIRE INTEGREE	61
TABLEAU 18 : RECETTES FISCALES 2023 A 2026	64
TABLEAU 19 : RECETTES TOTALES ET DONS 2023 A 2026 (OPTIQUE TOFE)	65
TABLEAU 20 : DEPENSES TOTALES DE L'ÉTAT 2023-2026 (OPTIQUE TOFE).....	67
TABLEAU 21 : SITUATION D'EXECUTION DU SERVICE DE LA DETTE PUBLIQUE EN 2025	68
TABLEAU 22 : SERVICE DE LA DETTE PUBLIQUE REGLE 2023-2026.....	69
TABLEAU 23 : COURS DES MATIERES PREMIERES DE 2024 A 2026	73
TABLEAU 24 : CADRAGE MACRO-ECONOMIQUE 2023-2026.....	74
TABLEAU 25 : BALANCE DES PAIEMENTS 2024-2026.....	75
TABLEAU 26 : SITUATION MONETAIRE INTEGREE	76

MINISTERE DE L' ECONOMIE, DU PLAN ET DU DEVELOPPEMENT

LISTE DES FIGURES

FIGURE 1 : ÉVOLUTION DES COURS DU CAFE VERT ROBUSTA EN F CFA/KG	33
FIGURE 2 : ÉVOLUTION DES COURS DU CACAO EN F CFA/KG	33
FIGURE 3 : ÉVOLUTION DES COURS DE L'HUILE DE PALME EN FCFA/KG	33
FIGURE 4 : ÉVOLUTION DES COURS DU SUCRE ET DU RIZ F CFA/KG.....	34
FIGURE 5 : ÉVOLUTION DES COURS DE L'OR EN FCFA/ONCE.....	34
FIGURE 6 : ÉVOLUTION DES COURS DU COTON EN FCFA/KG.....	34
FIGURE 7 : ÉVOLUTION DES COURS DU PETROLE EN F CFA/BARIL.....	35
FIGURE 8 : PRODUCTION DE CACAO (EN TONNES).....	39
FIGURE 9 : PRODUCTION DE CAFE (EN TONNES)	40
FIGURE 10 : PRODUCTION D'ANACARDE (EN TONNES)	40
FIGURE 11 : PRODUCTION DE CAOUTCHOUC NATUREL (EN TONNES)	40
FIGURE 12 : PRODUCTION DE BANANE DESSERT (EN TONNES)	41
FIGURE 13 : PRODUCTION DE COTON GRAINE (EN TONNES)	42
FIGURE 14 : PRODUCTION DE SUCRE (EN TONNES)	42
FIGURE 15 : ÉVOLUTION DES INDICES DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE EN GLISSEMENT ANNUEL	43
FIGURE 16 : PRODUCTION DE PETROLE BRUT (MILLIERS DE TONNES)	43
FIGURE 17 : PRODUCTION DE GAZ (MILLIONS DE M3)	43
FIGURE 18 : EVOLUTION DE L'INDICE DU CHIFFRE D'AFFAIRES DU COMMERCE	45
FIGURE 19 : REPARTITION DES PASSAGERS AU DEPART D'ABIDJAN PAR DESTINATION A FIN JUIN 2025	46
FIGURE 20 : ÉVOLUTION DU TRAFIC INTERNET	47
FIGURE 21 : ÉVOLUTION DES STOCKS DE SALARIES A FIN JUIN 2025.....	47
FIGURE 22 : ÉVOLUTION DE LA DYNAMIQUE DE L'INDICE GENERAL DES PRIX A LA CONSOMMATION EN GLISSEMENT ANNUEL.....	48
FIGURE 23 : ÉVOLUTION DES PRIX A LA PRODUCTION INDUSTRIELLE EN GLISSEMENT ANNUEL	50
FIGURE 24 : ÉVOLUTION DU SOLDE COMMERCIAL (FAB-CAF) HORS BIENS EXCEPTIONNELS EN CUMUL SUR LE PREMIER SEMESTRE.....	50
FIGURE 25 : ÉVOLUTION DU SOLDE COMMERCIAL (FAB-CAF) HORS BIENS EXCEPTIONNELS AINSI QUE DES EXPORTATIONS ET DES IMPORTATIONS	51
FIGURE 26 : REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES EXPORTATIONS A FIN JUIN 2025	52
FIGURE 27 : REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES IMPORTATIONS A FIN JUIN 2025	53
FIGURE 28 : ÉVOLUTION DES PRINCIPAUX AGREGATS DES FINANCES PUBLIQUES A FIN MAI (EN MILLIARDS DE FCFA)	55
FIGURE 29 : EVOLUTION DE LA MASSE MONETAIRE ET DES CREANCES SUR L'ECONOMIE (EN MILLIARDS DE FCFA)	56
FIGURE 30 : EVOLUTION DES ACTIFS EXTERIEURS NETS ET CREANCES NETTE SUR ADMINISTRATION CENTRALE (EN MILLIARDS DE FCFA).....	56
FIGURE 31 : EVOLUTION DES PRINCIPAUX INDICATEURS DU MARCHE BOURSIER DE L'UEMOA	57

SYNTHESE DU RAPPORT ECONOMIQUE ET FINANCIER 2026

L'économie mondiale évolue en 2025 dans un contexte d'incertitudes géopolitiques et commerciales en raison des décisions des États-Unis sur les droits de douane, les tensions au Moyen-Orient et l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Cependant, la santé économique mondiale s'avère résiliente. L'inflation continue sa tendance baissière après son pic enregistré en 2022, grâce à l'évolution favorable de l'offre et au resserrement des politiques monétaires des banques centrales. Le relèvement des taux d'intérêt pour lutter contre l'inflation et le retrait des dispositifs d'aide budgétaire dans un contexte d'endettement élevé pourraient peser sur les perspectives.

Dans ce contexte, selon les dernières estimations du Fonds Monétaire International (FMI), publiées en juillet 2025, la croissance de l'économie mondiale devrait ressortir à 3,0% en 2025 après 3,3% en 2024 avant d'atteindre 3,1% en 2026. Néanmoins, la projection de la croissance mondiale en 2025 et 2026 reste inférieure à la moyenne annuelle historique de 3,8% sur la période 2000–2019. Les pays avancés devraient voir leur croissance passer à 1,5% en 2025 contre 1,8% en 2024 avant d'augmenter légèrement en 2026 (+1,6%).

Quant aux pays émergents et aux pays en développement, ils devraient connaître une croissance de 4,1% en 2025 et 4,0% en 2026, mais des disparités seront observées d'une région à une autre.

Le présent Rapport Économique et Financier (REF) 2026, annexé à la Loi de Finances 2026, s'articule autour de trois parties.

La première partie récapitule la situation économique en 2024 tant au niveau national qu'international.

La deuxième partie traite des principales évolutions de l'économie mondiale et de la situation conjoncturelle nationale à mi-parcours ainsi que des estimations à fin 2025.

Enfin, la troisième partie du Rapport aborde les perspectives économiques et financières pour l'année 2026.

Rappel de la situation économique et financière en 2024

Après un taux de croissance de 3,5% en 2023, **l'activité économique mondiale** a poursuivi son ralentissement en 2024 et s'est établie à 3,3% en raison (i) de la persistance des effets de la pandémie à coronavirus (Covid-19), (ii) des conséquences négatives de la guerre en Ukraine et du durcissement des conditions de financement en lien avec le relèvement des taux directeurs par les banques centrales en réponse à l'inflation.

Par ailleurs, les économies avancées ont enregistré une croissance de 1,8% comme en 2023, tandis que les économies émergentes et en développement ont vu leur croissance économique ralentir pour s'établir à 4,3% contre 4,7% en 2023. Parallèlement, l'inflation mondiale a poursuivi sa tendance à la baisse, passant de 6,6% en 2023 à 5,6% en 2024, grâce à l'effet combiné des politiques monétaires restrictives et de la normalisation progressive des chaînes d'approvisionnement.

Dans la zone UEMOA, l'activité économique est restée soutenue et le taux de croissance s'est élevé à 6,3% en 2024 contre 5,2% en 2023. Les pressions inflationnistes se sont atténuées. Le taux d'inflation, en moyenne annuelle, est ressorti à 3,5% en 2024 contre une réalisation de 3,7% en 2023. Ce repli est lié d'une part à la dynamique baissière

des cours mondiaux des produits alimentaires importés par les pays de l'Union, dont l'indice a reculé de 3,4% au cours de l'année 2024 après un affaiblissement de 9,8% un an plus tôt, ce qui a contribué à une diminution des prix des produits importés. D'autre part, le ralentissement des prix en 2024 s'explique par l'absence de tension sur les cours internationaux des produits pétroliers.

Sur le plan national, l'activité économique en 2024 a évolué dans un environnement socio-économique marqué par le maintien de la stabilité socio-politique et sécuritaire. Aussi, la poursuite des réformes nécessaires à l'accompagnement efficace de l'économie et la continuité dans la politique volontariste d'investissement dans les secteurs moteurs de croissance ont facilité la consolidation de l'économie.

Tableau 1: Répartition du PIB par secteur d'activités en 2024

	Primaire	Secondaire	Tertiair e	Non Marchand	Droits et taxes	PIB Total
Croissance (%)	2,6	5,8	6,7	8,3	7,4	6,0
Pondération (%)	16,5	25,8	42,7	6,9	8,1	100
Contribution à la croissance du PIB	0,4	1,5	2,9	0,6	0,6	6,0

Source : MEPD/DGE

Les évolutions sectorielles de l'offre et des composantes de la demande se présentent comme suit :

Du côté de l'offre, le secteur primaire a connu une hausse de 2,6% contre une baisse de 2,1% en 2023 en relation avec la progression de l'agriculture d'exportation (+1,4%), de l'agriculture vivrière (+4,3%) et de la pêche (+8,3%).

La progression de l'agriculture d'exportation a résulté de l'accroissement des productions du binôme café-cacao lié à (i) l'amélioration des conditions climatiques suite à la fin de l'épisode 2023-2024 de « El Niño » et au retour progressif à des variations climatiques proches de la normale, (ii) l'appui permanent aux producteurs par des formations annuelles aux bonnes pratiques agricoles et la fourniture d'intrants agricoles, (iii) l'appui à l'amélioration des conditions et du cadre de vie des producteurs puis de leur communauté financée par le Fonds d'Investissement en Milieu Rural (FIMR), (iv) l'opérationnalisation du système national de traçabilité du café et du cacao, (v) l'harmonisation des politiques de commercialisation du cacao, et (vi) à la consolidation du Différentiel de Revenu Décent (DRD) en vigueur depuis octobre 2020.

Concernant l'agriculture vivrière, sa croissance a découlé de la hausse des différentes productions aussi bien des tubercules que des céréales et d'autres cultures telles que les aubergines, le gombo et la tomate.

Le secteur secondaire a progressé de 5,8% en 2024 après la hausse de 18,5% en 2023. Cette progression est en lien avec la hausse de l'ensemble de ses composantes que sont l'énergie (+2,6%), les industries agroalimentaires (+1,2%), les autres industries manufacturières (+8,9%), l'extraction minière (+13,9%) et les produits pétroliers (+14,7%) en dépit de la régression des BTP (-1,1%). Ce secteur, soutenu par les investissements publics et privés, a bénéficié de (i) la poursuite des différents chantiers d'infrastructures, (ii) l'ouverture de nouvelles mines et l'exploitation

de nouveaux minéraux ainsi que (iii) la progression des produits pétroliers.

Le secteur tertiaire est ressorti à 6,7% en 2024 après la hausse de 3,6% en 2023 grâce à la hausse des transports (+6,3%), des télécommunications (+6,8%), du commerce (+5,9%) et des autres services (+7,6%). Cette dynamique a été induite par les performances au niveau des secteurs primaire et secondaire.

Du côté de la demande, la croissance a été tirée par le dynamisme des investissements (+5,8% après +8,3% en 2023) et de la consommation finale (+4,0% contre +5,3% en 2023).

Pour ce qui est des échanges extérieurs, les importations de biens et services ont stagné à 0,2% après 5,1% en 2023, alors que **les exportations de biens et services** sont ressorties à 4,6% après une hausse de 8,9% en 2023, en raison de la bonne tenue des productions minières et des produits transformés.

Relativement à **l'inflation**, elle a connu une décélération pour s'établir à 3,5% après 4,4% en 2023, au-delà du seuil communautaire de maximum 3%, en lien avec le renchérissement des produits énergétiques et des produits alimentaires.

La situation des **finances publiques**¹ en 2024 a été marquée par la prise en compte des mesures de revalorisation des salaires des fonctionnaires et de mitigation des impacts de la crise ukrainienne sur l'économie. Les finances publiques ont en revanche bénéficié d'un environnement économique favorable avec la conclusion d'un Programme Economique et Financier (PEF) sur 40 mois avec le Fonds

Monétaire International (FMI) ainsi que de la mise en œuvre de réformes fiscales et budgétaires engagées par le Gouvernement afin de garantir la bonne exécution du PND 2021-2025.

Les recettes totales et dons sont ainsi ressortis à 8 663,5 milliards en 2024, en hausse de 11,5% par rapport à 2023, composés de 8 417,9 milliards de recettes (fiscales et non fiscales) et 245,6 milliards de dons.

Les recettes fiscales se sont établies à 7 271,8 milliards, en hausse de 763,8 milliards (+11,7%) par rapport à 2023. Il en résulte une pression fiscale de 13,8%. Quant aux recettes non fiscales, elles ont atteint en 2024 le niveau de 1 146,1 milliards contre 946,9 milliards en 2023, soit une hausse de 199,2 milliards (+21,0%).

S'agissant **des dépenses publiques**, elles ont connu une hausse de 477,4 milliards (+4,6%) par rapport à 2023. Cette augmentation est en lien avec l'accroissement des dépenses de fonctionnement (+193,6 milliards ou +11,8%), des intérêts dus sur la dette publique (+166,5 milliards ou +13,4%), des dépenses de personnel (+119,0 milliards ou +5,3%), et des dépenses d'investissement (+73,3 milliards ou 2,2%). En définitive, les dépenses totales et prêts nets ont été exécutés à hauteur de 10 757,2 milliards en 2024 contre 10 279,8 milliards en 2023.

La progression **des dépenses de personnel** se justifie par la croissance des effectifs sous l'effet des recrutements principalement dans les secteurs sociaux, les avancements d'échelon, les glissements catégoriels et la réforme visant la réduction des délais de traitement des dossiers de premier mandattement.

¹ Les chiffres des finances publiques sont en FCFA sauf indication contraire

Concernant les **dépenses d'investissement**, leur augmentation s'explique par les travaux d'infrastructures routières dont la voie de contournement d'Abidjan (Y4) et le quatrième pont reliant la commune du Plateau à celle de Yopougon, les travaux de construction de la tour F de la cité administrative du Plateau, des routes et échangeurs dans le cadre du projet de transport urbain d'Abidjan.

La hausse des intérêts dus sur la dette publique provient essentiellement d'une part à la hausse des taux d'intérêts et la préférence pour les instruments de court terme sur le marché intérieur et d'autre part à la hausse des taux d'intérêts variables sur le marché extérieur.

Avec ces évolutions, le **déficit budgétaire** est ressorti à 4,0% du PIB en 2024. Pour couvrir ce déficit et faire face au principal de la dette à rembourser, le recours aux marchés sous régional et international a permis de mobiliser 6 667,5 milliards.

Au niveau des **comptes extérieurs**, le solde global de la balance des paiements au titre de l'année 2024 est ressorti excédentaire (1 768,6 milliards, soit 3,4% du PIB), en lien avec l'amélioration du compte des transactions courantes, engendrée par un excédent de la balance des biens à 2,0 % du PIB.

Le déficit de la balance des transactions courantes s'est établi à -2 152,9 milliards (-4,0% du PIB), en relèvement de 1 818,5 milliards par rapport au déficit de 2023, en relation principalement avec l'amélioration de la balance des biens. Le déficit de la balance des services est passé de 6,2% en 2023 à 5,9% du PIB en 2024. Les soldes des revenus primaires et secondaires se sont affichés respectivement à -4,0% et -0,3% du PIB. Au niveau du compte de capital, le solde structurellement excédentaire s'est replié à cause d'une moindre

mobilisation des dons-projets. Il s'est ainsi établi à 46,1 milliards soit 0,1% du PIB. Concernant le compte financier, les entrées nettes de capitaux se sont affichées à 7,3% du PIB contre 5,5% du PIB en 2023. Cela, principalement sous l'effet de la mobilisation des investissements directs à 3,8% du PIB en lien avec l'activité et des investissements de portefeuille.

Les **statistiques monétaires** ont été marquées en 2024 par une stabilisation des conditions monétaires au sein de la zone UEMOA. Les Autorités monétaires de la BCEAO ont maintenu le principal taux directeur auquel la Banque Centrale prête ses ressources aux banques à 3,5%, ainsi que le taux d'intérêt sur le guichet de prêt marginal à 5,5%, niveaux en vigueur depuis le 16 décembre 2023. Cette décision intervient dans un contexte caractérisé par une inflation contenue et une amélioration des comptes extérieurs de l'Union. A fin 2024, la masse monétaire au sens large (M2) a enregistré une augmentation de 13,6% (+2 373,9 milliards), en glissement annuel. Cette évolution résulte de l'accroissement des actifs extérieurs nets (+67,1% ; +1 768,3 milliards) et des créances intérieures (12,3% ; 2 178,4 milliards).

S'agissant des **réformes structurelles**, elles se sont poursuivies au cours de l'année 2024, pour consolider le dynamisme économique entamé depuis 2012. Ces réformes ont visé les objectifs spécifiques de renforcement de l'administration fiscale, de la gestion des finances publiques, de l'environnement des affaires et le développement du secteur privé.

Estimations des performances économiques et financières en 2025

L'économie mondiale, en 2025, devrait connaître une légère décélération pour s'établir à 3,0% en raison du durcissement des politiques monétaires et du retrait de dispositif d'appui budgétaire, de même que la faiblesse de la croissance tendancielle de la productivité. Ainsi, les pays avancés devraient voir leur croissance ralentir à 1,5% contre 1,8% en 2024. Quant aux pays émergents et aux pays en développement, leur croissance devrait également connaître un relâchement pour s'établir à 4,1% contre 4,3% en 2024.

S'agissant de l'inflation, elle s'afficherait à 4,2% en 2025, après s'être située à 5,6% en 2024, avec 2,5% dans les pays avancés et 5,4% dans les pays émergents et pays en développement.

Dans la zone UEMOA, la croissance économique connaîtrait plutôt une progression, atteignant 6,7% en 2025, après s'être ressortie à 6,3% en 2024, et ce, malgré les chocs enregistrés sur le plan international et au sein de l'espace communautaire.

Au niveau national, la croissance du PIB réel devrait se situer à 6,5% en 2025, en lien avec la poursuite de la mise en œuvre du PND 2021-2025, notamment le maintien de la poursuite des réformes nécessaires à l'accompagnement efficace de l'économie et la continuité dans la politique volontariste d'investissement dans les secteurs moteurs de croissance.

Le secteur primaire devrait connaître une hausse (+2,0% contre 2,6% en 2024) en relation avec l'augmentation de l'agriculture vivrière (+7,5%) et la pêche (+5,2%) en dépit de la baisse de l'agriculture d'exportation (-0,9%). Ce dynamisme découlerait des retombées des investissements dans le secteur agricole (PNIA 2 et

PURGA 2), de la bonne perspective liée à la pluviométrie dans le nord du pays et la bonne exécution du Programme de Production Alimentaire d'Urgence (2PAU-CI).

Le secteur secondaire progresserait de 8,0% en 2025 après la hausse de 5,8% en 2024. Cette progression serait en lien avec la hausse de l'extraction minière (+17,0%), des BTP (+5,8%), de l'énergie (+8,0%), des industries agroalimentaires (+2,5%) et des autres industries manufacturières (+8,6%). Ce secteur bénéficierait surtout de la hausse des investissements pour l'augmentation des capacités de production (pétrole, or, Nikel, bauxite, électricité etc.) et de la croissance de la demande des produits manufacturiers.

Le secteur tertiaire ressortirait à 7,4% en 2025 après la hausse de 6,7% en 2024 grâce à la hausse des transports (+7,1%), des télécommunications (+6,7%), du commerce (+7,1%) et des autres services (+7,8%). Cette dynamique serait induite par les performances au niveau des secteurs primaire et secondaire.

Les droits et taxes nets de subventions ressortiraient en hausse de 6,3% après 7,4% en 2024 grâce aux différentes réformes d'administration et de politique fiscale ainsi qu'au dynamisme de l'activité économique dans un contexte de lutte contre de la vie chère.

Tableau 2 : Répartition du PIB par secteur d'activités en 2025

	Primaire	Secondaire	Tertiaire	Non Marchand	Droits et taxes	PIB Total
Croissance (%)	2,0	8,0	7,4	6,6	6,3	6,5
Pondération (%)	16,0	25,7	43,0	7,1	8,2	100
Contribution à la croissance du PIB	0,3	2,1	3,2	0,4	0,5	6,5

Source : MEPD/DGE

Au niveau de la demande, la croissance serait tirée par le dynamisme des investissements (+10,5% après +5,8% en 2024) et l'affermissement de la consommation finale (+5,2% contre +4,0% en 2024).

Les importations de biens et services s'afficheraient en hausse de 17,5% contre 0,2% en 2024 sous l'impulsion du dynamisme de l'économie.

Les exportations de biens et services connaîtraient une hausse de 6,9% après 5,2% en 2024, en raison de la bonne tenue des productions minières et des produits transformés.

L'inflation serait contenue à 1,0% après 3,5% en 2024, en lien avec la baisse des prix des produits importés, le bon approvisionnement des marchés en produits vivriers grâce à une amélioration de l'offre locale en raison d'une saison agricole favorable, ainsi que la poursuite des mesures de lutte contre la vie chère prises par le Gouvernement.

La gestion des finances publiques pour 2025 table sur un déficit budgétaire de 3,0% du PIB, conformément à la norme de convergence de l'UEMOA.

Les recettes totales et dons sont estimés à 9 857,0 milliards (17,2% du PIB) face à des dépenses de 11 594,3 milliards (20,2% du PIB).

La bonne performance des recettes projetées serait liée à un bon niveau de recouvrement des recettes fiscales qui passeraient de 7 271,8 milliards en 2024 à 8 579,7 milliards en 2025, soit un taux de pression fiscale de 15,0%.

En outre, les dépenses publiques continueraient d'être tirées par les dépenses d'investissements qui représenteraient près de 29,0% de l'ensemble des dépenses en 2025.

Pour le financement de son déficit et le remboursement de l'amortissement de la dette, l'Etat devrait recourir aux marchés monétaire et financier pour un montant de 5 144,1 milliards et au soutien des Partenaires Techniques et Financiers (PTF), à travers d'une part, des appuis budgétaires estimés à 1 056,1 milliards et des prêts projets à hauteur de 1 338,1 milliards.

Concernant la balance des paiements², le solde global de la balance des paiements au titre de l'année 2025 ressortirait excédentaire (1 989,9 milliards, 3,5% du PIB) en lien avec un déficit courant contenu.

Les statistiques monétaires³ en 2025 seraient marquées par un accroissement de la masse monétaire au sens large (M2) de 12,1%,

² Estimations issues de la Direction Générale de l'Economie (DGE)

³ Estimations issues de la Direction Générale de l'Economie (DGE)

(+2 397,5 milliards) contre 11,7% projeté en mars 2024 attribuable à la progression des créances intérieures de 10,9% (+2 170,6 milliards) contre 10,2% projeté initialement, et à l'accroissement des actifs extérieurs nets de 45,2%, (+1 989,9 milliards), contre 39,5% projeté initialement.

Les créances intérieures bénéficiaient du dynamisme, à la fois, des encours des créances nettes sur l'Administration Centrale pour (+7,3%) et des créances sur l'économie (+13,0%).

Les réformes économiques et financières s'articuleraient en 2025, autour des piliers suivants : (i) la gestion des finances publiques et des risques budgétaires et le renforcement (ii) de l'administration fiscale, (iii) de l'environnement des affaires et (iv) de la résilience au changement climatique.

Perspectives économiques et financières pour l'année 2026

Pour 2026, **la croissance mondiale** devrait ressortir à 3,1% après 3,0% en 2025 en lien avec la hausse de l'activité économique dans les pays avancés (+1,6% contre +1,5% en 2025) et dans les pays émergents et pays en développement (+4,0% contre +4,1% en 2025).

Au niveau national, le taux de croissance ressortirait à 6,7% en 2026 après 6,5% en 2025. Les principales hypothèses qui sous-tendent la croissance du PIB en 2025 prennent en compte, le renforcement de la qualité des institutions et la bonne gouvernance, le maintien de la stabilité du cadre macroéconomique, la poursuite de la diversification et de la transformation structurelle de l'économie et l'accélération des réformes structurelles et sectorielles. Ces hypothèses s'appuient

également sur la maîtrise de l'inflation, la bonne tenue des finances publiques et la soutenabilité de la dette publique.

Le secteur primaire devrait connaître une hausse de 6,6% après 2,0% en 2025, grâce à la production vivrière (+7,5%), à l'agriculture d'exportation (+6,1%) et à la pêche (+8,9%). Le secteur bénéficierait notamment de la reprise de la production cacaoyère, de la poursuite des investissements (PNIA 2 et PURGA 2) et de la redynamisation des organisations professionnelles dans les différentes branches.

Le secteur secondaire progresserait de 6,8% en 2026 après la hausse de 8,0% en 2025. Cette progression serait en lien avec la hausse de l'ensemble de ses composantes que sont les BTP (+9,6%), l'énergie (+6,4%), les industries agroalimentaires (+6,5), les autres industries manufacturières (+7,1%), l'extraction minière (+3,7%) et les produits pétroliers (+4,0%). Ce secteur bénéficierait surtout de la hausse des investissements pour l'augmentation des capacités de production et de la croissance de la demande des produits manufacturiers.

Le secteur tertiaire ressortirait à 7,0% contre 7,4% en 2025, grâce à la hausse des transports (+7,1%), des télécommunications (+6,5%), du commerce (+6,9%) et des autres services (+7,0%). Cette dynamique serait induite par les performances au niveau des secteurs primaire et secondaire.

Concernant la demande, les investissements (+11,1% après +10,5% en 2025) et la consommation finale (+5,9% contre +5,2% en 2025) resteraient bien orientés. La stimulation de la demande induirait une hausse des importations et des exportations respectivement de 5,9% et 3,9%.

MINISTERE DE L' ECONOMIE, DU PLAN ET DU DEVELOPPEMENT

L'inflation évoluerait de 1,5%, après 1,0% projetée en 2025, en lien avec la poursuite des mesures de lutte contre la vie chère prises par le Gouvernement et le bon approvisionnement des marchés en produits vivriers grâce à une amélioration de l'offre locale.

Tableau 3 : Répartition du PIB par secteur d'activités en 2026

	Primaire	Secondaire	Tertiaire	Non Marchand	Droits et taxes	PIB Total
Croissance (%)	6,6	6,8	7,0	4,6	7,0	6,7
Pondération (%)	15,3	26,1	43,3	7,1	8,2	100
Contribution à la croissance du PIB	1,0	1,8	3,0	0,3	0,6	6,7

Source : MEPD/DGE

Les prévisions des finances publiques en 2026 tableraient sur une stabilisation du solde budgétaire global. En effet, le déficit du solde budgétaire ressortirait à 3,0% en 2026 comme en 2025.

Les recettes totales et dons atteindraient 11 226,3 milliards (18,0% du PIB) contre une estimation de 9 857,0 milliards en 2025 (17,2% du PIB). Quant aux dépenses totales et prêts nets, ils s'établiraient à 13 123,0 milliards en 2026 (21,0% du PIB) contre 11 594,3 milliards à exécuter en 2025 (20,2% du PIB), soit une progression de 1 528,7 milliards.

Tableau 4 : Mobilisation de concours extérieurs de 2023 à 2026

En milliards F CFA	2023	2024	2025 Est.	2026 prév.
1. Emprunts Programmes	978,7	1 143,5	1 056,1	699,9
Banque mondiale	184,6	187,5	0,0	168,6
FMI	602,2	852,2	918,0	475,1
BAD	0,0	39,4	20,0	56,2
UE				
AFD (France)	105,0	49,2	65,6	
Allemagne			52,5	0,0
BOAD			0,0	
Autres bailleurs (BID)	87,0	15,2		
2. Dons Programmes	199,7	205,1	13,8	88,8
C2D France	199,7	199,8	0,0	74,4
C2D Espagne	0,0	0,0	0,0	0,0
Union européenne	0,0	5,3	13,8	14,4
3. Autres	1 538,3	1 055,9	1 443,6	1 553,6
Dons projets	117,1	45,8	105,5	146,4
Prêts projets	1 421,2	1 010,1	1 338,1	1 407,2
TOTAL	2 716,7	2 404,5	2 513,4	2 342,3

Sources : MFB, MEPD/DGE

Concernant la **balance des paiements**, il est projeté en 2026, un excédent du solde global de 2,8% du PIB après celui de 3,5% du PIB en 2025, dû à l'amélioration du déficit du compte courant.

Les statistiques monétaires en 2026 seraient caractérisées par un accroissement de la masse monétaire au sens large (M2) de 9,3%, en raison de la progression des encours des créances sur l'économie (+13,4%).

Les actifs extérieurs nets augmenteraient de 27,4% en relation avec l'accroissement de la facture d'importation des biens et services. Quant aux créances intérieures, elles progresseraient de 11,8%.

Les réformes économiques et financières s'articuleraient en 2026 et à moyen terme, autour des piliers suivants : (i) le renforcement de l'administration fiscale, (ii) la gestion des finances publiques et, (iii) l'amélioration de l'environnement des affaires, le développement du secteur privé et le renforcement de la résilience au changement climatique.

En définitive, le Rapport Économique et Financier 2026 intervient dans un contexte d'assouplissement des politiques monétaires, d'un environnement économique national favorable porté par une bonne mise en œuvre du PND 2021-2025. Cependant, des risques subsistent notamment sur l'environnement international dont les germes d'incertitudes sont marqués par l'exacerbation des tensions géopolitiques et la montée du protectionnisme à la suite de la hausse des tarifs douaniers américains.

INTRODUCTION GENERALE

Le Rapport Économique et Financier a pour objet d'informer les Parlementaires (l'Assemblée Nationale et le Sénat) de l'évolution récente de l'activité économique et financière et du cadre macroéconomique qui sous-tend le projet de budget de l'Etat pour l'année à venir.

Ce Rapport Économique et Financier de l'année 2026, qui s'articule autour de trois parties, donne un éclairage sur la situation économique et financière en 2024 et 2025 ainsi que les perspectives pour l'année 2026.

La première partie retrace l'évolution économique et financière de l'année 2024, caractérisée d'une part, par la poursuite de la mise en œuvre du PND 2021-2025 et d'autre part, par des tensions géopolitiques croissantes qui ont eu un impact direct sur les chaînes d'approvisionnement mondiales, ont perturbé les échanges commerciaux et contribué à une fragmentation accrue des échanges mondiaux.

La deuxième partie est consacrée à l'analyse de l'environnement économique international et national sur l'année 2025, marqué par des risques majeurs, notamment un possible relèvement des droits de douane appliqués par les États-Unis, des tensions géopolitiques et des déficits budgétaires plus importants qui pourraient entraîner une hausse des taux d'intérêt et un durcissement des conditions financières mondiales.

Enfin, la troisième partie du rapport présente les perspectives économiques et financières pour l'année 2026 qui bénéficieraient d'un environnement sociopolitique stable, de la poursuite des réformes nécessaires à l'accompagnement efficace de l'économie et de la continuité de la politique volontariste d'investissement orientée vers les secteurs moteurs de croissance à travers la mise en œuvre du PND 2026-2030.

PREMIERE PARTIE : EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE

Au niveau international, l'économie a poursuivi son amélioration en 2024. Cependant, cette dynamique est restée fragile, principalement en raison de la persistance de pressions inflationnistes, particulièrement dans le secteur des services. Cette situation a contraint les banques centrales à maintenir des taux d'intérêt élevés plus longtemps que prévu.

Par ailleurs, l'environnement économique mondial a été également marqué par des tensions géopolitiques croissantes et une incertitude politique accrue, qui ont exacerbé les risques d'une inflation durable. Ces tensions qui ont eu un impact direct sur les chaînes d'approvisionnement mondiales, ont perturbé les échanges commerciaux et contribué à une fragmentation accrue des échanges mondiaux. En plus, les attaques récentes des rebelles Houthis du Yémen en mer rouge et dans le golfe d'Aden, qui ont perturbé les routes maritimes, ont illustré la vulnérabilité de l'économie mondiale.

Dans ce contexte, selon les dernières estimations du Fonds Monétaire International (FMI), publiées en juillet 2025, la croissance de l'économie mondiale s'est établie à 3,3% en 2024 en deçà de la réalisation de 3,5% en 2023, en relation avec le rythme de progression du PIB dans les pays émergents et pays en développement qui a connu un ralentissement (+4,3% contre +4,7% en 2023). En revanche, l'activité économique est restée stable dans les pays avancés avec une croissance de 1,8% comme en 2023. Quant à l'inflation, elle a connu une décélération passant de 6,6% en 2023 à 5,6% en 2024.

En Afrique subsaharienne, la croissance économique a poursuivi sa progression, pour s'établir à 4,0% contre 3,6% en 2023. Cette embellie

est imputable au renforcement de la croissance du PIB réel au Nigéria (+3,1% après +2,9% en 2023) et en Afrique du Sud (+0,8% après +0,7% en 2023). L'économie au Nigéria a été tirée par les bonnes performances du secteur des services et la hausse de la production de pétrole brut. Quant à l'Afrique du Sud, l'activité économique a bénéficié essentiellement des bonnes performances des secteurs de la finance, de l'immobilier et des services aux entreprises, des services aux particuliers et de l'électricité, du gaz et de l'eau.

Au sein de l'UEMOA, l'activité économique a poursuivi son dynamisme avec un taux de croissance de 6,3% en 2024 contre 5,2% en 2023. Ce résultat a été notamment porté par la vigueur des secteurs primaire et secondaire, grâce à une bonne campagne agricole et à l'intensification des activités extractives dans plusieurs pays. Cette progression illustre également l'effet positif des réformes engagées ces dernières années pour renforcer la résilience des économies nationales et améliorer l'environnement des affaires. Quant au taux d'inflation, il est estimé à 3,5% contre 3,7% en 2023.

Sur le plan national, en dépit de la persistance des tensions géopolitiques et de la crise sécuritaire sous régionale, l'activité économique a bénéficié en 2024 d'un environnement favorable, grâce à la poursuite de la mise en œuvre des réformes et des investissements dans les secteurs moteurs, tels que prévu dans le PND 2021-2025, ainsi qu'à la montée en puissance de l'exploitation de l'important champ pétrolier et gazier « baleine ».

En outre, la consommation finale demeure bien orientée, en lien avec l'amélioration continue des revenus grâce aux avancements indiciaires des fonctionnaires tous les deux ans, au relèvement du

Salaire Minimum interprofessionnel Garanti de 60 000 FCFA à 75 000 FCFA à compter du 1er janvier 2023, et à l'amélioration du PIB par habitant qui est passé de 1 269 695 FCFA en 2020 à 1 539 310 FCFA en 2023, soit une hausse de 21,2%, et devrait atteindre 1 642 765 FCFA en 2024.

Le cadre macroéconomique reste solide. Le Gouvernement reste engagé dans la consolidation budgétaire, axée sur l'accroissement des recettes fiscales et une gestion rigoureuse de la dette publique. Par ailleurs, dans un contexte de tensions inflationnistes mondiales et en vue de préserver le pouvoir d'achat des populations vivant en Côte d'Ivoire, le Gouvernement a mis en œuvre des mesures de lutte contre la vie chère et la BCEAO a adopté une politique monétaire restrictive permettant ainsi de contenir la hausse des prix à la consommation. Les efforts du Gouvernement en matière de gestion macroéconomique se sont traduits par des améliorations significatives des notations financières de la Côte d'Ivoire. Ainsi, le pays a vu sa note globale passée de 6,2 en 2023 à 6,5 en 2024, selon Bloomfield Investissement Corporation, confirmant sa position dans la catégorie à faible risque. En outre, en mars 2024, l'agence de notation Moody's a relevé la note de la Côte d'Ivoire à Ba2 après Ba3 en 2023, plaçant le pays au 2ème rang de la qualité moyenne de crédit en Afrique subsaharienne.

Cependant, la Côte d'Ivoire a enregistré une perte de compétitivité sur l'année 2024 avec une augmentation moyenne de 8,98% du Taux de Change Effectif Réel (TCER). Cette perte de position concurrentielle est liée principalement à la dépréciation de la monnaie nigériane (du Naira) par rapport au Franc CFA.

Au total, les chefs d'entreprises ont maintenu leur confiance en l'économie ivoirienne, avec un indicateur du climat des affaires qui

s'est situé à 101,8 en moyenne sur l'année 2024, au-dessus de sa tendance de longue période et en hausse de 0,2% en glissement annuel.

Ainsi, la croissance économique s'est établie à 6,0% en 2024 contre 6,5% en 2023. Cependant, cette croissance s'est accompagnée d'une inflation de 3,5% contre 4,4% en 2023.

Par conséquent, les évolutions sectorielles de l'offre et de la demande se présentent comme suit :

Du côté de l'offre, le secteur primaire a enregistré une progression de 2,6%, contre une baisse de 2,1% en 2023. Cette performance s'explique par la croissance de l'agriculture d'exportation (+1,4%), de l'agriculture vivrière (+4,3%) et de la pêche (+8,3%).

La croissance de l'agriculture d'exportation est principalement attribuable à l'augmentation des productions de cacao (+3,7%), de café (+53,8%), de coton graine (+47,3%), de sucre (+4,1%), de caoutchouc naturel (+3,8%) et d'ananas (+7,0 %), en dépit des baisses enregistrées dans les filières banane dessert (-5,3%), huile de palme (-11,8%) et noix de cajou (-22,9%).

La progression du binôme café-cacao résulte de plusieurs facteurs favorables, à savoir (i) l'amélioration des conditions agro climatiques consécutive à la fin de l'épisode 2023-2024 d'« El Niño » et au retour à des variations météorologiques proches de la normale, (ii) l'appui constant aux producteurs à travers des sessions annuelles de formation sur les bonnes pratiques agricoles et la mise à disposition d'intrants, (iii) les efforts en faveur de l'amélioration des conditions de vie des producteurs et de leurs communautés, financés par le Fonds

d'Investissement en Milieu Rural (FIMR), (iv) l'opérationnalisation du système national de traçabilité du café et du cacao, (v) l'harmonisation des politiques de commercialisation du cacao, (vi) la consolidation du mécanisme du Différentiel de Revenu Décent (DRD), en vigueur depuis octobre 2020.

La forte reprise de la production de coton graine est, quant à elle, imputable, (i) au maintien du prix d'achat du coton graine de premier choix à 310 FCFA/kg, (ii) aux formations dispensées aux producteurs durant les mois de juillet et août 2024 pour le renforcement de leurs capacités techniques, et (iii) aux actions de lutte phytosanitaire contre les ravageurs, notamment les «jassides».

Concernant la filière sucrière, la hausse de la production a été favorisée par la maîtrise de la maladie de la mosaïque de la canne constatée en début de campagne, ainsi que par la poursuite des contrats-plans visant à stimuler les investissements en vue d'améliorer la productivité et la compétitivité du secteur.

La baisse observée dans la production de noix de cajou résulte principalement des conditions climatiques défavorables liées aux effets persistants du phénomène « El Niño ».

En ce qui concerne la filière ananas, la hausse de la production s'explique par les actions du Programme d'Urgence de Soutien aux Filières Agricoles 2ème phase (PURGA 2), comprenant, (i) le labour de 167 hectares de terres cultivables, (ii) l'installation de 65 hectares d'ananas de la variété MD2 (ou ananas sweet) avec une production estimée à 3 250 tonnes, et (iii) l'acquisition et la distribution de pesticides, d'engrais, de matériels et d'équipements agricoles au profit des producteurs.

S'agissant de l'agriculture vivrière, sa dynamique haussière est portée par l'augmentation des productions de tubercules (+1,7%), de céréales (+16,0%) et d'autres cultures (+7,9%).

Le secteur secondaire a enregistré une croissance de 5,8%, après une progression de 18,5% en 2023. Cette performance, bien que modérée en comparaison à l'année précédente, s'explique par la contribution positive de la majorité de ses composantes, notamment l'énergie (+2,6%), les industries agroalimentaires (+1,2%), les autres industries manufacturières (+8,9%), l'extraction pétrolière et minière (+13,9%) et les activités de raffinerie (+14,7%), malgré le repli enregistré dans le secteur des bâtiments et travaux publics (-1,1%).

L'augmentation de la production énergétique s'explique par la poursuite de grands projets d'investissement dans le secteur, en particulier ceux visant à accroître la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique national.

La croissance observée dans les activités de raffinage du pétrole brut est imputable à l'augmentation conjuguée de la consommation intérieure et des volumes exportés.

La dynamique haussière du secteur extractif est portée par l'accroissement significatif de la production de pétrole brut (+50,2%), d'or (+15,5%) et de bauxite (+203,8%), en dépit des baisses relevées pour le nickel (-40,2%), le manganèse (-12,1%), le diamant (-71,4%) et le gaz naturel (-7,4%).

La production pétrolière a bénéficié de la mise en exploitation du champ Baleine depuis le 27 août 2023, ainsi que des effets différés des investissements et opérations de maintenance réalisés au cours de l'année 2022.

Concernant l'or, la hausse de la production résulte de l'entrée en production de nouvelles mines, notamment celle de Gregbeu (département de Zoukougbeu) et de Lafigué (département de Dabakala), ainsi que du niveau favorable des cours mondiaux et du renforcement des dispositifs de contrôle des exploitations.

La baisse de la production de nickel s'explique par la suspension des activités d'extraction durant plus de deux mois en raison des inondations des sites de production en lien avec la très forte pluviométrie, ainsi que par l'accumulation de stocks en 2023 due à une conjoncture défavorable sur le marché international ayant freiné les ventes.

S'agissant de la production de diamant, la chute observée est attribuable à l'épuisement des réserves alluvionnaires et au nombre limité de sites en exploitation par la méthode semi-industrielle, dans le contexte de mise en œuvre des réformes récemment engagées dans le secteur.

Quant à la bauxite, la production interrompue depuis 2021 a connu un redémarrage à travers l'exploitation de la mine de Bongouanou, opérationnelle depuis le dernier trimestre de 2022. La production s'est ainsi établie à 607 675 tonnes à fin décembre 2024, contre 200 010 tonnes en 2023.

Enfin, le repli enregistré dans les BTP s'explique par l'achèvement en 2023 de la majorité des projets structurants, ayant atteint un taux d'exécution physique et financier avoisinant 93%. Toutefois, le lancement de nouveaux projets est programmé pour l'année 2025.

Le secteur tertiaire a enregistré une croissance de 6,7%, contre 3,6% en 2023. Cette dynamique positive s'explique par la bonne

performance des principales branches d'activités, notamment les transports (+6,3%), les télécommunications (+6,8%), le commerce (+5,9%) et les autres services (+7,6%), portées par la vigueur de l'activité dans les secteurs primaire et secondaire.

L'activité de transport a connu une amélioration généralisée à travers ses différentes composantes. Le transport aérien (+8,7%) a bénéficié d'importants investissements, en particulier l'acquisition de cinq nouveaux appareils par la compagnie Air Côte d'Ivoire et la réhabilitation de l'aéroport de Korhogo. Le transport maritime (+10,8%) a été stimulé par la reprise des activités de stockage et d'entreposage, ainsi que par la baisse des coûts du fret. Le transport terrestre (+10,3%) a tiré profit de la croissance soutenue du trafic de marchandises et de voyageurs.

Le sous-secteur des télécommunications a affiché de solides performances, soutenues par la mise en œuvre de la Stratégie Nationale du Numérique et par les textes réglementaires facilitant l'accès aux ressources USSD (décisions n°2022-0765 du 28 octobre 2022 et n°2023-966 du 19 octobre 2023). Ainsi, le nombre d'opérateurs de services financiers numériques s'élève désormais à plus d'une dizaine, avec plus de trente fournisseurs de services à valeur ajoutée utilisant les codes USSD. Les abonnements aux services de téléphonie mobile et d'internet mobile atteignaient respectivement 58,7 millions et 34,5 millions de FCFA. En dépit des offres promotionnelles, le chiffre d'affaires global du secteur des télécommunications a progressé de 1,2% pour s'établir à plus de 1 234,5 milliards de FCFA en 2024.

La croissance du commerce est attribuable à l'amélioration des marges à l'exportation, en lien avec la forte hausse des prix des

matières premières, ainsi qu'à l'augmentation des importations de biens (+6,6%). L'indice du chiffre d'affaires du commerce de détail et de gros des produits intermédiaires non agricoles a enregistré une progression de 2,5%.

Concernant les autres services, leur expansion résulte de la bonne tenue de toutes leurs composantes, en particulier les services financiers et d'assurance, les activités d'entretien et de réparation, ainsi que les services liés à l'hôtellerie et au tourisme.

Le secteur non marchand a enregistré une croissance de 8,3%, contre 5,1% en 2023. Cette performance s'explique par les effets conjugués de la mise en œuvre de la stratégie de maîtrise de la masse salariale et de la poursuite des politiques publiques en matière de scolarisation obligatoire et d'accès universel aux services de santé.

Les droits et taxes nets de subventions sont ressortis en hausse de 7,4% après 7,5% en 2023 grâce aux différentes réformes d'administration et de politique fiscale ainsi qu'au dynamisme de l'activité économique.

Du côté de la demande, la croissance économique en 2024 a été portée par la vigueur de l'investissement (+5,8%, après +8,3% en 2023) et par la progression de la consommation finale (+4,0%, contre +5,3% en 2023).

La hausse de la **consommation finale** résulte de la consolidation des dépenses de consommation publique (+4,4%, après +3,9% en 2023) et de la consommation des ménages (+4,0%, après +5,5% en 2023), en lien avec l'augmentation des revenus et la création d'emplois dans les secteurs public et privé.

La dynamique des **investissements** s'explique principalement par le renforcement des infrastructures routières et l'extension des capacités de production dans les secteurs industriels et du BTP.

Dans ce contexte, le **taux d'investissement global** s'est établi à 23,1% du PIB, comme en 2023, tandis que le taux d'investissement public s'est situé à 7,8%, après 8,3% l'année précédente.

Au niveau des échanges extérieurs, les importations de biens et services ont connu une quasi-stagnation, avec une légère hausse de 0,2% après une croissance de 5,1% en 2023.

En revanche, les **exportations de biens et services** ont progressé de 4,6%, après 8,9% en 2023, portées par la bonne performance des filières minières et pétrolières ainsi que des produits transformés.

L'inflation a enregistré une décélération avec un taux s'établissant à 3,5% en 2024 contre 4,4% en 2023. Ce niveau demeure toutefois supérieur au seuil de convergence communautaire fixé à un maximum de 3 %, en raison notamment des prix des produits énergétiques et alimentaires.

Les finances publiques en 2024 sont marquées par un bon niveau de recouvrement des recettes et dons et une augmentation des dépenses totales, en lien avec la persistance de la crise en Ukraine qui a entraîné des répercussions sur l'ensemble de l'Economie notamment les tensions inflationnistes.

Les recettes totales et dons sont ressortis à 8 663,5 milliards en 2024, en hausse de 11,5% par rapport à 2023, comportant 8 417,9 milliards de recettes (fiscales et non fiscales) et 245,6 milliards de dons.

Les recettes fiscales sont évaluées à 7 271,8 milliards, en hausse de 763,8 milliards (+11,7%) par rapport à 2023 en lien avec la mise en œuvre de la réforme sur la stratégie de mobilisation des recettes entamée au cours de l'année 2023. Ce niveau de recettes fiscales intègre les recettes affectées d'un montant de 487,0 milliards. Cette performance est attribuable à la fois aux recettes intérieures et de porte.

Par Régie Financière, les réalisations se présentent comme suit :

DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPÔTS (DGI) : 4 060,0 milliards (+421,4 milliards) ;

DIRECTION GÉNÉRALE DES DOUANES (DGD) : 2 706,5 milliards (+289,4 milliards) ;

DIRECTION GÉNÉRALE DU TRÉSOR ET DE LA COMPTABILITÉ PUBLIQUE (DGTCP) : 18,2 milliards (+4,4 milliards).

Les recettes non fiscales sont ressorties à 1 146,1 milliards en 2024 contre 946,9 milliards en 2023, soit une hausse de 199,2 milliards.

Les dons ont été mobilisés à hauteur de 245,6 milliards contre 316,8 milliards en 2023, soit une baisse de 71,2 milliards.

Les dépenses totales et prêts nets ont été exécutés à hauteur de 10 757,2 milliards au terme de l'année 2024 contre 10 279,8 milliards en 2023, soit une hausse de 477,4 milliards (+4,6%). Dans le détail, la hausse des dépenses s'explique principalement par :

- les dépenses de personnel qui se sont établies à 2 365,4 milliards contre 2 246,4 milliards en 2023, soit une augmentation de 119,0 milliards (+5,3%). Cette hausse tient compte des réformes visant la réduction des délais de traitement des dossiers des premiers mandatements. Toutefois, ce niveau reste en ligne avec les prévisions ;

- les subventions et transferts sont chiffrés à 716,9 milliards, soit une hausse de 21,7 milliards par rapport à 2023 du fait en partie de la hausse des subvention secteur électricité (+138,9 milliards). Ces subventions sont également effectuées au profit des écoles privées pour la prise en charge des élèves qui y sont affectés, des EPN, des collectivités ;

- les dépenses de fonctionnement se sont établies à 1 828,6 milliards, soit une hausse de 193,6 milliards par rapport à 2023. Elles comprennent les dépenses d'acquisition de biens permettant à l'administration d'exercer son activité ;

- les dépenses d'investissement ont été exécutées à hauteur de 3 330,8 milliards contre 3 257,5 milliards en 2023. La composante interne s'est affichée à 2 230,3 milliards. Quant aux dépenses d'investissement financées sur ressources extérieures, elles ont été exécutées à hauteur de 1 055,9 milliards contre 1 538,3 milliards en 2023, en baisse de 482,3 milliards par rapport à son niveau de 2023. Elles se répartissent comme suit :

- ✓ 1 010,1 milliards au titre des prêts projets contre 1 421,2 milliards en 2023 ;
- ✓ 45,8 milliards de dons projets contre 117,1 milliards un an plus tôt ;

- les dépenses de consolidation de la paix et de la sécurité, ont été exécutées à hauteur de 129,6 milliards en lien avec un besoin de renforcement supplémentaire du dispositif sécuritaire face à la montée de la menace terroriste au nord du pays. Ces dépenses comprennent principalement les opérations au titre des activités du Conseil National de Sécurité (CNS).

Au total, le déficit budgétaire pour l'année 2024 s'est établi à 2 093,7 milliards (4,0% du PIB) comparé à un déficit de 2 508,1 milliards (5,2% du PIB) un an plutôt.

La couverture de ce déficit a été assurée par les ressources mobilisées sur les marchés monétaires et financiers sous régional et international, ainsi que par les concours extérieurs.

La balance des paiements en 2024 a été marquée par une amélioration du déficit de la balance des transactions courantes du fait notamment d'un excédent de la balance commerciale. Ainsi, le déficit courant s'est établi à 2 125,9 milliards (4,0% du PIB). Ce déficit s'est amélioré de 1 818,5 milliards par rapport à 2023, en relation principalement avec l'amélioration de la balance des biens.

En effet, après les déficits de 1 707,6 milliards en 2022 et 1 940,1 milliards en 2023 la balance commerciale enregistrerait, en 2024 un excédent, ce qui semble indiquer un changement de cap de la position extérieure de la Côte d'Ivoire. L'excédent commercial s'établirait à 130 milliards FCFA en 2024, soit 0,2% du PIB et s'explique essentiellement par l'excédent au niveau des biens (5,7% du PIB).

Les soldes des revenus primaires et secondaires se sont affichés respectivement à -4,0% et -0,3% du PIB.

Au niveau du compte de capital, le solde structurellement excédentaire s'est détérioré à cause d'une moindre mobilisation des dons-projets. Il s'est ainsi établi à 46,1 milliards soit 0,1% du PIB.

Concernant le compte financier, les entrées nettes de capitaux se sont affichées à 7,3% du PIB. Cela, principalement sous l'effet de la mobilisation des investissements directs à 3,8% du PIB. Les investissements de portefeuille ont progressé également pour s'établir

à 1,8% du PIB après 0,0% du PIB en 2023, en lien avec une grande mobilisation des titres. Il en est résulté une amélioration du solde global à 3,4% du PIB.

Les statistiques monétaires en 2024 ont été marquées par la stabilité des conditions monétaires amorcé en 2023, au sein de la zone UEMOA. Les Autorités monétaires de la BCEAO ont maintenu le principal taux directeur auquel la Banque Centrale prête ses ressources aux banques à 3,5%, ainsi que le taux d'intérêt sur le guichet de prêt marginal à 5,5%, niveaux en vigueur depuis le 16 décembre 2023. Cette décision intervient dans un contexte caractérisé par une inflation contenue et une amélioration des comptes extérieurs de l'Union. A fin 2024, la masse monétaire au sens large (M2) a enregistré une augmentation de 13,6% (+2 374,0 milliards), en glissement annuel. Cette évolution résulte de l'accroissement des encours des créances intérieures (+12,3% ; +2 178,4 milliards) et des actifs extérieurs nets (67,1% ; 1 737,4 milliards).

Les créances intérieures ont bénéficié de la hausse à la fois des encours des créances sur l'économie de 11,5% (+1 311,2 milliards) et des encours des créances nettes sur l'Administration centrale de 13,8% (+867,2 milliards).

Concernant les actifs extérieurs nets, ils ont connu une hausse en 2024 en s'établissant à 4 402,6 milliards (+67,1%), en relation avec une importante mobilisation de ressources extérieures.

Le ratio créances sur l'économie en pourcentage du PIB est ressorti à 24,1% contre 23,6% en 2023

En 2024, le Gouvernement a poursuivi ses actions en matière **de réformes de l'administration et de la politique fiscales** afin

d'optimiser le dispositif fiscal en faveur du développement du secteur privé tout en améliorant les performances en matière de collecte des ressources propres.

En matière de politique fiscale

Les mesures de l'annexe fiscale 2024 sont mises en œuvre. Il s'agit, notamment de :

- la suppression du régime fiscal de faveur applicable aux logements à caractère économique et social ;
- le relèvement du taux des droits d'enregistrement sur le café cacao de 4% à 5% ;
- le relèvement de 18 000 FCFA à 25 000 FCFA du tarif du droit fixe relatif au droit d'enregistrement pour la formalisation de divers actes civils (création d'entreprises, cession de parts) ;
- l'application d'une taxe de 5% sur les recettes nettes des opérateurs des jeux de hasard en ligne y compris les paris sportifs ;
- l'assujettissement à la taxe sur la valeur ajoutée de plein droit, les entreprises de transport public, de personnes et/ou de marchandises relevant d'un régime réel d'imposition ;
- l'extension de l'assiette de la TVA à certains produits alimentaires qui ne sont pas de première nécessité ; et
- le relèvement de 1% du taux du droit d'assise sur le tabac.

En matière d'administration fiscale

- Un programme d'assistance en matière de mobilisation des recettes fiscales a démarré en fin juin 2024 avec l'appui technique de la

Banque Mondiale afin d'une part, de mettre à niveau le dispositif de contrôle des prix de transfert et d'autre part, de renforcer les capacités de l'Administration fiscale dans ce domaine ;

- un applicatif mobile pour le recensement électronique des activités économiques sur les parcelles foncières a été développé en juin 2024 dans le cadre des travaux d'élargissement de l'assiette fiscale ;
- les travaux de recoupements d'informations de diverses sources à des fins fiscales se renforcent, avec l'appui de collaborateurs extérieurs à la DGI, à l'effet d'élargir assiette fiscale et d'améliorer le niveau de recouvrement des impôts et taxes ;
- un nouveau module d'évaluation et de classement tarifaire des marchandises (ASYVAL) a été mis en production en mars 2024. Une phase pilote d'opérationnalisation est en cours conformément à la circulaire N°2298/ MFB/DGD du 12 avril 2024 ;
- les modules *Manifeste* et *Recouvrement* du nouveau système de Dédouanement Automatisé des Marchandises (SIDOCI) ont été finalisés à fin juin 2024 ;
- les systèmes informatiques des Douanes et du Trésor ont été interconnectés au premier semestre 2024 ;
- le système de vidéosurveillance sur trois (3) sites de la façade Nord (Laleraba, Pogo et Ouangolodougou) a été déployé au premier semestre 2024 ; et
- Les études fonctionnelles et techniques de la solution VIN décodeur pour l'évaluation des véhicules neufs ont été finalisées à fin juin 2024.

En matière de gestion des finances publiques

- Le « Budget Citoyen 2024 » a été élaboré et vulgarisé auprès des populations. Sa version numérique est accessible sur le site internet suivant : <https://www.dgbf.ci> ;
- l'évaluation annuelle des risques budgétaires, incluant une dimension climatique, a été effectuée en 2024 et intégrée au document de Déclaration sur les Risques Budgétaires (DRB) 2025-2027, annexé au projet de Loi de finances pour l'année 2025 ;
- la mise en œuvre de la comptabilité des matières : un module « *entrée de bien* » du Système Intégré de Gestion de la Comptabilité des Matières a été finalisé en juin 2024 ;
- la mise en œuvre du contrôle de gestion : les outils de gestion budgétaire ont été élaborés pour l'ensemble des ministères au premier semestre 2024 ;
- à fin juin 2024, le montant des marchés de gré à gré approuvés représente 9,3% du montant des marchés contre 14,8% à fin décembre 2023, en dessous du seuil plafond de 20% ;
- l'utilisation de l'applicatif SIGOMAP a été généralisé au cours de l'exercice 2024 à l'ensemble des structures assujetties au code des marchés publics ; et
- les délais de passation de marché à fin juin 2024 se sont établis, en moyenne, à 99,1 jours pour un délai réglementaire de 114 jours prescrit par le code des marchés publics ; et
- la mise en œuvre du chronogramme de clôture des comptes du CUT a permis de clôturer 680 comptes à fin juin 2024 (sur 1071 comptes) dont 488 comptes à solde nul (sur 502), 204 comptes à solde créditeur (sur 559) et 02 comptes à solde débiteur (sur 10).

En matière d'environnement des affaires et développement du secteur privé

- Les activités de l'Office d'aide à la Commercialisation des Produits Vivriers (OCPV) ont été renforcées, depuis sa transformation en Agence d'exécution par décret n°2023-771 du 28 septembre 2023. Sur 155 marchés de proximité prévus sur la période 2022-2030, 15 ont été livrés au premier semestre 2024 sur 18 constructions de marchés entamés ;
- une cartographie des partenaires et des fournisseurs des ressources a été élaborée au premier semestre 2024 afin d'accompagner les PME à l'exportation ;
- sur un objectif annuel de 5 750 entreprises, 5 562 ont bénéficié d'un accompagnement technique ou managérial de Côte d'Ivoire PME. S'agissant spécifiquement de l'accès au financement, 388 missions de soutien ont été réalisées au premier semestre 2024 pour la mise à niveau des PME ;
- la Loi fixant les règles applicables aux zones industrielles et aux terrains destinées à l'exercice de l'activité industrielle a été adopté le 12 juin 2024 par le Gouvernement ;
- une stratégie ZLECAF pour les PME a été élaborée et validée en mai 2024 en vue de renforcer leurs capacités et de disposer de plus de moyens pour tirer le meilleur profit des opportunités offertes par la ZLECAF ;
- le Protocole de la ZLECAF sur les Femmes et les Jeunes a été validé en février 2024 par le pays et devrait contribuer à relever les défis auxquels sont confrontées les femmes productrices et exportatrices, ainsi que les jeunes entrepreneurs. De même, le Réseau Initiative

Femmes - ZLECAF (RIFEM-ZLECAF) a été mis en place en juillet 2024 en vue d'accroître la participation des femmes productrices et exportatrices dans le commerce régional au sein de la ZLECAF ;

- l'initiative de déclaration conjointe de l'OMC sur la facilitation de l'investissement pour le développement a été signée en février 2024. Elle vise à améliorer le climat des affaires au niveau international et la facilitation les activités des investisseurs dans tous les secteurs ; et
- cinq (5) Accords bilatéraux de coopération commerciale ont été signés au cours du premier semestre 2024 avec le Congo, le Libéria, l'Angola, les Etats Unis, la Corée du Sud, afin de promouvoir les relations d'affaires, faciliter et accroître les échanges de biens et services.

En matière de gouvernance et de lutte contre la corruption

- La Stratégie Nationale de Lutte contre la Corruption (SNLC) a été adoptée en Conseil des Ministres le 12 juin 2024 ;
- le taux de déclaration de patrimoine des personnes assujetties s'est établi à 84,4% au premier semestre 2024 pour une cible de 90% en fin d'année ;
- la répression des actes de corruption a été intensifiée au deuxième semestre 2024 à travers l'exploitation de la plateforme SIGNALIS de plaintes et dénonciations permettant l'ouverture de quinze (15) enquêtes de flagrance. Ces enquêtes ont abouti à l'interpellation et déferrement de trente-deux (32) agents publics devant le Parquet du Pôle Pénal Economique et Financier ;

- les outils, mécanismes et mesures de prévention et de lutte contre la corruption ont été élaborés et validés pour cinq (05) administrations cibles sur la base d'évaluation du système d'intégrité desdites administrations ; et
- le cadre juridique de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme a été renforcé avec la prise de plusieurs textes.

En matière de secteur financier et inclusion financière

- L'opération de recapitalisation de la BHCI a été finalisée en juin 2024, permettant la mise en conformité de la banque aux normes sur les fonds propres et les ratios de solvabilité ; et
- les avancées ont été réalisées dans le cadre de la mise en œuvre de la Bourse des Matières Premières Agricoles (BMPA) avec la prise le 18 avril 2024 de l'arrêté interministériel n°0286/MEMINADERPV/MFB/MCI portant création, organisation et fonctionnement du cadre institutionnel de la phase pilote pour l'opérationnalisation de la BMPA.

En matière de secteur public

- La revue annuelle du portefeuille du Partenariat Public-Privé (PPP) a été réalisée en mai 2024 en lien avec les autorités contractantes. Cette revue révèle que le portefeuille de PPP comporte 107 projets à différents stades de maturité ;
- à fin juillet 2024, dix (10) avenants aux Contrats de Performance (COP) des entreprises publiques ayant expiré, ont été signés. En

outre, dix (10) COP de seconde génération ont été signés dont six (6) renouvelés ; et

- un plan d'Actions de l'Electrification Hors Réseau (PAEHR) a été élaboré afin d'améliorer l'accès à l'électricité par la promotion et l'utilisation de solutions énergétiques décentralisées.

En matière de résilience au changement climatique

Des avancées majeures ont été également enregistrées dans la réalisation des mesures de réformes de la Facilité pour la Résilience et la Durabilité (FRD). Ainsi :

- au titre de la MR3, le décret n° 2024-595 déterminant les règles et procédures applicables aux évaluations environnementales et sociales a été adopté en Conseil des Ministres le 26 juin 2024, modifiant le décret 96-894 relatif aux études d'impact environnemental ;
- au titre de la MR4, le décret n°2024-594 du 26 juin 2024 portant création, attributions, organisation et fonctionnement de la Commission Nationale de Lutte contre les Changements Climatiques a été adopté en Conseil des Ministres le 26 juin 2024 ;
- au titre de la MR6, l'arrêté interministériel n°000136/MINEDDTE/MFB du 28 mars 2024 portant création du projet ICAT introduit également le mécanisme de coordination sur la conception de la taxonomie dans le cadre du développement de l'architecture de l'information financière climatique ;
- sur la MR9, le lancement de la phase pilote du système d'alerte précoce dans le département d'Adzopé a été effectué le 13 juin

2024. Le premier rapport sur la composante environnementale a été produit à fin juillet 2024 ;

- s'agissant de la MR10, le rapport de suivi de la mise en œuvre des prescriptions du manuel pour la conception et le dimensionnement des chaussées neuves des routes interurbaines a été produit en [octobre 2024] ;
- au titre de la MR11, après signature en mars 2024 de l'avis N°0435/MMPE/MCI/DGE de mise en œuvre de l'obligation d'étiquetage énergétique des lampes électriques, des climatiseurs, des réfrigérateurs et congélateurs neufs importés en Côte d'Ivoire, l'opérationnalisation du système d'étiquetage énergétique obligatoire est effective depuis le 15 juillet 2024 à travers la plateforme du Guichet Unique du Commerce Extérieur (GUCE) (www.guce.gouv.ci);
- au titre de la MR15, l'intégration des financements issus des guichets de la Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique, ainsi que des taxes environnementales et frais réservés associés, s'est poursuivie dans le budget 2025 ;
- au titre la MR13, après l'adoption du décret N°2024-326 le 22 mai 2024 portant promotion de l'usage des véhicules électriques et la mise en place d'infrastructures de recharge, les résultats révèlent à fin septembre 2024, plus de 200 véhicules électriques une augmentation du tarif moyen général de 73 FCFA/KWh à 87 FCFA/KWh, et aidera à atteindre l'objectif de restaurer progressivement l'équilibre financier du secteur, de préserver l'outil de production et la qualité de la fourniture d'électricité ;
- En 2023, sept (7) Contrats de Performance de seconde génération (COP) ont été signés entre le Gouvernement et les entreprises

publiques ; neuf (9) autres avenants de COP, ayant expiré, ont été signés. Ainsi, le processus de contractualisation entre l'Etat et les entreprises publiques a permis, de 2017 à 2023, la signature de trente-sept (37) COP sur un périmètre cible de quarante-sept (47) sociétés, soit un taux de réalisation de 79%, pour un total de cinquante-trois (53) entreprises publiques en 2024 dont six⁴ nouvellement créées ; et

- les audits dans les entreprises publiques se sont poursuivis avec la réalisation de neuf (9) missions d'audit en 2023. A ce jour, au total quarante-deux (42) entreprises publiques ont fait l'objet d'audit.

⁴ Il s'agit des sociétés : ANAH, SONAPIE, CI PME, SGPME, SOGEDI et SOCITA.

DEUXIEME PARTIE : SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE L'ANNEE 2025

I. L'ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

Au **niveau mondial**, l'économie poursuit sa résilience en 2025 dans un environnement incertain. Cependant, la dynamique de croissance reste confrontée à des risques majeurs, notamment un rebond potentiel des droits de douane appliqués par les États-Unis, des tensions géopolitiques et des déficits budgétaires plus importants qui pourraient entraîner une hausse des taux d'intérêt et un durcissement des conditions financières mondiales.

Selon les dernières projections du Fonds Monétaire International (FMI) publiées dans la mise à jour des perspectives de l'économie mondiale de juillet 2025, la croissance mondiale devrait atteindre +3,0% en 2025, soit une révision à la hausse de 0,2 point de pourcentage par rapport aux prévisions d'avril 2025.

Ce relèvement du taux de croissance mondiale est attribuable à plusieurs facteurs, notamment (i) de la hausse des tarifs douaniers moins forte qu'annoncée, (ii) les conditions financières plus favorables à travers l'assouplissement des politiques monétaires par les banques centrales et (iii) les politiques fiscales expansives pour stimuler les économies. Ainsi, il est observé un redressement de l'activité économique plus rapide que prévu. Toutefois, il est important de noter que des risques subsistent, notamment la possibilité d'une nouvelle hausse des tarifs douaniers, des tensions géopolitiques persistantes et des déficits budgétaires élevés.

I.1- L'évolution de la situation économique dans les principaux pays et grandes zones

I.1.1- Les États-Unis d'Amérique

Aux **États-Unis**, le PIB réel augmente de 3,0% en glissement annuel au deuxième trimestre de 2025 après un tassement de 0,5% au trimestre précédent, selon la toute première estimation du Département du Commerce. Ce rebond de l'économie américaine est principalement attribuable à l'accélération de la consommation des ménages qui favorise la production, dans un contexte de chute des importations.

I.1.2- La Zone Euro

Dans **la zone euro**, au deuxième trimestre 2025, le PIB réel croît de 1,4% après +1,5% au trimestre précédent. Le resserrement monétaire de la Banque centrale européenne, conjugué à une inflation toujours élevée et à des tensions géopolitiques persistantes, freinent la reprise.

I.1.3- Le Japon

Le Produit Intérieur Brut (PIB) du **Japon**, enregistre une progression de 4,3% en glissement annuel au deuxième trimestre 2025, après une hausse de 0,9% au trimestre précédent. Cette accélération de l'activité s'explique par la hausse de la demande extérieure, la reprise de la consommation privée et le dynamisme des Investissements des Entreprises.

I.1.4- Le Royaume-Uni

Au **Royaume-Uni**, au deuxième trimestre 2025, la croissance du PIB, en glissement annuel, est estimée à environ +1,2%, selon les prévisions de la Confédération of British Industry (CBI). Elle représente un léger ralentissement par rapport à la croissance de 1,3% enregistré au premier trimestre 2025.

Tableau 5 : Taux de croissance du PIB dans les pays avancés (en %)

Pays	Est. 2022 (Maj PEM juil. 2024)	Est. 2023 (Maj PEM juil. 2024)	Prév. 2024 (Maj PEM juil. 2024)
Mondiale	3,3	2,8	3,0
Pays avancés	1,8	1,4	1,5
<i>Etats Unis</i>	2,8	1,8	1,9
<i>Japon</i>	0,2	0,6	0,7
<i>Royaume-Uni</i>	1,1	1,1	1,2
Zone Euro	0,9	0,8	1,0
<i>Allemagne</i>	-0,2	0,0	0,1
<i>France</i>	1,1	0,6	0,6
<i>Italie</i>	0,7	0,4	0,5
<i>Espagne</i>	3,2	2,5	2,5

Source : FMI (PEM juillet 2024)

I.1.5- Les pays émergents et pays en développement

Dans les **économies émergentes et pays en développement**, le FMI table sur une croissance de 4,1% en 2025 après +3,7% prévue en avril 2025. Cette révision est en lien notamment avec une croissance soutenue en Chine et en Inde.

En Chine, le PIB réel progresse de 5,2% au deuxième trimestre 2025 malgré la guerre commerciale avec les États-Unis. Le taux de croissance prévisionnel de l'année 2025 a été révisé à la hausse de 0,8 point de pourcentage et atteindra 4,8%, soutenu principalement par les exportations, favorisées par la dépréciation du renminbi et, dans une moindre mesure, par la consommation.

En **Afrique subsaharienne**, les prévisions de la croissance pour 2025 sont revues à la hausse par le FMI. Elle est estimée à +4,0%, en augmentation de 0,2 point de pourcentage par rapport aux estimations publiées en avril 2025. Toutefois, elle demeure en dessous de la projection initiale de 4,2% publiée en janvier 2025.

L'**Afrique du Sud**, première économie de la zone, devrait connaître une croissance de 1% en 2025, marquant une stabilisation progressive de sa situation économique.

Quant au **Nigéria**, le PIB réel devrait afficher une croissance de 3,4% en 2025, avec une révision à la hausse de 0,4 point de pourcentage par rapport aux prévisions d'avril 2025. Cette performance s'appuie sur la stabilisation progressive de sa monnaie, l'amélioration de la production pétrolière et les réformes structurelles engagées.

Tableau 6 : Taux de croissance du PIB dans les pays émergents et pays en développement (en %)

Pays	Est. 2024 (Maj PEM juillet 2025)	Prév. 2025 (Maj PEM avril 2024)	Prév. 2025 (Maj PEM juillet 2024)
Pays émergents et pays en développement	4,3	3,7	4,1
Chine	5,0	4,0	4,8
Russie	4,3	1,5	0,9
Brésil	3,4	2,0	2,3
Inde	6,5	6,2	6,4
Afrique subsaharienne	4,0	3,8	4,0
Nigéria	3,4	3,0	3,4
Afrique du sud	0,5	1,0	1,0

Sources : MEPD/DGE, FMI (*Perspectives de l'économie mondiale, juillet 2025*),

Dans la **zone UEMOA**, selon un communiqué de la commission publié en août 2025, le PIB réel devrait croître de 6,7% contre +6,3% estimés en 2024. Cette dynamique serait impulsée notamment par la bonne tenue des productions agricole, extractive et manufacturière.

Tableau 7 : Taux de croissance du PIB des pays de l'UEMOA

Pays	Croissance du PIB en 2023 (réal.)	Croissance du PIB en 2024 (est.)	Croissance du PIB en 2025 (prév.)
Bénin	6,4	6,7	6,8
Burkina Faso	3,6	5,0	6,5
Côte d'Ivoire	6,5	6,1	6,5
Guinée Bissau	4,4	5,1	5,7
Mali	4,7	4,9	5,7
Niger	2,4	8,8	7,9
Sénégal	4,6	6,7	8,8
Togo	6,4	6,3	6,2
UEMOA	5,3	6,2	6,8

Sources : MEPD/DGE, RSM décembre 2024

I.2- L'inflation et les taux de change

I.2.1- L'inflation dans le monde

Sur le plan mondial, la désinflation observée depuis 2023, devrait se poursuivre en 2025. Selon le FMI, le taux d'inflation devrait ralentir à +4,2% en 2025, soit 1,4 point de pourcentage de moins qu'en 2024 (+5,6%).

Tableau 8 : Taux d'inflation en glissement annuel des principaux pays avancés et pays en développement (en %)

	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Chine	2,5	0,9	2,0	0,2	0,2	0,0
Brésil	3,2	8,3	9,3	4,6	4,4	5,3
États-Unis	1,2	4,7	8,0	4,1	2,9	1,8
Japon	0,0	-0,2	2,5	3,3	2,7	2,4
Zone Euro	0,3	2,6	8,4	5,4	2,4	2,0
Afrique Subsaharienne	11,2	11,6	15,2	17,6	18,3	13,3

Sources : MEPD/DGE ; FMI, Base de données économiques mondiales

I.2.2- Les taux de change

Sur le **marché des changes** en moyenne sur les six premiers mois de l'année 2025, l'euro enregistre en moyenne, des gains face au dollar américain (+1,1%) et au yuan renminbi (+1,6%). À l'inverse, elle s'est dépréciée face au yen (-1,5%), au rouble (-0,6%), au rand sud-africain (-0,8%) et à la livre sterling (-1,4%).

I.3- Les cours des matières premières

Sur la première moitié de l'année 2025, les **marchés mondiaux des matières premières** montrent une dynamique globalement favorable pour l'économie ivoirienne, grâce à la hausse des cours moyens des principaux produits d'exportation comme le cacao (+27,3%), le café (+38,2%), l'or (+39,6%), l'huile de palme (+13,7%) et le caoutchouc (+11,5%), en dépit du repli de ceux du coton (-15,0%) et du pétrole brut (-14,6%) pour lequel la production nationale est en pleine

croissance. De plus, les prix des principaux produits alimentaires importés comme le riz (-30,5%), le blé dur (-9,8%), et le sucre (-13,1%) sont en repli.

Tableau 9 : Cours des matières premières à fin juin 2025

	en Francs CFA/unité de mesure			en Dollar américain/unité de mesure		
	6 mois 2024	6 mois 2025	Var. 25/24	6 mois 2024	6 mois 2025	Var. 25/24
PRODUITS ALIMENTAIRES						
Café	2 335	3 205	37,2%	3,85	5,32	38,2%
Cacao	4 312	5 451	26,4%	7,10	9,04	27,3%
Huile de	537	607	12,9%	0,89	1,01	13,7%
Sucre	279	240	-13,9%	0,46	0,40	-13,1%
Riz	379	261	-31,0%	0,62	0,43	-30,5%
MATIERES INDUSTRIELLES						
Coton	1 229	1 035	-15,8%	2,03	1,72	-15,0%
Or	1 337	1 844	37,9%	2 204,05	3 077,91	39,6%
Pétrole	50 975	43 208	-15,2%	84,01	71,72	-14,6%

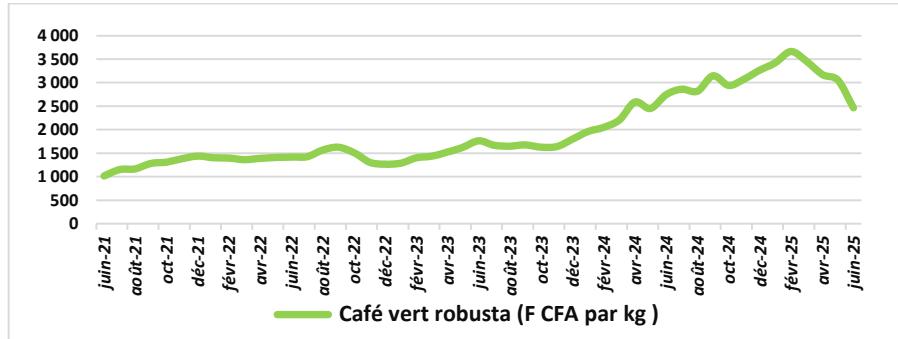
Sources : MEPD/DGE, Banque Mondiale - www.worldbank.org

I.3.1- Les produits alimentaires

Au premier semestre 2025, les cours, en monnaie locale, des principales cultures d'exportation affichent une évolution contrastée par rapport à la période correspondante de 2024.

Les cours du café vert robusta ont fortement augmenté (+37,2%) et s'établissent en moyenne à 3 205 FCFA/Kg à fin juin 2025 contre 2 335 FCFA/Kg à la période correspondante de 2024.

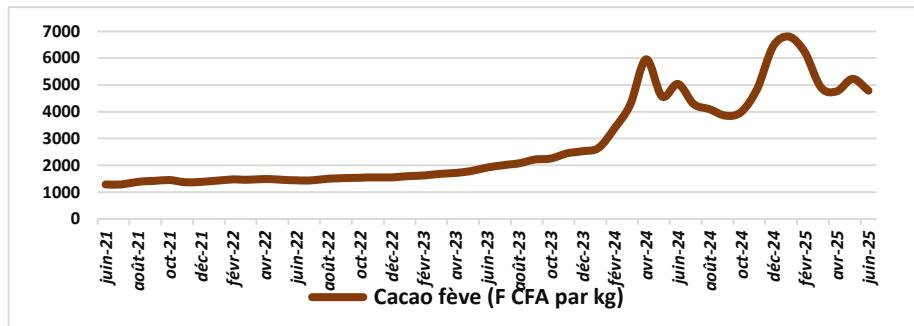
Figure 1 : Évolution des cours du café vert robusta en FCFA/kg



Sources : MEPD/DGE, Banque Mondiale

Les cours du cacao en FCFA ont également affiché des niveaux de prix très élevés. En effet, ils se sont accrus de 26,4% et ressortent en moyenne au premier semestre 2025 à 5 451 FCFA contre 4 312 FCFA à la période correspondante en 2024.

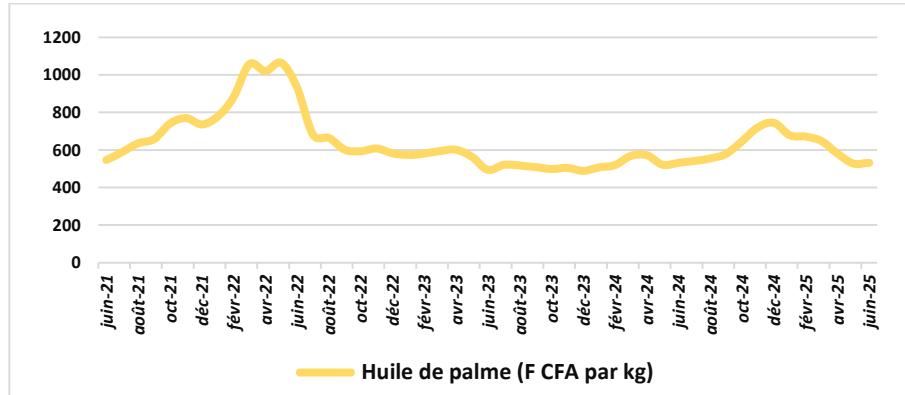
Figure 2 : Évolution des cours du cacao en F CFA/kg



Sources : MEPD/DGE, Banque Mondiale

Sur le marché de l'huile de palme, les cours ont augmenté de 12,9% pour s'afficher en moyenne à 607 FCFA/Kg contre 537 FCFA/Kg au premier semestre 2024.

Figure 3 : Évolution des cours de l'huile de palme en FCFA/kg

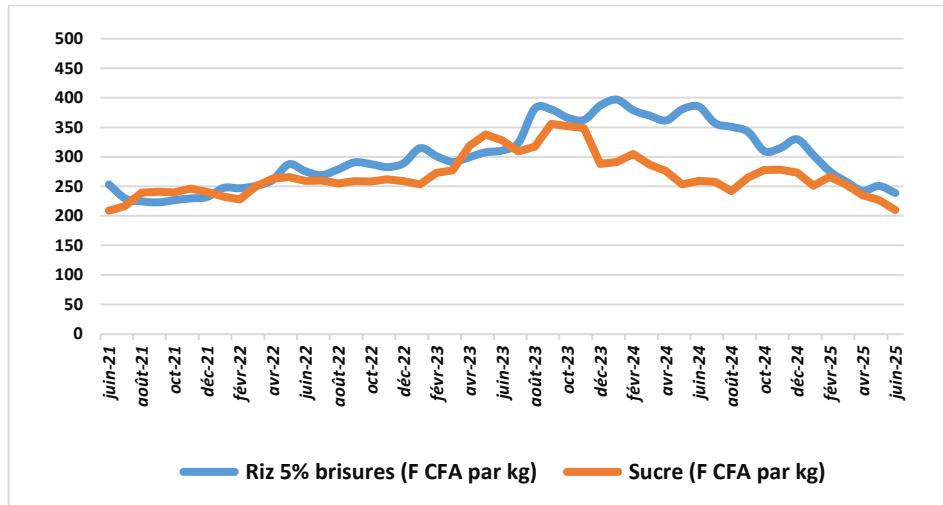


Sources : MEPD/DGE, Banque Mondiale

En revanche, en ce qui concerne le **riz blanchi de variété 5% brisures**, les cours moyens s'établissent à 261 FCFA/Kg au premier semestre 2025, en baisse de 31,0% par rapport à la période correspondante de 2024.

S'agissant du **sucré**, les cours moyens ont également affiché une réduction de 13,9% au cours du premier semestre 2025. Ils ressortent à 240 FCFA/kg contre 279 FCFA/kg à la même période de 2024.

Figure 4 : Évolution des cours du sucre et du riz F CFA/kg



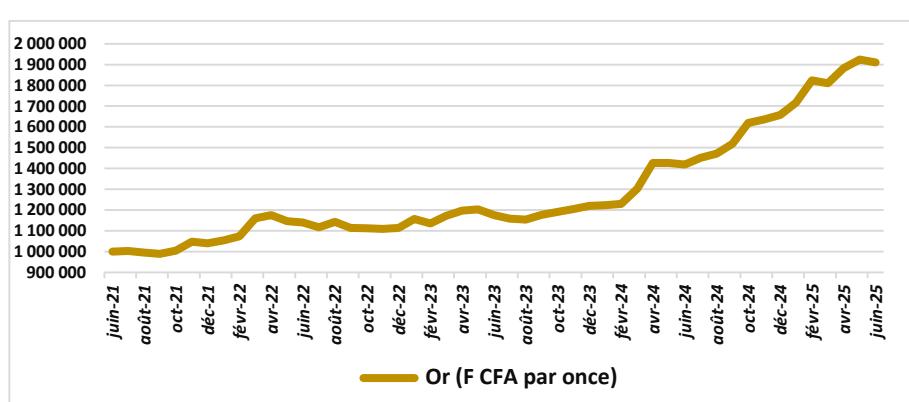
Sources : MEPD/DGE, Banque Mondiale

I.3.2. Les produits industriels

Les cours des produits industriels ont enregistré un accroissement des cours de l'or tandis que ceux du pétrole brut et du coton reculent.

À fin juin 2025, les cours de l'**or** progressent fortement de 37,9% pour s'établir en moyenne à 1 844 630 FCFA par once après 1 337 552 FCFA par once au semestre correspondant de 2024.

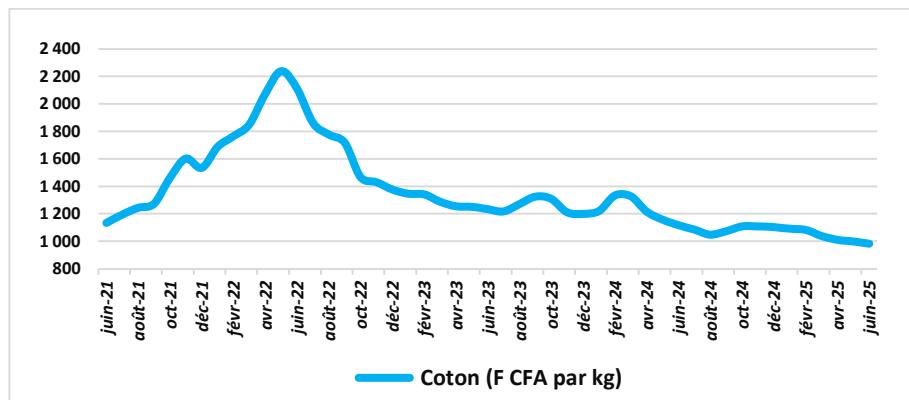
Figure 5 : Évolution des cours de l'or en FCFA/once



Sources : MEPD/DGE, Banque Mondiale

Les cours moyen du **coton** enregistrent une contraction de 15,8% pour ressortir à 1 035 FCFA/kg contre 1 229 FCFA/kg au premier semestre 2024.

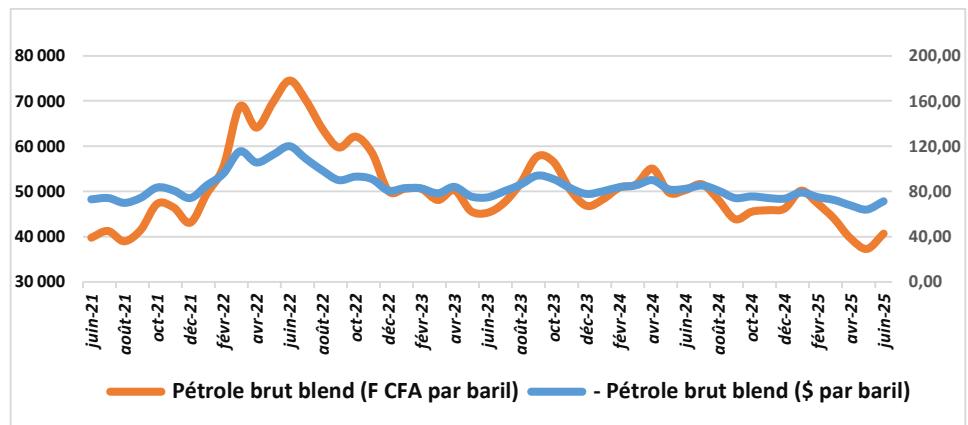
Figure 6 : Évolution des cours du coton en FCFA/kg



Sources : MEPD/DGE, Banque mondiale

En ce qui concerne le **pétrole brut**, les cours ont reculé de 15,2%. En effet, au premier semestre 2025, les cours se sont établis en moyenne à 43 208 FCFA le baril contre 50 975 FCFA enregistrés à la période correspondante de 2024.

Figure 7 : Évolution des cours du pétrole en FCFA/baril



Source : MEPD/DGE, Banque Mondiale

II - LE CADRAGE DE L'ECONOMIE IVOIRIENNE EN 2025

Sur le **plan national**, l'activité affiche une dynamique économique soutenue, marquée par des investissements structurants et des réformes robustes dans les secteurs clés de l'économie, en ligne avec la mise en œuvre du PND 2021-2025. En outre, elle bénéficie d'une forte amélioration des termes de l'échange et d'une politique monétaire accommodante avec la baisse du taux directeur de la BCEAO. Par ailleurs, l'Indice du Climat des Affaires (ICA) s'établit à 102,7, reflétant un optimisme des chefs d'entreprises. Les prix à la consommation sont contenus et les équilibres extérieur et budgétaire

se consolident. Par ailleurs, selon le rapport annuel sur l'Évaluation des politiques et des institutions (CPIA), publié le 10 juillet 2025 par la Banque Mondiale, la Côte d'Ivoire obtient la note de 3,9 sur 6, au-dessus de la moyenne de 3,1 pour l'ensemble de l'Afrique subsaharienne, affirmant ainsi son leadership en matière de gouvernance économique et de gestion des politiques publiques, en lien avec les réformes économiques structurelles et les actions entreprises pour une meilleure inclusion sociale.

Transformation structurelle de l'économie par l'industrialisation et le développement de grappes industrielles

La dynamique industrielle se renforce à travers la consolidation des filières à fort potentiel. En 2024, le volume de noix de cajou transformées localement a atteint 613 095 tonnes, correspondant à un taux de transformation de 36,4% et au terme du premier semestre 2025, ce sont 658 401 tonnes de noix de cajou transformées correspondant à un taux de transformation de 48,2% sur la période. Dans la filière cacao, le taux de broyage s'établissait à 34,0%, soit 754 218 tonnes en 2024 et devrait atteindre 42,0% d'ici fin 2025. Cependant, à fin juin 2025, le taux de transformation ressort à 35,1% correspondant à 209 386 tonnes, impulsé par l'implantation des usines de transformation et le développement de la chocolaterie locale. Ces performances sont tributaires de la création et l'extension de pôles agro-industriels à Bondoukou, Korhogo et Séguéla pour la noix de cajou, ainsi qu'à San Pedro pour le cacao, favorisant la montée en gamme des exportations (beurre et poudre de cacao, amandes décortiquées, chocolat) et dynamisant des filières connexes telles que l'emballage, la logistique, la maintenance industrielle et l'énergie. Toutefois, la réussite de cette dynamique requiert l'approvisionnement continu des unités industrielles, au nombre de 36

pour la transformation du cajou et de 16 pour le broyage et la seconde transformation du cacao.

Dans la filière hévéicole, la Côte d'Ivoire maintient son leadership continental avec 82,0% de la production africaine, et ambitionne d'occuper le deuxième rang mondial. L'orientation vers la deuxième transformation, incluant la fabrication de pneus et de pièces techniques, combinée à la labellisation du caoutchouc ivoirien, ouvre de nouveaux marchés et renforce la compétitivité nationale. L'agro-industrie connaît également une avancée stratégique avec le financement par le FIDA (45,6 milliards) du pôle agro-industriel du Nord-Est. Ce projet vise à moderniser les systèmes de production, appuyer les coopératives agricoles, et promouvoir la transformation locale des produits vivriers.

Dans le secteur extractif, la découverte d'une nouvelle mine d'or à Doropo, représente 100 tonnes de réserves pour un investissement de 300 milliards, et la création de 2 500 emplois. Cette découverte combinée à la mise en place du nouveau cadre réglementaire pour l'orpaillage artisanal marque une avancée majeure.

Sur le plan énergétique, outre la mise en service technique du barrage hydroélectrique de Gribou popoli d'une puissance de 112 MW, il est noté l'achèvement de la centrale solaire de Boundiali d'une puissance 83,5 MWc, après la première phase de 37,5 MWc réalisée en 2024, et d'autres centrales solaires sont en cours de construction, notamment celles de Katiola (50 MWc) et de Tengrela, portées par CI-ENERGIES, illustrent le renforcement d'un mix énergétique plus vert. Par ailleurs, le nouveau quai pétrolier de PETROCI à Vridi accroît quant à lui la capacité logistique énergétique du pays, confirmant sa vocation de hub régional.

De même, le numérique émerge comme un catalyseur de croissance. Le projet Invent'Demain et la participation de startups ivoiriennes à

VivaTech 2025 démontrent la vitalité de l'innovation technologique, soutenue par un fonds public de deux milliards. Ce socle numérique irrigue plusieurs autres secteurs, améliorant ainsi l'efficacité économique.

Développement du capital humain et promotion de l'emploi

Les efforts en faveur du capital humain s'intensifient, notamment par le déploiement du Projet d'Amélioration des Compétences, de l'Entrepreneuriat et de l'Emploi des Jeunes (82,8 milliards) qui a déjà formé 5 000 jeunes dans des métiers d'avenir. L'amélioration des infrastructures scolaires (213 nouvelles salles, préscolaire inclus) et la distribution de près d'un million de kits scolaires consolident l'accès à l'éducation. Aussi, la formation professionnelle et l'insertion des jeunes restent au cœur des priorités nationales. Le Centre de Formation pour Apprentis (CFA) de Yopougon, inauguré en juin 2025, permettra de former 1 000 jeunes aux métiers du bâtiment. À cela s'ajoute l'ouverture annoncée de sept nouveaux établissements d'enseignement technique à la rentrée 2025–2026. Par ailleurs, le programme de stage d'immersion cible 50 000 jeunes pour l'année 2025, favorisant leur employabilité avec une allocation mensuelle de 45 000.

Dans le domaine de la santé, le Centre National de Radiothérapie de Grand-Bassam, achevé à 90,0%, viendra combler un déficit structurel dans la prise en charge des cancers, avec des équipements de dernière génération.

Développement du secteur privé et de l'investissement

La transformation économique repose sur un tissu entrepreneurial en pleine expansion. Cette tendance positive s'explique par le

renforcement des instruments d'appui à l'entrepreneuriat, notamment via la Société de Garantie des crédits aux PME (SGPME) qui a garanti 54,8 milliards de crédits pour 1 773 entreprises, de 2022 à juin 2025. En outre, les efforts en faveur des startups, des PME innovantes et de la promotion du label « Made in Côte d'Ivoire », trouvent un écho favorable auprès des investisseurs.

Le Projet des Chaînes de valeur Compétitives pour l'Emploi et la Transformation économique (PCCET) doté de 200 millions de dollars sur la période 2021-2027, finance les activités visant notamment à corriger des faiblesses du marché dans les chaînes de valeur soutenues (mangue, ananas, hévéa, palmier à huile, textile & habillement et karité). Il soutient également la création d'emplois et la transformation économique, notamment en augmentant la productivité par la diversification, en attirant les investissements privés nationaux et internationaux, en stimulant l'intégration internationale à travers des chaînes de valeur plus compétitives, en facilitant le commerce et en favorisant la mise à niveau technologique ainsi qu'un meilleur accès des entreprises ivoiriennes au financement.

Inclusion, solidarité nationale et sécurité

L'inclusion se renforce à travers le PSGouv, qui a permis la réhabilitation de 7 802 pompes hydrauliques et l'élargissement des filets sociaux à 70 000 nouveaux ménages, pour un total de 527 000 bénéficiaires. L'adoption de la Politique Nationale d'Égalité, de l'Équité et du Genre (PNEEG) marque une avancée vers l'institutionnalisation du genre, l'accès équitable aux opportunités et le développement inclusif. Le programme « CMU Zéro cotisation » élargit la gratuité des soins aux travailleurs du secteur informel, tandis

que les femmes et les enfants en zones rurales bénéficient de la gratuité ciblée.

Le Gouvernement a autorisé la mise en œuvre du projet « Popote Familiale », destiné à renforcer l'inclusion sociale et économique des ménages vulnérables, à travers une aide alimentaire et non alimentaire ciblée. Ce programme couvrira 2 000 foyers, composés de 5 à 10 personnes répartis sur l'ensemble du territoire national, qui recevront chaque mois, pendant une période de sept (7) mois, un kit alimentaire et d'hygiène.

Ces mesures de protection et de solidarité visent à soutenir la cohésion nationale.

Développement régional, environnement et changement climatique

Les enjeux environnementaux et climatiques font l'objet d'une attention particulière. Un financement de 98 milliards a été mobilisé pour restaurer 140 000 hectares de forêts dégradées. La Côte d'Ivoire est devenue le premier pays africain à finaliser un contrat de réduction d'émissions avec le Fonds de partenariat pour le carbone forestier (FCPF), générant 50 millions de dollars pour ses efforts de reboisement. La contribution déterminée au niveau national de troisième génération (CDN 3.0) engage une réduction des émissions de gaz à effet de serre à hauteur de 30,4% à l'horizon 2030, accompagnée par le projet Transition Bas Carbone-Côte d'Ivoire (TBC-CI) pour le suivi environnemental en agriculture.

Dans le domaine de la biodiversité, l'adhésion à la Convention des Nations Unies sur le Droit de la Mer (CNUDM) marque un engagement fort pour la préservation des écosystèmes marins. Par ailleurs, le partenariat avec Lofty Farm pour l'aquaculture durable sur

les barrages hydroélectriques vise à réduire les importations de poissons et à renforcer la sécurité alimentaire.

L'amélioration des infrastructures urbaines et régionales se poursuit avec notamment, la mise en service des échangeurs de Koumassi, d'abatta, et du carrefour Akwaba, ainsi que le bitumage des axes M'Batto–Anoumaba–Céchi, Daloa-Issia et Yakassé-Attobrou-Bettié, contribuant à renforcer la mobilité des personnes et la fluidité commerciale.

Modernisation de l'administration et amélioration de la gouvernance

La réforme de l'administration publique s'accélère avec la digitalisation croissante des services. L'extension de la plateforme e-justice à onze (11) nouvelles juridictions permet de réduire les délais judiciaires et d'améliorer l'accès à la justice. En parallèle, la sécurisation foncière connaît une avancée significative, avec plus de 61 000 certificats fonciers délivrés depuis 2018, grâce à l'Agence Foncière Rurale (AFOR).

La finalisation du projet de Recensement Général des Entreprises (RGEE-CI) permettra d'enregistrer 1,2 million d'unités économiques, en vue d'assurer une meilleure visibilité du tissu productif national. La gouvernance des données et l'intelligence artificielle font désormais partie intégrante des politiques publiques, avec une stratégie nationale visant à encadrer l'usage technologique dans une logique d'inclusion et de souveraineté numérique.

II.1- La production agricole

Au premier semestre 2025, le secteur primaire est marqué par une évolution mitigée de l'agriculture d'exportation et industrielle. Toutefois, il devrait bénéficier d'un accroissement soutenu de l'agriculture vivrière.

En effet, l'agriculture industrielle et d'exportation est caractérisée par le repli des productions de cacao fèves, de café, de coton graine tandis que celles de la banane dessert, de noix de cajou et de caoutchouc augmentent.

Tableau 10 : Principales productions de l'agriculture d'exportation

(En tonnes)	6 mois 2024	6 mois 2025	Variation (%)
Cacao fèves	721 893,0	554 897,0	-23,1
Café	70 782,0	24 548,0	-65,3
Noix de cajou	867 528,0	1 364 742,0	57,3
Banane dessert	204 357,7	213 133,4	4,3
Caoutchouc naturel	735 881,0	848 487,6	15,3
Sucre	128 446,5	105 175,2	-18,1
Coton graine	254 083,2	236 142,4	-7,1
Régime de palme*	1 460 179,0	1 420 103,1	-2,7

Sources : MEPD/DGE, OPA, MEMINADERPV

*Données à fin mai

Par spéulation, les principales tendances à fin juin 2025 par rapport à fin juin 2024 se présentent comme suit :

La filière **cacaoyère** poursuit sa tendance à la baisse observée depuis le premier trimestre 2025. Cette situation découle des conditions climatiques défavorables entre novembre 2024 et mars 2025 en lien avec une période de sécheresse plus longue, (passant de 1 à 3-4 mois), affectant ainsi les rendements en lien avec les retards de la floraison et la maturation des cabosses. Par ailleurs, les inondations enregistrées en fin d'année 2024 avec le débordement des rivières du Sassandra, notamment dans la région de la NAWA (grande zone de production de cacao), ont détruit de nombreuses plantations.

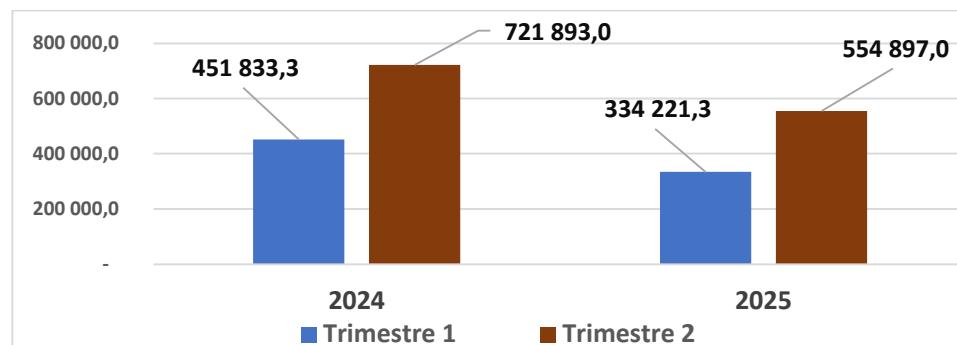
Toutefois, cette baisse marquée de la production, contraste avec l'amélioration significative des revenus des producteurs qui ont bénéficié de l'évolution favorable des prix mondiaux. En effet, le prix moyen d'achat bord champ du cacao de janvier à juin 2025 s'affiche à 1 959 FCFA/KG contre 1 187 FCFA/KG en 2024, soit une hausse de 65,04%. Cette hausse des prix est à mettre au profit de la hausse des cours mondiaux et du mécanisme de garanti des prix aux producteurs. Ainsi, l'accroissement du prix au producteur a impacté le revenu brut cumulé des producteurs qui est ressorti à 1 087,102 milliards au premier semestre 2025, contre 856,922 milliards sur la même période en 2024, soit une progression de 26,9%.

Concernant la transformation locale, elle est en plein essor avec notamment plusieurs initiatives d'installation d'unités enregistrées ces dernières années. Ainsi, la capacité installée de l'ensemble des unités de transformation de fèves de cacao a atteint 1 080 000 tonnes en 2024-2025 contre 972 040 tonnes en 2023-2024, 826 040 tonnes en 2022-2023 et contre 700 000 tonnes en 2016-2017. Au 30 juin 2025,

le taux de transformation en 2024-2025 ressort à 39,0% avec un volume de fèves transformées et exportées de 536 017 tonnes.

Par ailleurs, en vue d'accélérer son processus d'industrialisation, un complexe industriel dénommé « Transcao PK 24 », a été inauguré le 26 juin 2025. Il est bâti sur 21 hectares avec une usine de broyage de 50 000 tonnes, un entrepôt de stockage de 160 000 tonnes, un centre de formation aux métiers du cacao et chocolat ainsi qu'un bâtiment administratif.

Figure 8 : Production de cacao (en tonnes)

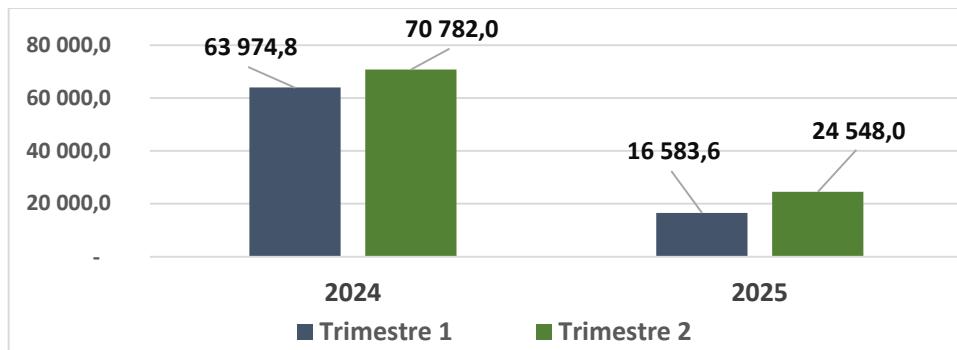


Sources : MEPD/DGE, CCC

La culture du **café** subit également les effets des conditions météorologiques défavorables susmentionnées qui ont eu un impact négatif sur la production. Néanmoins, la hausse des cours sur le marché mondial a permis d'accroître le prix garanti aux producteurs, lequel a atteint 1 500 FCFA/kg au cours du premier semestre de 2025, contre 900 FCFA/kg durant la même période en 2024, représentant une augmentation de 67,0%. Cette majoration du prix a modéré l'incidence de la baisse de la production sur le revenu brut global des

producteurs entre janvier et juin 2025. Il est estimé à 36,823 milliards de FCFA, contre 63,703 milliards de FCFA au cours de la même période en 2024, soit une réduction de 42,2%.

Figure 9 : Production de café (en tonnes)

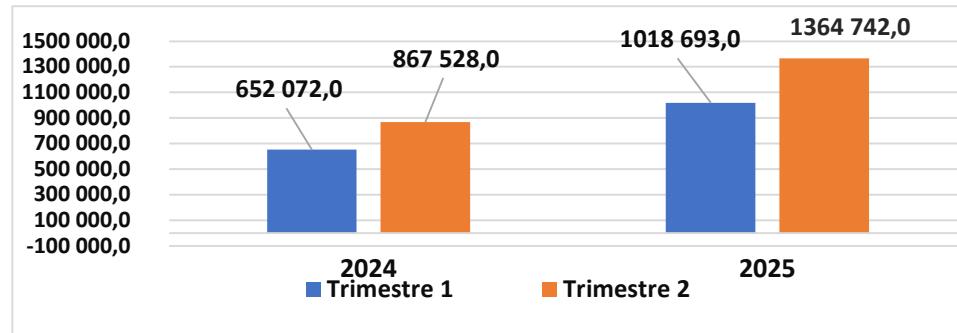


Sources : MEPD/DGE, CCC

S'agissant de la filière de la **noix de cajou**, elle affiche des signaux très positifs dès le début de l'année 2025, après une année 2024 particulièrement difficile. Ce regain d'activités est principalement dû à une augmentation significative du prix d'achat aux producteurs, atteignant 425 FCFA/kg, soit un bond de 54,5% par rapport à l'année précédente. En outre, les conditions climatiques favorables et l'adoption de solutions phytosanitaires innovantes, offrant une protection accrue contre les affections des cultures, ont joué un rôle déterminant. Sur le plan de la transformation, il est enregistré un taux de 48,2% au premier semestre 2025, correspondant à un volume transformé de 658 401,0 tonnes contre 328 376,0 tonnes enregistrées à la même période en 2024. Cette prouesse est le fruit de deux facteurs clés : (i) une exploitation optimisée des capacités de transformation installées, facilitée par les financements bancaires alloués aux

opérateurs locaux et (ii) une politique favorisant l'approvisionnement des entreprises locales en début de saison, du 24 janvier au 15 mars 2025, avant d'ouvrir le marché aux autres exportateurs de noix brutes.

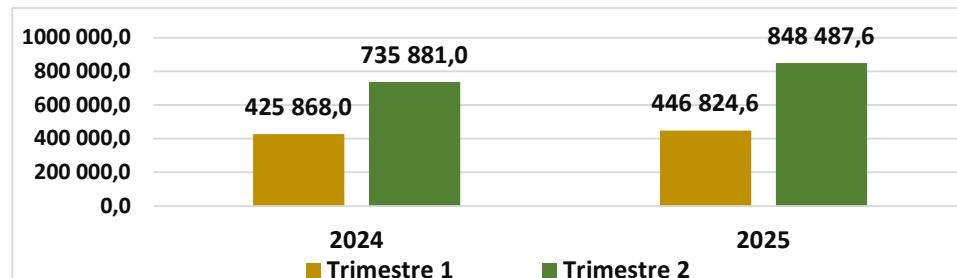
Figure 10 : Production d'anacarde (en tonnes)



Sources : MEPD/DGE, CCA

Quant à la production de **caoutchouc naturel**, elle est soutenue par la hausse des prix internationaux et des formations sur les techniques de saignée. Le secteur bénéficie également de projets d'amélioration de la qualité et de la traçabilité, comme le géoréférencement des producteurs.

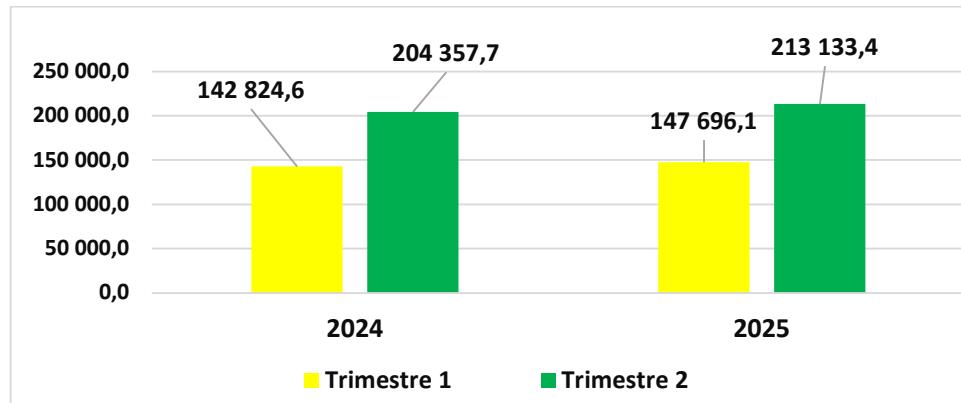
Figure 11 : Production de caoutchouc naturel (en tonnes)



Sources : MEPD/DGE, MEMINADERPV

Le secteur de la **banane dessert** connaît une progression grâce à une exploitation plus judicieuse des réserves hydriques. Cette embellie est également due à une logistique d'exportation fluidifiée grâce à l'entente entre les entreprises locales et les collaborateurs mondiaux. Aussi, la mise en œuvre d'un programme de développement agricole, axé sur l'appui aux intrants, l'introduction de machines et le perfectionnement des compétences des cultivateurs, a porté ses fruits.

Figure 12 : Production de banane dessert (en tonnes)



Sources : MEPD/DGE, MEMINADERPV

Les performances des cultures citées plus haut sont tout de même contrebalancées par les baisses des spéculations suivantes :

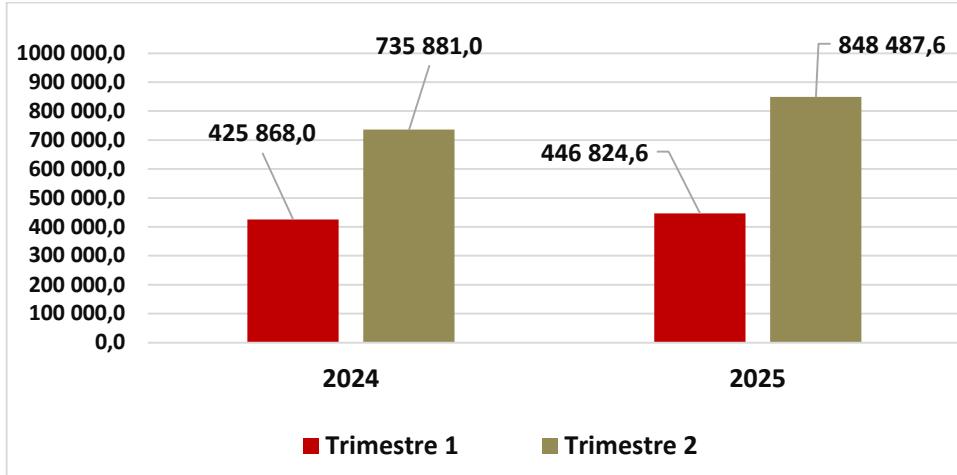
La production de **coton** enregistre une baisse entre les campagnes 2023-2024 et 2024-2025 (de décembre 2024 à mai 2025). Cette régression s'explique principalement par un désintérêt croissant des cultivateurs, qui privilégièrent désormais des cultures plus lucratives comme le soja ou l'anacarde, entraînant ainsi, une diminution des surfaces cultivées. De plus, la flambée des prix des intrants agricoles

essentiels, tels que les herbicides, les insecticides et les engrains, a obéré les coûts de production.

Ainsi, à la lumière du bilan de la campagne cotonnière 2024-2025 et en prévision de la campagne 2025-2026, les autorités ont entériné plusieurs mesures importantes à savoir :

- le maintien à 310 FCFA/kg pour le coton graine de 1^{er} choix et 285 FCFA/kg pour le 2^{ème} choix au même niveau que ceux de la campagne précédente. Cette décision vise, entre autres, à préserver le pouvoir d'achat des producteurs et à stabiliser leurs revenus ;
- l'allocation d'une subvention globale de 25,3 milliards pour accompagner cette décision répartie entre 19,1 milliards destinés à maintenir le niveau des prix payés aux producteurs et 6,2 milliards pour atténuer le coût des intrants agricoles, notamment les engrains (NPK, urée) et les insecticides. Par ailleurs, concernant la production locale d'engrais, plusieurs initiatives sont entreprises. Il s'agit notamment de (i) la production d'engrais organiques à partir de résidus de cultures et (ii) la production d'engrais minéraux en relation avec des partenariats, notamment avec OCP AFRICA ;
- le règlement des arriérés de subventions cumulés des campagnes précédentes (2022-2023, 2023-2024 et 2024-2025), pour un montant total de 25,45 milliards. Ce paiement sera effectué en trois tranches avant la fin de l'année 2025, afin de soulager significativement la trésorerie des acteurs de la filière.

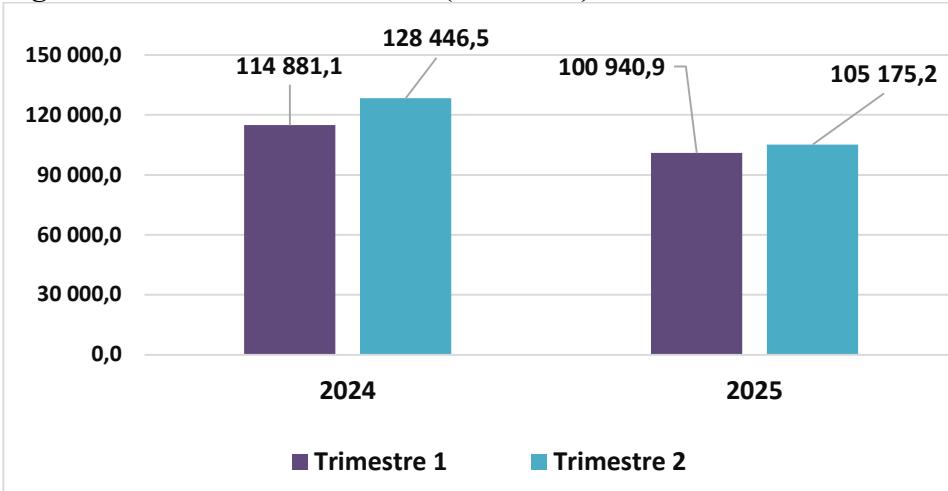
Figure 13 : Production de coton graine (en tonnes)



Sources : MEPD/DGE, CCA

Quant à la filière du **sucré**, après avoir terminé l'année 2024 sur une bonne note, elle se retrouve confrontée à des difficultés dès les premiers mois en enregistrant des baisses. Elle subit de plein fouet les difficultés au sein de la principale société sucrière du pays. Cependant, avec des investissements continus réalisés dans le secteur dans le cadre du contrat plan signé entre le Gouvernement et les entreprises sucrières, la filière devrait connaître un rebond de la production dans les mois à venir.

Figure 14 : Production de sucre (en tonnes)



Source : MEPD/DGE, Filière Sucre

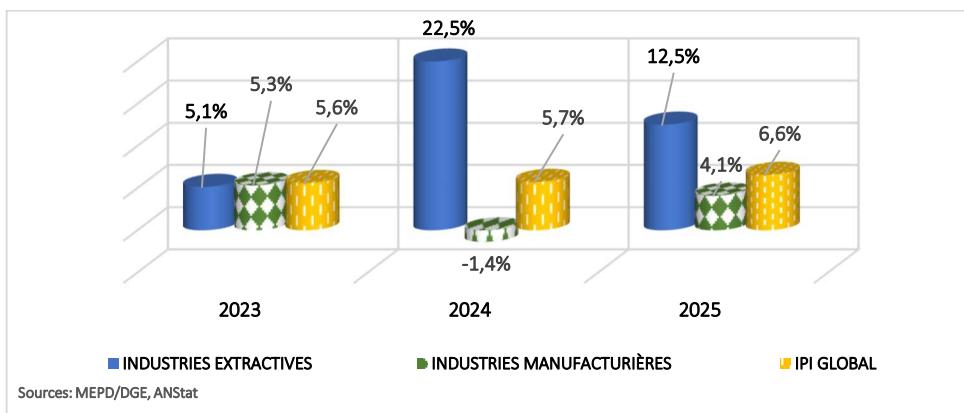
En ce qui concerne la production de **régime de palmier**, elle se heurte à des obstacles considérables en lien avec la pénurie de précipitations. De plus, le prix élevé des intrants, combiné à la migration de la main-d'œuvre vers des cultures offrant de meilleures perspectives financières, compliquent davantage la situation. Cependant, un redressement est envisageable grâce à des initiatives telles qu'un programme de fertilisation et de modernisation des plantations existantes. L'introduction d'un nouveau système de tarification, conçu pour être plus attractif pour les cultivateurs, devrait également contribuer positivement à cette reprise.

II.2- La production industrielle

Le secteur secondaire est marqué par une progression de l'activité industrielle et un dynamisme attendu du BTP.

En moyenne sur le premier semestre 2025, l'activité industrielle mesurée par l'***Indice de la Production Industrielle (IPI) en volume*** progresse de 6,6%, stimulé par la hausse des productions des « industries extractives » (+12,5%), des « industries manufacturières » (+4,1%) et des « industries de production et de distribution d'électricité de gaz et d'eau » (+3,8%).

Figure 15 : Evolution des indices de la production industrielle à fin juin, en glissement annuel



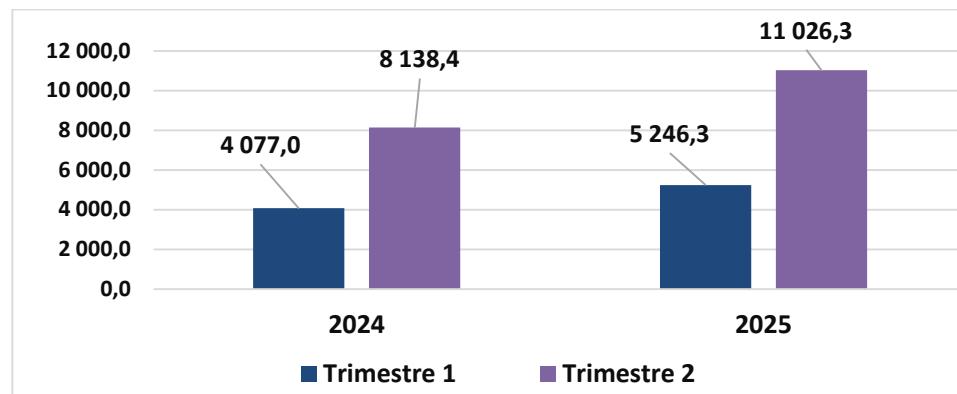
Sources : MEPD/DGE, ANStat

Les « **industries extractives** » enregistrent un accroissement grâce à la robustesse des divisions « extraction d'hydrocarbures » (+28,4%) et « extraction de minerais métalliques » (+6,6%).

La division « extraction d'hydrocarbures » bénéficie de la hausse de 35,5% de la production de pétrole brut portée par la mise en production de la phase 2 du champ Baleine en décembre 2024. La réalisation de cette seconde phase porte la production totale du champ

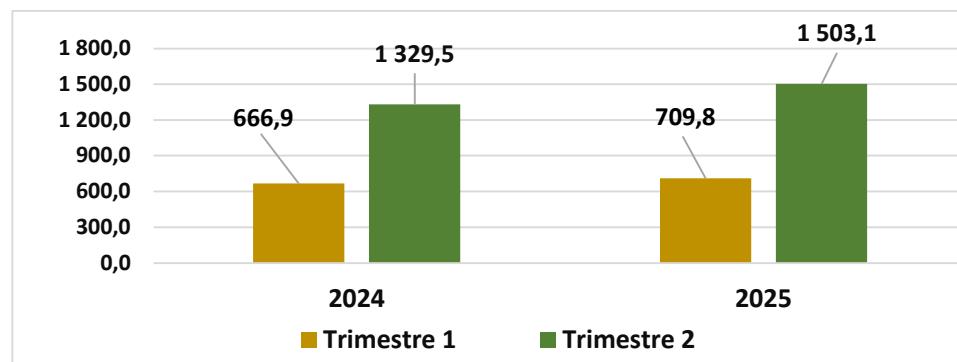
à un débit moyen d'environ 61 000 barils/jour de pétrole brut et 72 millions de pieds cubes par jour de gaz naturel associé.

Figure 16 : Production de pétrole brut (milliers de barils)



Quant à la production de gaz naturel, elle s'accroît de 13,1%. Le secteur électricité est le principal débouché du gaz naturel.

Figure 17 : Production de gaz (millions de m³)



S'agissant de la division « extraction de minerais métalliques », elle profite de la hausse de la production d'or de 6,8%. Cette progression résulte des effets combinés de la bonne tenue du cours de l'or, de la montée en production de la nouvelle mine de Lafigué ouverte en octobre 2024, et du renforcement des mesures de contrôle des exploitations minières. Les productions de nickel et de manganèse enregistrent également des hausses respectives de 19,4% et 14,9%. La hausse de la production de manganèse est due à la reprise d'activités en 2024 de la mine de Zemougoula, dans le département d'Odienné associée aux bonnes performances réalisées par les autres sociétés productrices. Quant à la production de nickel, sa progression s'explique par les mesures prises par la société d'exploitation pour faire face aux difficultés d'extraction, de transport, et d'embarquement du minerai lors des intempéries. S'agissant de la bauxite, sa production s'accroît de 134,7% grâce à l'accélération des activités qui ont repris pleinement depuis le deuxième semestre 2023 sur la mine de Bongouanou après quasiment trois ans d'arrêt.

En ce qui concerne le diamant, il n'y a pas eu de production à fin juin 2025. La production de diamant avait considérablement baissé ces dernières années avec l'épuisement des réserves exploitables par la méthode artisanale. Elle devrait toutefois, rebondir avec l'utilisation d'engins mécanisés dans le cadre de l'exploitation semi-industrielle à venir.

Au niveau des « **industries manufacturières** », la production augmente essentiellement grâce à la hausse des divisions « fabrication de boissons » (+17,8%), « fabrication de produits chimiques » (+22,1%), « métallurgie » (+76,3%), « fabrication de meubles et matelas » (+34,8%) et « fabrication de matériaux minéraux » (+16,5%). En revanche, ces hausses ont été modérées par la baisse de

la principale division de l'indice à savoir « fabrication de produits alimentaires » (-8,8%).

Dans la division « raffinage pétrolier et cokéfaction », la production de produits pétroliers se replie de 0,9% induite par le retrait de 35,3% de la production de fuel-oil.

Dans la division « **production et distribution d'électricité et de gaz** », la production nette d'électricité progresse de 4,2%, grâce à la hausse de la production de source hydraulique (+21,1%) amoindrie toutefois par la baisse de la production de source thermique (-0,5%).

La production d'électricité est soutenue par la vitalité de la demande intérieure (+6,2%) et des exportations (+26,8%).

II.3- Le BTP

L'activité du **Bâtiment et des Travaux Publics (BTP)** devrait être orientée à la hausse à fin juin 2025, au vu de la progression des importations en volume de clinker (+18,1%).

Ce secteur bénéficie de l'avancement de plusieurs projets d'infrastructures majeurs, notamment : (i) la construction de trois échangeurs sur le boulevard Koffi Gadeau, (ii) l'échangeur du grand carrefour de Koumassi, (iii) le chantier du Métro d'Abidjan, (iv) la finalisation de l'autoroute de contournement d'Abidjan (Y4), (v) les projets d'aménagement et de bitumage de routes à l'intérieur du pays, dont Yakassé-Attobrou- Bettié, Daloa-Issia et Vavoua- Zuenoula, ainsi que (vi) la construction de 4300 logements sociaux et économiques, dont 1200 à Akoupé-Zeudji PK 24 dans le District Autonome d'Abidjan.

II.4- Les activités tertiaires

Au premier semestre 2025, le secteur tertiaire se consolide en relation avec la vigueur de l'activité commerciale, le redressement généralisé du transport et la bonne tenue du chiffre d'affaires dans les Technologies de l'Information et de la Communication.

Dans le **commerce**, l'**indice du chiffre d'affaires (ICA)** affiche une progression globale de 12,6% contre un reflux de 6,8% à la même période de l'année 2024. Cette bonne évolution résulte de la forte progression du commerce de gros (+37,7%), en particulier du segment des produits agricoles (+70,9%) qui bénéficie du renchérissement des prix de vente du cacao et de l'anacarde. En outre, le commerce de détail (+11,6%) est également en accroissement grâce à la hausse des ventes en magasins spécialisés (+17,9%), confirmant ainsi, la vitalité la demande intérieure. Par ailleurs, l'ICA commerce et réparation d'automobiles et de motocycles (+13,6%) contribue à cette expansion du commerce en lien avec les ventes de véhicules (+19,4%) et le secteur motocycles (+25,5%).

Figure 18 : Evolution de l'indice du chiffre d'affaires du commerce



Sources : MEPD/DGE, ANStat

Au niveau du **transport**, l'activité se redresse globalement après un démarrage timide au début de l'année 2025. En effet, au terme du premier semestre 2025, le secteur du transport affiche une orientation favorable de toutes ses composantes.

Tableau 11 : Évolution des principaux indicateurs dans le transport

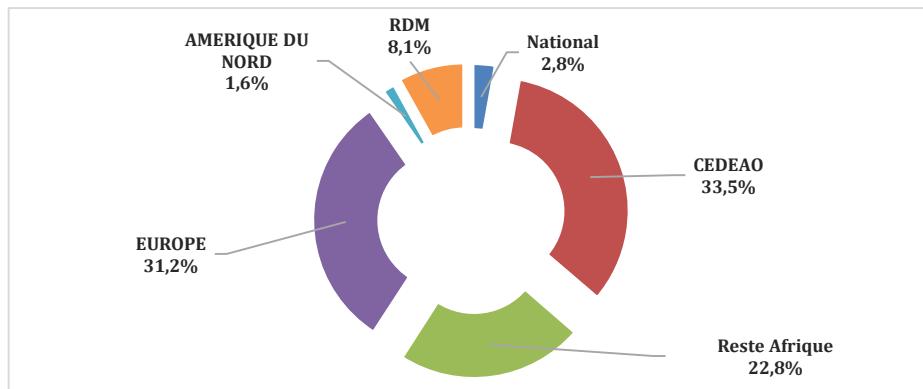
	06 mois 2024	06 mois 2025	Variation (%)
Trafic de marchandises dans le ferroviaire (en tonnes)	412 475,1	415 733,6	0,8
Total voyageurs (aérien)	1 191 111	1 234 663	3,7
Passagers commerciaux (aérien)	1 095 914	1 106 284	0,9
Trafic global de marchandises dans le maritime (en milliers de tonnes)	22 632,2	25 664,4	13,4

Sources : MEPD/DGE, SITARAIL, AERIA

Après un premier trimestre 2025 morose en lien avec la forte progression enregistrée au premier trimestre 2024 en raison de la tenue de la CAN 2023, le **transport aérien** se redresse au cours du deuxième trimestre 2025. Au total, au terme du premier semestre 2025, le nombre de passagers commerciaux dans l'aérien enregistre une légère hausse de 0,9%. En outre, le transit direct (+42,6%) et le fret aérien (+7,2%) consolident leur bonne tenue.

Par ailleurs, la structure des flux reste dominée par les liaisons avec la CEDEAO (33,5%), l'Europe (31,2%) et le reste de l'Afrique (22,8%), tandis que le trafic domestique demeure statique à 2,8%.

Figure 19 : Répartition des passagers au départ d'Abidjan par destination à fin juin 2025



Sources : MEPD/DGE, AERIA

Le **transport routier** après un début d'année difficile, retrouve enfin son dynamisme et progresse de 7,9% au terme du premier semestre 2025 par rapport à la période correspondante de 2024. Cette embellie est attestée par l'augmentation de la consommation de carburants et le renforcement des échanges commerciaux, ainsi que le dynamisme du transport urbain.

Dans le **transport ferroviaire**, l'activité a été en berne durant les quatre premiers mois de l'année 2025 (-5,4%), avant de se redresser à partir des mois de mai et juin 2025. Ainsi, le trafic global de marchandises enregistre une hausse de 0,8% au terme du premier semestre 2025 par rapport à la période correspondante de 2024. Cette

amélioration est attribuable à la reprise progressive des échanges de marchandises entre le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire.

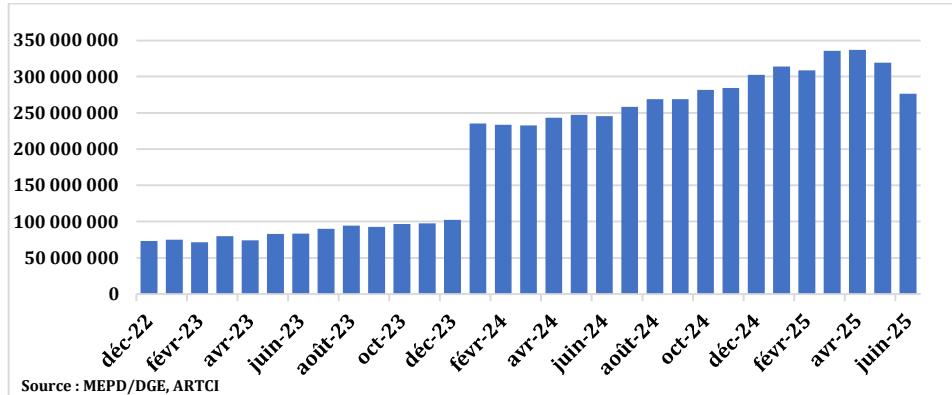
Le **transport maritime**, maintient un rythme soutenu, avec une progression de 13,4% du trafic global de marchandises à fin juin 2025, portée par la hausse du transbordement (+19,7%), du trafic national (+13,2%) et du transit (+18,2%).

Le port d'Abidjan renforce sa position stratégique (+14,9% au premier semestre 2025) et obtient une notation financière « AA » long terme et « A1 » court terme, tandis que le port de San Pedro enregistre une croissance de 4,0%.

Par ailleurs, le Port Autonome d'Abidjan (PAA) concrétise sa montée en puissance sur l'échiquier logistique régional à travers l'accostage historique du KOTA OASIS de l'armateur PIL qui symbolise l'avenir du shipping mondial plus respectueux de l'environnement. Cet événement témoigne des infrastructures modernes du port et de l'engagement des acteurs portuaires, tels que Abidjan Terminal, avec l'acquisition de nouveaux équipements de manutention livrés en vue de répondre à la croissance soutenue du trafic.

Dans le secteur des **télécommunications**, les **technologies de l'Information et de la Communication (TIC)** poursuivent leur expansion en relation avec la progression du chiffre d'affaires global du secteur (+1,3%), soutenue par celui de l'internet fixe (+11,7%) et la téléphonie fixe (+0,6%) ainsi que la téléphonie mobile (+4,6%). Cependant, au niveau du volume d'activité, le secteur affiche une évolution contrastée en lien avec la hausse du trafic internet (+31,5%) tandis que les SMS (-16,1%) et la voix (-38,9%) se contractent au terme du premier semestre 2025.

Figure 20 : Évolution du trafic internet



Sources : MEPD/DGE, ARTCI

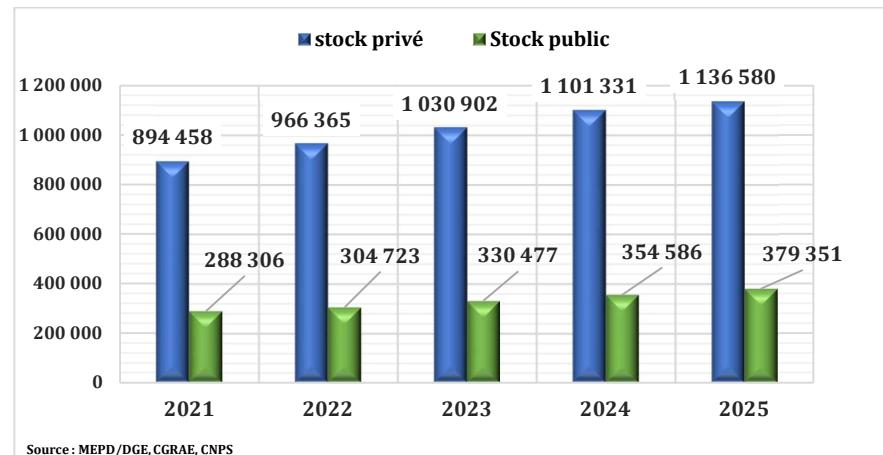
Le secteur des TIC demeure un levier de développement durable qui est au centre de l'action gouvernementale. Ainsi, après le cycle secondaire, les TIC seront enseignées dans le pré-primaire et le primaire à compter de la rentrée scolaire 2025-2026. La mise en œuvre de cette réforme issue des États Généraux de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation (EGENA) bénéficiera du soutien de la Banque Mondiale.

II.5- L'emploi moderne

Le marché de l'emploi maintient son dynamisme et demeure bien orienté au terme du premier semestre 2025, avec une augmentation de 4,1% du nombre de salariés par rapport à la même période de 2024. Cette orientation favorable est imputable à la fois à la bonne tenue de l'emploi auprès du secteur privé (+3,2%) et du secteur public (+7,0%). En outre, les créations d'emplois bruts atteignent 70 139 sur le semestre (+10,1%), majoritairement dans le secteur privé (72,6%),

avec une forte présence au niveau du commerce (24,8%), des BTP (13,5%) et de l'industrie manufacturière (13,6%).

Figure 21 : Évolution des stocks de salariés à fin juin 2025



Sources : MEPD/DGE, CGRAE, CNPS

Par ailleurs, le lancement d'un guichet spécial de 1,5 milliard en faveur des jeunes entrepreneurs agricoles illustre la volonté du Gouvernement de stimuler la production vivrière et de favoriser l'employabilité des jeunes et des femmes.

II.6- L'évolution des prix à la consommation et des prix de la production industrielle

Au cours des six premiers mois de l'année 2025, la hausse des prix à la consommation est restée contenue. En revanche, le prix moyen de la production industrielle a enregistré une forte progression.

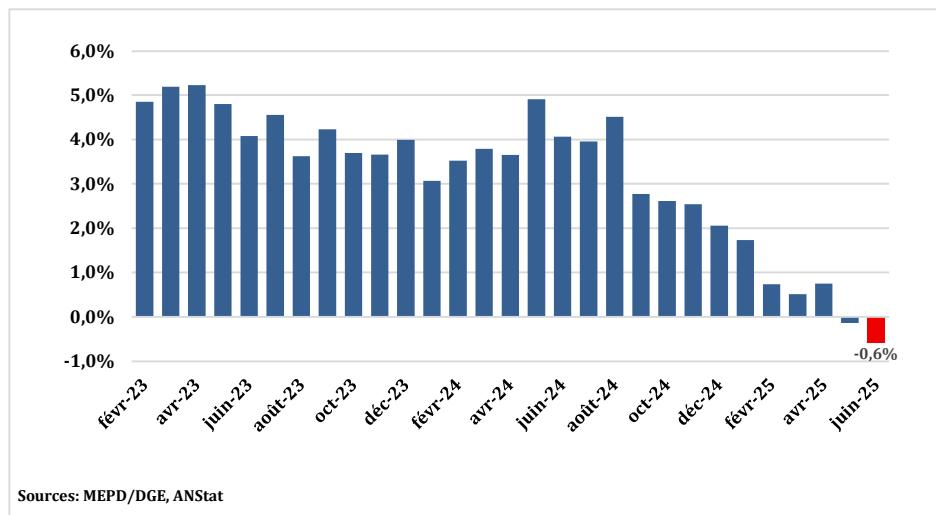
MINISTERE DE L' ECONOMIE, DU PLAN ET DU DEVELOPPEMENT

Le taux d'inflation au niveau national reflue à nouveau de -0,6% au mois de juin 2025, après une réalisation de -0,1% le mois précédent, en glissement annuel. Cette inversion de tendance de la progression des prix à la consommation est attribuable au retrait des prix des produits comestibles (-1,1% contre -0,1% en mai 2025), principalement des « poisson, vivant, frais, réfrigéré ou congelé » (-12,4% après -15,4% en mai), des « dattes, figues et fruits tropicaux, frais » (-8,5% après -16,9% en mai), des « légumes fruitiers, frais ou réfrigérés » (-11,4% après +4,7% en mai).

Cette détente des prix est expliquée par le bon approvisionnement des marchés en produits vivriers grâce à une amélioration de l'offre locale en raison d'une saison agricole favorable ainsi que la poursuite des mesures de lutte contre la vie chère prises par le Gouvernement.

Ainsi, en moyenne, sur le premier semestre de l'année en cours, les prix à la consommation augmentent modérément de 0,5% du fait de la hausse conjointe des prix des produits comestibles de 1,6% et des produits non comestibles de 0,2%.

Figure 22 : Évolution de la dynamique de l'indice général des prix à la consommation en glissement annuel



Sources: MEPD/DGE, ANStat

Sources: MEPD/DGE, ANStat

S'agissant spécifiquement des produits comestibles, les prix des « tubercules, plantains et bananes à cuire » (+10,1%), des « légumes fruitiers, frais ou réfrigérés » (+7,0%), des « huiles végétales » (+5,4%) ainsi que des « viande fraîche, réfrigérée ou congelée » (+3,1%) sont en hausse ; tandis qu'il est enregistré une baisse des prix des « poisson, vivant, frais, réfrigéré ou congelé » (-6,8%) et des « dattes, figues et fruits tropicaux frais » (-1,5%).

Tableau 12 : Évolution des principaux indicateurs de l'Indice des Prix à la consommation

IHPC	Variation			
	Avr.2025 / Avr.2024	Mai.2025 / Mai.2024	Juin.2025 / juin.2024	6 premiers mois 2025 / 6 premiers mois 2024
Indice général	0,7%	-0,1%	-0,6%	0,5%
Produits comestibles	2,4%	-0,1%	-1,1%	1,6%
<i>Dont Céréales</i>	2,2%	2,2%	0,9%	1,3%
<i>Viande fraîche, réfrigérée ou congelée</i>	4,9%	4,8%	3,1%	3,1%
<i>Poisson, vivant, frais, réfrigéré ou congelé</i>	-8,4%	-15,4%	-12,4%	-6,8%
Produits non comestibles	-0,1%	0,2%	0,1%	0,2%
<i>Dont Locations réelles pour le logement</i>	-3,3%	-3,3%	-3,6%	-2,9%
<i>Électricité, gaz et autres combustibles</i>	5,7%	1,1%	2,3%	3,6%
<i>Fonctionnement des équipements de transport personnel</i>	0,2%	0,3%	0,2%	1,4%
<i>Services de transport de passagers</i>	-2,9%	-2,4%	-2,4%	-2,2%
<i>Services d'information et de communication</i>	4,8%	6,6%	6,7%	5,4%

Sources : MEPD/DGE, ANStat

En termes d'origine, les prix des produits locaux affichent une hausse de 0,6% tandis que ceux des produits importés se replient de 0,5%, en rythme annuel.

Par ailleurs, *l'inflation sous-jacente qui exclut les prix de l'énergie et produits frais*, replie de 0,3%. Cependant, les prix de l'énergie augmentent de 1,4% sous l'effet de sa composante « électricité, gaz et autres combustibles » qui est en augmentation de 3,6%. De même, les prix des produits frais ressortent en hausse de 1,4%.

S'agissant des prix des services, ils ont stagné sous l'effet des hausses des prix des divisions « enseignement » (+1,5%) et « information et communication » (+4,1%), contrebalancées par le repli de ceux de « santé » (-1,5%), « loisirs et culture » (-1,7%), « restaurants et hôtels » (-1,1%) et de la « protection sociale et soins personnels » (-1,0%).

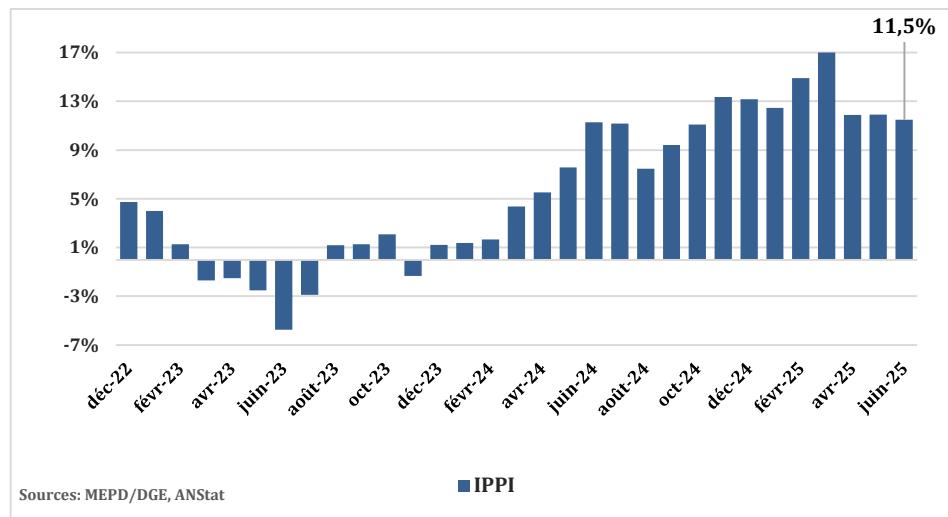
Concernant les prix des produits manufacturés, ils baissent modérément de 0,2% en raison de l'amoindrissement des prix des « meubles, articles d'ameublement et autres revêtements de sol » (-4,0%), des « textiles ménagers » (-1,7%), des « verrerie vaisselle et ustensiles de ménage » (-0,7%), des « outils et équipement pour la maison et le jardin » (-0,5%), des « vêtements » (-0,3%) et des « chaussures » (-1,7%).

De ces évolutions, au premier semestre 2025, *l'inflation, en moyenne annuelle*, se situe à **+1,8%**, bien en-dessous du seuil communautaire qui est de 3%.

Au niveau des **prix des produits industriels**, au mois juin 2025, ils renchérissent de 11,5%, quasiment au même rythme que le mois précédent (+11,9%), en glissement annuel. Cette progression des prix

des produits industriels est attribuable aux prix de production des industries extractives (+25,1%) et manufacturières (+6,6%).

Figure 23 : Évolution des prix à la production industrielle en glissement annuel



Sources : MEPD/DGE, ANStat

En moyenne sur les six (6) premiers mois de l'année, le prix moyen de production industrielle progresse de 13,2% soutenu par l'accroissement des prix de production des industries extractives (+22,3%) et des industries manufacturières (+10,7%).

Dans les industries d'extraction, la hausse des prix de production est principalement tirée par la division « extraction minérais métalliques » (+38,2%).

Dans le secteur manufacturier, les augmentations de prix de production les plus importantes concernent les divisions « fabrication de produits alimentaires » (+29,6%), et « fabrication de produits chimiques » (+42,4%) ainsi que « imprimerie et reproduction d'enregistrement » (+17,4%).

II.7- Les échanges extérieurs

Depuis le début de l'année, le **commerce extérieur de la Côte d'Ivoire, hors biens exceptionnels**, présente un **solde commercial excédentaire**, porté par une nette amélioration des termes de l'échange. En effet, à l'issue du premier semestre 2025, l'excédent commercial s'élève à 2 631,9 milliards de FCFA, plus de trois fois supérieur à celui de 782,5 milliards de FCFA enregistré à la même période en 2024.

Figure 24 : Évolution du solde commercial (FAB-CAF) hors biens exceptionnels en cumul sur le premier semestre

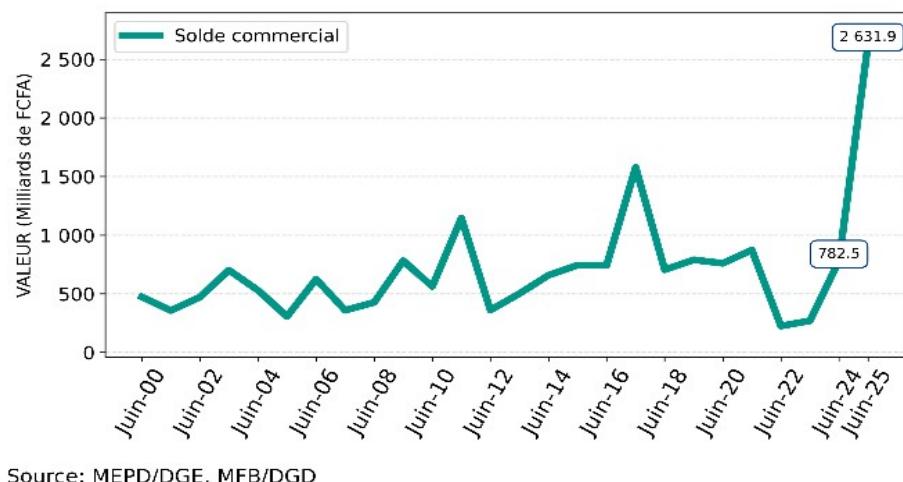
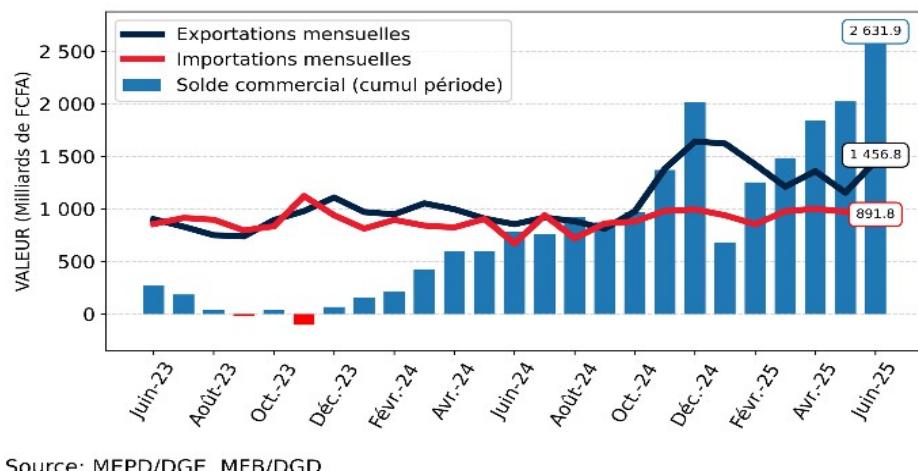


Figure 25 : Évolution du solde commercial (FAB-CAF) hors biens exceptionnels ainsi que des exportations et des importations



Source: MEPD/DGE, MFB/DGD

Cette performance résulte principalement d'une croissance substantielle des exportations, qui progressent de 44,3% en valeur, nettement supérieure à la hausse des importations de 13,9%. Ainsi, le taux de couverture des importations par les exportations s'est situé à 146,7%, contre 115,8% en juin 2024. Les échanges extérieurs ont particulièrement bénéficié d'une amélioration des termes de l'échange (+48,6%), portée par la combinaison d'une hausse des prix à l'exportation (+35,6%) et d'une baisse des prix à l'importation (-8,7%). L'accroissement des prix à l'export provient de la hausse des prix des principaux produits d'agriculture d'exportation, des « produits de la première transformation » et de l'or brut.

Tableau 13 : Évolution des principaux agrégats du commerce extérieur (Valeurs en millions de FCFA)

	06 mois/2024	06 mois/2025	Var 2025/2024
TOTAL IMPORTATIONS (CAF)	4 952,6	5 641,1	13,9%
Total importations hors biens exceptionnels	4 952,4	5 641,1	13,9%
Biens de consommation	2 613,0	3 081,8	17,9%
Biens intermédiaires	1 466,6	1 506,4	2,7%
Biens d'équipement	872,8	1 052,8	20,6%
TOTAL EXPORTATIONS (FAB)	5 735,0	8 285,1	44,5%
Total exportations hors biens exceptionnels	5 735,0	8 272,9	44,3%
Produits primaires	2 249,0	3 545,0	57,6%
Produits Transformés	2 297,0	2 800,6	21,9%
Produits miniers	1 188,9	1 927,3	62,1%
SOLDE COMMERCIAL (FAB-CAF)	782,3	2 644,0	
Solde Commercial Hors biens exceptionnels (FAB-CAF)	782,5	2 631,9	
Taux de couverture	115,8%	146,9%	
Taux de couverture (Echanges Hors biens exceptionnels)	115,8%	146,7%	

Sources : MEPD/DGE, MFB/DGD

Les **exportations** en valeur de produits issus de l'« agriculture industrielle et d'exportation », des produits miniers ainsi que des « produits de la première transformation », enregistrent respectivement des taux de croissance de 58,3%, 62,1% et 54,9%.

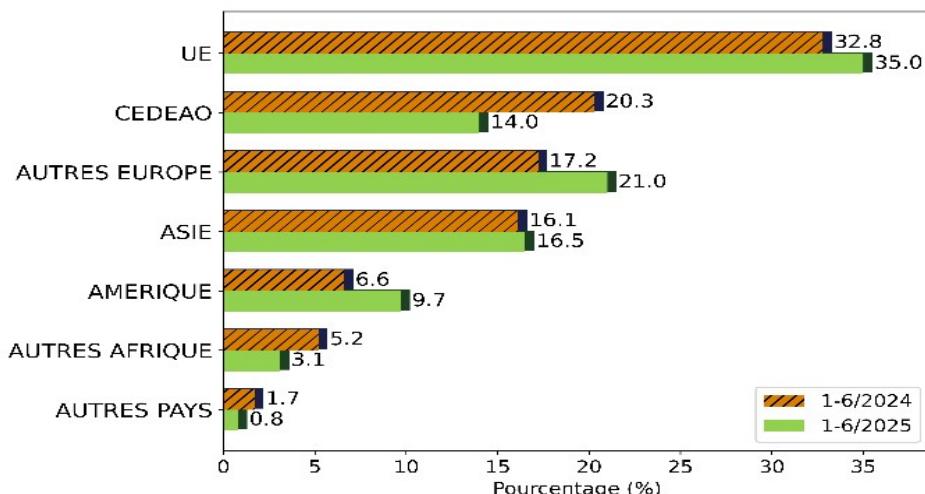
Les produits clés à l'origine du dynamisme des exportations sont (i) le cacao fèves (+80,3%) et le cacao transformé (+67,5%) sous

l'impulsion de la hausse des prix, (ii) l'or brut (+58,3%) et le caoutchouc naturel (+55,2%) sous l'effet combiné de l'accroissement des prix et des volumes et (iii) le pétrole brut (+84,1%) qui tire avantage d'une hausse de 98,2% des volumes exportés en lien avec la montée en puissance du gisement « baleine ».

L'analyse de la **structure des exportations en valeur** pour le premier semestre 2025, met en évidence une prédominance des produits primaires, qui représentent 42,9% du total des exportations. Ils sont suivis successivement par les produits transformés (33,9%) et les produits miniers (23,3%). Comparativement à la même période de l'année 2024, la part des produits transformés se réduit de 6,2 points de pourcentage tandis que les parts des produits primaires et miniers enregistrent des hausses de 3,6 et 2,6 points de pourcentage respectivement.

En termes de **répartition géographique**, les **exportations ivoiriennes** révèlent une concentration sur certains marchés. L'Union Européenne (UE) demeure le principal partenaire commercial, absorbant 35,0% du total des exportations, suivie des autres pays européens (21,0%), et de l'Asie (16,5%). La Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) constitue 14,0% des débouchés commerciaux, tandis que la région Amérique capte 9,7%. Enfin, le reste de l'Afrique, hors CEDEAO, accueille 3,1% des exportations totales de la Côte d'Ivoire.

Figure 26 : Répartition géographique des exportations à fin juin 2025



Source: MEPD/DGE, MFB/DGD

L'augmentation de la facture des **importations** touche l'ensemble de ses composantes à savoir les produits alimentaires (+21,2%), les autres biens de consommation (+15,8%), les biens d'équipement (+20,6%), et les biens intermédiaires (+2,7%).

La dynamique des biens d'équipement est stimulée par un accroissement de 35,8% de la valeur des importations de machines mécaniques, résultant d'une hausse des volumes de 40,5%. Par ailleurs, la progression en valeur des achats des autres biens de consommation est en grande partie due à la hausse de 12,8% des acquisitions de « produits pétroliers autres que le pétrole brut », en lien avec une croissance des volumes de 27,4%. En ce qui concerne les produits alimentaires, ils bénéficient d'une forte demande en poisson frais, dont les achats augmentent de 31,6%, soutenus par une hausse à la fois des prix (+4,7%) et des volumes (+25,8%).

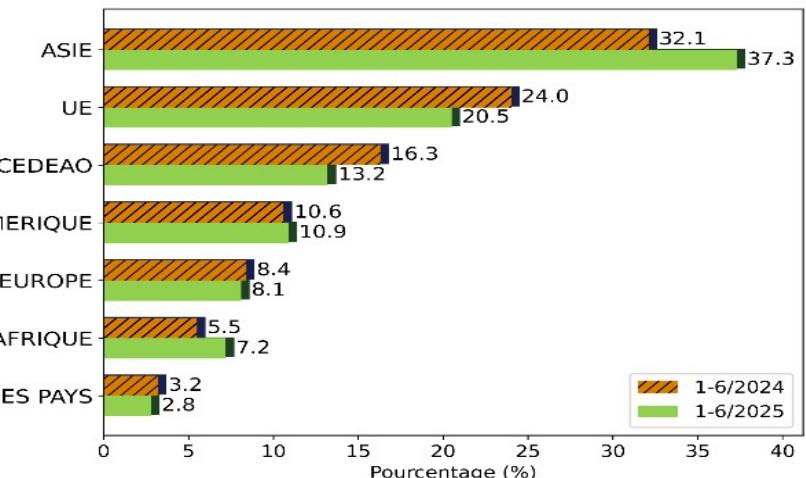
Concernant les biens intermédiaires, les produits métallurgiques, notamment le « fer, fonte, acier et ouvrages en ces métaux », connaissent une progression en valeur de 23,2% en lien avec une augmentation conséquente des volumes de 53,6%. Les engrains, quant à eux, enregistrent une croissance de 40,3%, soutenue à la fois par une hausse des prix (+3,0%) et des volumes (+36,2%).

Cette dynamique est cependant atténuée par la diminution des importations de certains biens intermédiaires, particulièrement, le pétrole brut, qui enregistre une baisse de 14,4% en relation avec la contraction à la fois des prix (-13,7%) et du volume (-0,8%). De même, les produits chimiques (-5,9%) subissent une chute en lien avec la baisse des prix de 11,1%.

La *structure des importations en valeur* met en évidence une prépondérance des biens de consommation (54,6%), suivis des biens intermédiaires (26,7%) et des biens d'équipement (18,7%). Par rapport à la période correspondante de l'année précédente, les biens de consommation progressent de 1,9 points de pourcentage, alors que les biens d'équipement gagnent 1 point de pourcentage. En revanche, les biens intermédiaires enregistrent une diminution de 2,9 points de pourcentage.

L'analyse de la *répartition géographique des importations en valeur* positionne l'Asie comme le principal fournisseur, représentant 37,3% des importations totales, suivie par l'Union Européenne avec 20,5%. La CEDEAO absorbe quant à elle 13,2% des importations, tandis que l'Amérique en capte 10,9%. Les autres pays européens contribuent à hauteur de 8,1% des importations, tandis que les pays africains non-membres de la CEDEAO fournissent 7,2%.

Figure 27 : Répartition géographique des importations à fin juin 2025



Source: MEPD/DGE, MFB/DGD

II.8- Les finances publiques

À fin juin 2025, la situation des **finances publiques** a été marquée par un niveau de recouvrement des recettes totales et dons moindre que prévu et une sous-exécution des dépenses totales et prêts nets par rapport aux objectifs. Dans le détail, les différentes rubriques se présentent comme suit :

Les *recettes totales et dons* se sont établis à 4 770,5 milliards contre un objectif de 4 899,8 milliards, enregistrant ainsi une moins-value de 129,3 milliards. La plus-value enregistrée sur les recettes non fiscales notamment les cotisations de sécurité sociale, les recettes de services du trésor et les bonus de signature n'a pu absorber le gap constaté au niveau des recettes fiscales et des dons. Comparativement à la même

période de l'année dernière, les recettes totales et dons en juin 2025 ont connu une augmentation de 556,8 milliards.

Les recettes fiscales (y compris les recettes affectées et parafiscalité) ont dégagé une moins-value de 73,0 milliards pour se situer à 4 168,2 milliards contre un objectif de 4 241,2 milliards. Cette situation est imputable à une sous mobilisation des recettes fiscales intérieures de 137,0 milliards.

Les recettes non fiscales se sont établies à 574,6 milliards à fin juin 2025, en accroissement de 45,7 milliards par rapport aux objectifs, en lien essentiellement avec la hausse des cotisations de sécurité sociale (+45,1 milliards), des paiements de bonus de signature (+11,2 milliards) et des recettes de service du trésor (+4,9 milliards).

Les dons se sont établis à 27,7 milliards inférieurs à l'objectif fixé de 129,8 milliards, soit une sous mobilisation de 102,1 milliards, en lien avec la non-exécution du C2D cette année.

Les **dépenses totales et prêts nets** sont exécutés à hauteur de 5 824,8 milliards contre un objectif fixé à 6 046,1 milliards, soit une sous consommation de 221,3 milliards. Cet écart résulte d'une sous consommation observée sur les dépenses de sécurité (-124,0 milliards), les dépenses de fonctionnement (-67,2 milliards), les dépenses en capital (-41,6 milliards), les dépenses d'investissement (-40,4 milliards), les prestations sociales (-28,4 milliards) et les intérêts de la dette (-15,0 milliards), malgré les surconsommations sur les dépenses liées aux « Autres recettes affectées (DGI, DGD) (+57,6 milliards) » ainsi que sur les subventions & transferts (+37,6 milliards).

Les dépenses d'investissement ont connu une exécution moins que prévue de 40,4 milliards pour ressortir à 1 778,9 milliards. Elles comprennent 1 182,0 milliards de dépenses financées sur ressource propre et 596,9 milliards de dépenses financées sur ressources extérieures.

Les dépenses de personnel sont payées à hauteur de 1 337,1 milliards quasiment en ligne avec l'objectif fixé.

Les dépenses de fonctionnement se sont affichées à 894,6 milliards, soit une exécution moins que prévue de 67,2 milliards.

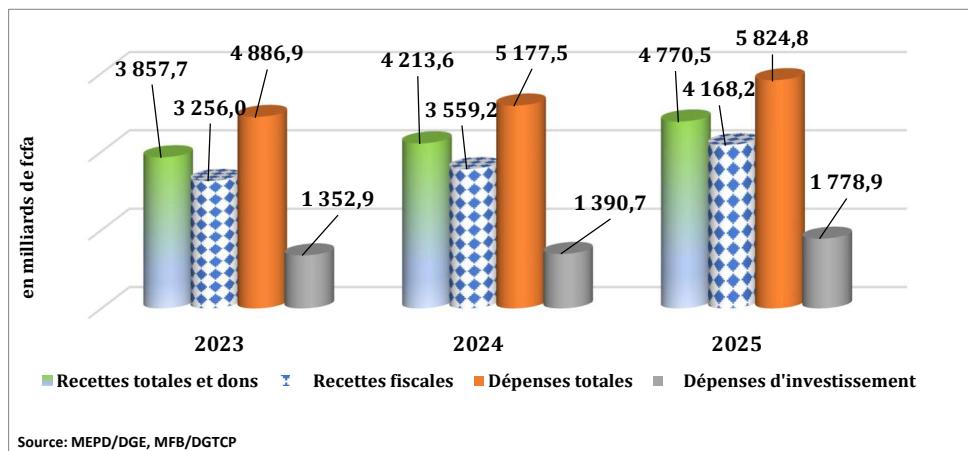
Les dépenses de sécurité se sont établies à 161,6 milliards en dessous de l'objectif fixé à 285,6 milliards.

Les subventions et autres transferts sont accordés à hauteur de 365,7 milliards, soit un dépassement de 37,6 milliards, expliqué principalement par un transfert plus que prévu au secteur électricité de 19,0 milliards.

Les intérêts de la dette sont payés à hauteur de 785,7 milliards contre un objectif de 800,8 milliards. Ces intérêts sont composés de 300,3 milliards d'intérêts sur la dette intérieure et de 485,4 milliards d'intérêts sur la dette extérieure.

Il se dégage de cette exécution à fin juin 2025 un **solde budgétaire déficitaire** de 1 054,3 milliards contre un objectif déficitaire de 1 146,3 milliards.

Figure 28 : Évolution des principaux agrégats des finances publiques à fin mai (en milliards de FCFA)



Source : MEPD/DGE, MFB

Afin de financer son déficit budgétaire et assurer le remboursement du capital de la dette arrivée à échéance à fin juin 2025, la Côte d'Ivoire a eu recours au marché financier sous-régional et au marché international pour un montant total de 5 120,8 milliards.

Sur le marché sous-régional, l'Etat ivoirien a mobilisé 3 336,6 milliards, répartis entre 652,4 milliards en bons de trésorerie et 2 684,2 milliards issus d'émissions budgétaires, comprenant : 379,3 milliards d'emprunts obligataires, 1 387,4 milliards d'obligations du Trésor, et 917,5 milliards de bons du Trésor.

En outre, la Côte d'Ivoire a bénéficié de 569,2 milliards de tirages sur les prêts projets, de 446,9 milliards d'appuis budgétaires (dont 426,9 milliards issus du Fonds Monétaire International), ainsi que d'un financement en devises à hauteur de 1 784,2 milliards (dont 1 292,3 milliards d'eurobonds).

II.9- La situation monétaire et le secteur boursier

À fin juin 2025, la **masse monétaire** poursuit son expansion et les principaux indicateurs d'activité de la **place boursière** de l'UEMOA maintiennent leur accroissement.

II.9.1- La masse monétaire et ses contreparties

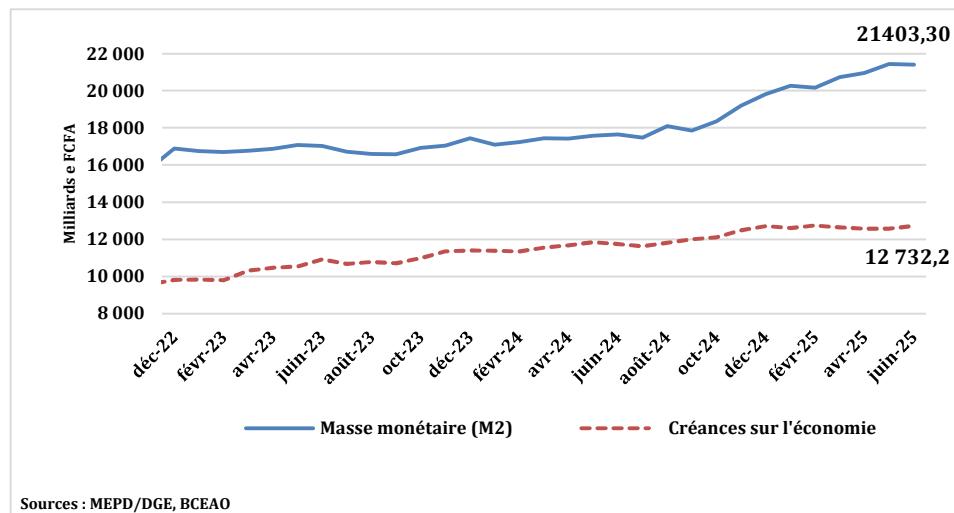
À l'issue de sa réunion tenue le 4 juin 2025, le Comité de Politique Monétaire (CPM) de la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) a décidé de baisser de 25 points de base, ses taux directeurs.

Ainsi, le principal taux directeur passe de 3,50% à 3,25%, et le taux d'intérêt sur le guichet de prêt marginal de 5,50% à 5,25%. Quant au coefficient des réserves obligatoires, il est maintenu à 3,00%. Cet assouplissement des conditions monétaires s'explique par une détente des pressions inflationnistes, un maintien du dynamisme de l'activité économique au sein de la zone monétaire ainsi que par la poursuite de l'amélioration de la position extérieure globale au sein de la zone monétaire UEMOA.

Dans ce contexte, la situation monétaire est marquée par un accroissement 21,2% de la masse monétaire au sens large, à fin juin 2025.

Cette expansion de l'agrégat monétaire est attribuable à l'effet combiné de l'augmentation des créances sur l'économie (+8,3%, +979,1 milliards), des créances nettes sur l'Administration Centrale (+9,4%, +614,6 milliards) et des actifs extérieurs nets (+98,7%, +2 541,6 milliards).

Figure 29 : Évolution de la masse monétaire et des créances sur l'économie (en milliards de FCFA)



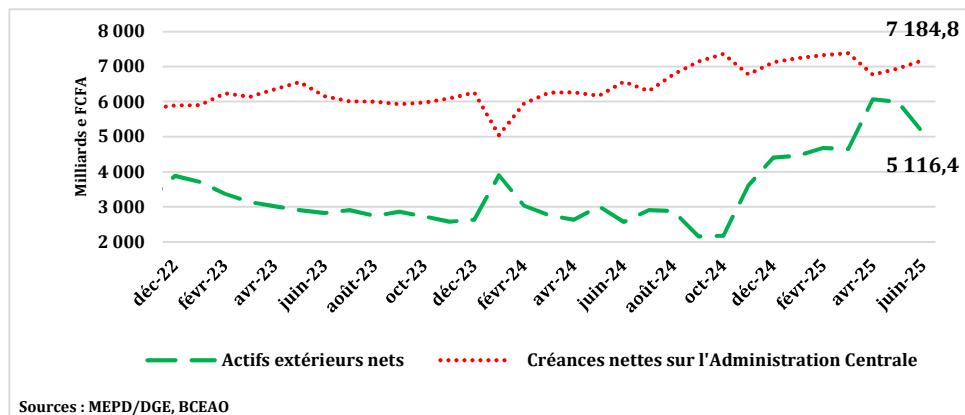
Sources : MEPD/DGE, BCEAO

Sources : MEPD/DGE, BCEAO

Les créances sur l'économie croissent en lien essentiellement avec la progression des crédits accordés au secteur privé (+8,2% ; +905,2 milliards de FCFA).

La forte hausse des actifs extérieurs nets est attribuable à l'amélioration du solde commercial et des mobilisations de fonds sur les marchés internationaux.

Figure 30 : Evolution des actifs extérieurs nets et créances nettes sur l'Administration Centrale (en milliards de FCFA)



Sources : MEPD/DGE, BCEAO

Sources : MEPD/DGE, BCEAO

Par ailleurs, les résultats de l'enquête sur les conditions de banque, au mois de juin 2025, affichent une légère baisse du taux débiteur moyen qui ressort à 6,25% contre 6,28% le mois précédent. Les taux les plus onéreux ont été accordés aux institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLM) (6,76%) suivis des sociétés financières (6,22%). Par objet, les crédits octroyés pour l'équipement atteignent 7,12% après ceux affectés à la consommation (6,29%).

En revanche, la rémunération moyenne des dépôts s'établit à 5,00% au cours du mois sous revue, en hausse par rapport au mois précédent où elle s'est située à 4,96%.

II.9.2. Le secteur boursier

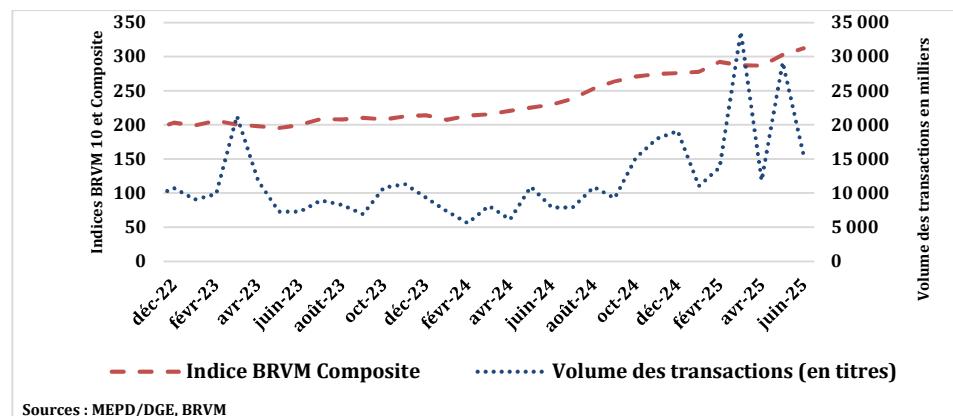
Au premier semestre 2025, sur la **place boursière de l'UEMOA**, les **indicateurs d'activités** ont poursuivi leur dynamique de croissance

entamée depuis l'année dernière. Ainsi, l'indice de référence, le BRVM Composite affiche un accroissement de 34,1%, en comparaison à la même période de 2024. De même, l'indice BRVM 30 et l'indice BRVM Prestige progressent également de 34,2% et 20,5% respectivement. Cette hausse généralisée des principaux indices est induite par la bonne tenue des indices sectoriels, notamment les indices de l'agriculture (+53,3%), de l'« industrie » (+46,7%), des « services publics » (+38,4%), des secteurs des « finances » (+27,8%) et des indices de la distribution (+16,0%). Toutefois, cette embellie est entachée par le reflux des indices des autres secteurs (-30,3) et du « transport » (-6,2%).

Concernant la capitalisation boursière, elle ressort en forte hausse en lien principalement avec la capitalisation du marché des actions qui a franchi de nouveaux seuils. En effet, elle a atteint 12 031,0 milliards à fin juin 2025, en augmentation de 40,8% par rapport à juin 2024. Cette performance montre l'attractivité du marché et la confiance des investisseurs, renforçant la position de la BRVM à la 5^{ème} place boursière du continent africain.

S'agissant des transactions en valeur, elles diminuent de 3,4% pour se situer à 133,2 milliards. Quant aux transactions en volume, elles bondissent de 149,7% pour atteindre 15 437 885 titres échangés au mois de juin 2025.

Figure 31 : Évolution des principaux indicateurs du marché boursier de l'UEMOA



Sources : MEPD/DGE, BRVM

Sources : MEPD/DGE, BRVM

Par ailleurs, le marché des actions est caractérisé au mois de juin 2025 par un taux de rendement moyen qui ressort à 6,99% contre 7,30% le mois précédent. Quant au PER⁵ moyen, il s'établit à 14,12 après 11,76 le mois précédent.

Plusieurs évènements intervenus devront contribuer à l'expansion et à la diversification de l'écosystème boursier de la BRVM. Il s'agit notamment de : (i) la création de la Bourse des Matières Premières Agricoles (BMPA CI) en Côte d'Ivoire, ouvrant de nouvelles opportunités pour le financement du secteur agricole et (ii) le lancement du nouvel indice BRVM Composite Total Return, qui inclut le dividende dans le calcul des performances en vue d'attirer davantage de gestionnaires de portefeuilles et de donner une image plus complète de la performance du marché.

⁵ Price Earning Ratio/Rapport entre le dividende et le prix de l'action

II.10- Les estimations macroéconomiques pour l'année 2025

L'année 2025 serait marquée par la poursuite et l'achèvement de la mise en œuvre du PND 2021-2025. Ainsi, après un taux de croissance de 6,0% en 2024, l'économie ivoirienne devrait se situer à 6,5 % en 2025, en lien avec (i) la bonne exécution du PND 2021-2025, (ii) la consolidation des activités économiques mondiale et intérieure, (iii) la fin des perturbations des circuits d'approvisionnement et un meilleur accès aux débouchés, (iv) la densification des politiques d'attractivité et d'accroissement des investissements directs étrangers, (v) la mitigation des problèmes sécuritaires aux frontières nord du Pays, et (vi) le renforcement du cadre de financement des PME et PMI.

Dans ce contexte, la croissance du PIB devrait être portée principalement du côté de l'offre, par l'agriculture vivrière et l'élevage, l'énergie, l'extraction minière, les industries manufacturières et les services et du côté de la demande, par les investissements, les exportations et la consommation finale.

II.10.1- L'offre

L'offre globale serait marquée par une progression des secteurs primaire (+2,0% contre +2,6% en 2024), secondaire (+8,0% après +5,8% en 2024) et tertiaire (+7,4% après +6,7% en 2024).

II.10.1.1- Le secteur primaire

Le secteur primaire devrait connaître une hausse (+2,0% contre +2,6% en 2024) en relation avec l'augmentation de l'agriculture vivrière (+7,5%) et de la pêche (+5,2%) en dépit de la baisse de l'agriculture d'exportation (-0,9%). L'agriculture vivrière

bénéficierait de la croissance des tubercules et banane plantain (+5,7%), des céréales (+15,5%) et des autres spéculations (+5,4%) telles que l'arachide non décortiquée, la tomate et le gombo. Ce dynamisme du secteur primaire découlerait de (i) la bonne perspective liée à la pluviométrie dans le nord du pays, (ii) la bonne exécution du Programme de Production Alimentaire d'Urgence (2PAU-CI), (iii) la mise à la disposition des technologies de production de semences améliorées et (iv) l'augmentation de la demande sous régionale.

Quant à la baisse de l'agriculture d'exportation, elle résulterait de la régression des productions de cacao (-9,5%), de café (-58,4%), de coton graine (-10,4%) et d'ananas (-8,8%) malgré la hausse des productions de bananes dessert (+3,4%), de caoutchouc (+16,0%) et d'anacarde (+58,8%). Le fléchissement des productions de cacao et de café résulterait des conditions climatiques défavorables entre novembre 2024 et mars 2025 en lien avec une période de sécheresse plus longue, passant de 1 à 3-4 mois, affectant ainsi les rendements. La régression au niveau du coton graine s'expliquerait principalement par un désintérêt croissant des cultivateurs, qui privilégient désormais des cultures plus lucratives comme le soja ou l'anacarde, entraînant ainsi, une diminution des surfaces cultivées.

Tableau 14 : Principales hypothèses de l'agriculture d'exportation

Produits (en milliers de tonnes)	2023	2024	2025 (Prév.)
Café	46,9	72,1	30,0
Cacao	1 822,3	1 890,4	1 710,0
Banane	505,1	478,4	494,9
Ananas	76,6	81,9	74,7
Coton graine	236,2	347,9	311,7
Huile de palme	562,5	496,0	496,2
Sucre	193,6	212,0	217,0
Caoutchouc	1 624,8	1 686,6	1 956,5
Anacarde	1 225,9	944,7	1 500,0

Sources : AC ; APROMAC ; APROSAPCI ; CCA ; DGD ; DGE

II.10.1.2- Le secteur secondaire

Le secteur secondaire progresserait de 8,0% en 2025 après la hausse de 5,8% en 2024. Cette progression résulterait de la hausse de l'extraction minière (+17,0%), des BTP (+5,8%), de l'énergie (+8,0%), des industries agroalimentaires (+2,5) et des autres industries manufacturières (+8,6%).

La croissance de l'extraction minière découlerait notamment, de la hausse de la production de pétrole brut (+43,2%), d'or (+6,0%), de nickel (+44,1%), de manganèse (+5,3%), de diamant (+47,8%), de bauxite (+58,4%) et la production de gaz (+21,9%). La production de pétrole brut tirerait profit de l'entrée en production de la phase 2 du champ Baleine en décembre 2024.

Par ailleurs, le secteur secondaire bénéficierait surtout de la hausse des investissements pour l'augmentation des capacités de production

(pétrole, or, Nikel, bauxite, électricité etc.) et de la croissance de la demande des produits manufacturiers.

Tableau 15 : Principales hypothèses de l'extraction minière

Produits	2023	2024	2025 (Prév.)
Pétrole (en milliers de barils)	10 752,2	16 155,0	23 141,0
Pétrole (en barils/jour)	29 458,1	44 139,0	63 400,0
Gaz (en millions de mètre cube)	2 607,0	2 413,1	2 942,7
Or (en Kg)	51 185,0	59 124,0	62 660,0
Manganèse (en Tonnes)	1 175 300,9	1 033 405,1	1 088 000,0
Diamant (en carats)	2 367,6	676,4	1 000,0
Nickel (en milliers de tonnes)	2 480,5	1 482,8	2 137,4

Sources : PETROCI ; SODEMI ; MEPD/DGE

II.10.1.3- Le secteur tertiaire

Le secteur tertiaire ressortirait à 7,4% en 2025 après 6,7% en 2024 sous l'effet combiné de la performance des secteurs des transports (+7,1%), des télécommunications (+6,7%), du commerce (+7,1%) et des autres services (+7,8%). L'activité de transport connaîtrait une progression en lien avec une orientation favorable de toutes ses composantes. Le transport routier bénéficierait du renforcement des échanges commerciaux, ainsi que du dynamisme du transport urbain. Le transport maritime profiterait de la progression du trafic global de marchandises portée par la hausse du transbordement, du trafic national et du transit. Le transport ferroviaire s'accroîtrait grâce à la reprise progressive des échanges de marchandises entre le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire. Les télécommunications poursuivraient leur

expansion en relation avec la progression du chiffre d'affaires global du secteur, soutenue par celui de l'internet fixe et la téléphonie fixe ainsi que la téléphonie mobile. La bonne évolution du commerce résulterait de la forte progression du commerce de gros, en particulier du segment des produits agricoles qui bénéficierait du renchérissement des prix de vente du cacao et de l'anacarde. En outre, le commerce de détail serait également en accroissement grâce à la hausse des ventes en magasins spécialisés, confirmant ainsi, la vitalité la demande intérieure.

Par ailleurs, la dynamique au niveau du secteur tertiaire serait induite par les performances au niveau des secteurs primaire et secondaire.

Tableau 16 : Évolution sectorielle

Croissance en volume en %	2023	2024	2025 (Prév.)
Secteur primaire	-2,1	2,6	2,0
Secteur secondaire	18,5	5,8	8,0
Secteur tertiaire	3,6	6,7	7,4
PIB non marchand	5,1	8,3	6,6
PIB total	6,5	6,0	6,5

Source : MEPD/DGE

II.10.2- La demande

La demande globale serait portée par l'affermissement de la consommation finale (+5,2% contre +4,0% en 2024) et la consolidation des investissements (+10,5% après +5,8% en 2024).

La **consommation finale** bénéficierait de la hausse continue des revenus des ménages et de la création d'emplois.

Les **investissements** bénéficieraient du renforcement du réseau routier et des outils de production dans le secteur industriel et de la construction.

Ainsi, le taux d'investissement global ressortirait à 24,0% du PIB contre 23,1% en 2024. Le taux d'investissement public s'établirait à 8,1% après 7,8% en 2024.

Au niveau des échanges extérieurs, les importations de biens et services s'afficheraient en hausse de 8,6% après 0,2% en 2024 sous l'impulsion du dynamisme de l'économie.

Les exportations de biens et services connaîtraient une hausse de 7,5% après 4,6% en 2024, en raison de la bonne tenue des productions minières et des produits transformés.

II.10.3- Les prix

L'inflation évoluerait de 1,0% contre 3,5% en 2024, en lien avec le bon approvisionnement des marchés en produits vivriers grâce à une amélioration de l'offre locale ainsi que par la poursuite des mesures de lutte contre la vie chère prises par le Gouvernement.

II.10.4- Les comptes extérieurs

En 2025, le solde global devrait enregistrer un excédent de 3,5% du PIB, en lien avec une amélioration du déficit commercial et une moindre mobilisation des ressources extérieures, notamment au titre des investissements de portefeuille.

L'évolution des échanges extérieurs serait caractérisée par une amélioration du déficit de la balance des transactions courantes qui

s'établirait à 1,2% du PIB après 4,0% du PIB en 2024. Cette évolution s'expliquerait par un excédent de la balance commerciale en 2025 de (130 milliards contre un déficit de 1940,1 milliards en 2024) en lien principalement avec une augmentation de l'excédent des biens à la suite de l'augmentation en valeur des exportations de cacao (3 693 milliards contre 2 419,5 milliards en 2024). La balance des services quant à elle s'est creusée passant d'un déficit de 3 127,6 milliards à 3 405,1 milliards. Le profil de la balance commerciale tend à revenir à sa tendance habituelle. Les soldes des revenus primaire et secondaire demeuraient déficitaires pour se situer respectivement à -5,1% du PIB et -0,6% en ligne avec les prévisions de mars 2025. Le solde du compte de capital ressortirait excédentaire à 0,2 % du PIB en ligne avec les prévisions initiales. Pour financer le déficit courant, les entrées nettes de capitaux se chiffreraient à 4,5% du PIB après 7,4% du PIB en 2024 en lien avec l'accroissement des investissements directs liés à l'activité économique.

II.10.5- La situation monétaire

Les statistiques monétaires en 2025 seraient caractérisées par un accroissement de la masse monétaire au sens large (M2) de 12,1%, (+2 37,5 milliards), contre 11,7% projeté en mars 2025 attribuable à la progression des créances intérieures de 10,9% (+2 170,6 milliards) contre 10,2% projeté initialement et des actifs extérieurs nets de 45,2%, (+1 989,9 milliards) contre 39,5% projeté initialement.

Les créances intérieures bénéficiaient du dynamisme, à la fois, des encours des créances nettes sur l'Administration Centrale pour (+7,3%) et des créances sur l'économie (+13,0 %) qui tireraient avantage de l'opérationnalisation effective de la société de garantie des crédits aux Petites et Moyenne Entreprises (PME).

Au niveau des composantes de la masse monétaire au sens large, les dépôts dans les banques augmenteraient de 13,0 % (+1 953,2 milliards) et la monnaie fiduciaire de 9,2 % (+444,0 milliards). La part des dépôts dans la masse monétaire se situerait à 76,3% tandis que celle de la circulation fiduciaire représenterait 24,7%. Les créances à l'économie ressortiraient à 25,1 % du PIB contre 24,8% initialement prévu.

Tableau 17 : Situation monétaire intégrée

RUBRIQUES (en milliards de francs CFA sauf indications contraires)	2024 Réalisations	2025 Prévisions	Variation en niveau	Variation en pourcentage
MASSE MONETAIRE	19 814,0	22 211,5	2 397,5	12,1%
ACTIFS EXTERIEURS NETS	4 402,6	6 392,5	1 989,9	45,2%
CREANCES INTERIEURES	19 846,0	22 016,5	2 170,6	10,9%
Créances nettes sur l'Administration	7 129,1	7 646,5	517,4	7,3%
Créances sur l'économie	12 716,9	14 370	1 653,2	13,0%

Sources : BCEAO ; MEPD/DGE

III- LA SITUATION DES FINANCES PUBLIQUES A FIN 2025

Les finances publiques en 2025 bénéficient d'un environnement économique favorable avec la poursuite du programme économique et Financier (PEF) avec le Fonds Monétaire International (FMI) ainsi que de la mise en œuvre de réformes fiscales et budgétaires engagées par le Gouvernement afin de garantir la bonne exécution du PND 2021-2025.

III.1 - La situation de recouvrement des recettes globales et dons

Les recettes totales et dons sont estimés à 9 857,0 milliards (17,2% du PIB) contre 8 663,5 milliards en 2024 (16,4% du PIB), soit une hausse de 1 193,5 milliards (+13,8%). Ils se décomposent en recettes pour 9 737,7 milliards et en dons pour 119,2 milliards.

III.1.1 - Les recouvrements de recettes fiscales

La dynamique des recettes fiscales devrait se poursuivre en 2025 pour s'établir à 8 130,0 milliards FCFA, soit un accroissement de 19,8%, en lien avec le dynamisme de l'activité économique. Les recettes fiscales sont composées de la fiscalité intérieure (59,0%) et de la fiscalité de porte (41,0%).

Concernant les recettes de la fiscalité intérieure, elles sont passées de 4 078,2 milliards FCFA en 2024 à 4 794,0 milliards FCFA en 2025 soit une hausse de 17,6%. Quant aux recettes de la fiscalité de porte, les réalisations sont passées de 2 706,5 milliards FCFA en 2024 à 3 336,0 milliards FCFA en 2025, soit un accroissement de 23,3% en raison de la poursuite des actions menées par le Gouvernement pour améliorer le recouvrement des ressources. Il s'agit notamment de l'amélioration du système de gestion de l'information, la rationalisation des méthodes de travail grâce à la digitalisation par le déploiement de SIGICI dans tous les services, la simplification du système fiscal, notamment par l'harmonisation et l'extension de la base imposable de certains impôts, la rationalisation des régimes et barèmes d'imposition et l'abandon progressif de mesures dérogatoires au profit d'une approche plus globale d'incitation basée sur une fiscalité de droit commun, à taux modérés.

Au niveau de la DGI :

- **l'impôt BIC hors pétrole** est estimé à 875,0 milliards contre 751,8 milliards en 2024 en relation avec la bonne tenue de l'activité économique ;
- **l'impôt sur les revenus et salaires** est projeté à 864,0 milliards FCFA en 2025 après 741,4 milliards FCFA en 2024 en lien avec les effets attendus de la politique d'incitation à l'embauche à l'égard des PME, les recrutements dans la fonction publique, la poursuite de la politique de déblocage des avancements indiciaires dans l'administration publique et la modernisation de l'administration fiscale ;
- **la TVA** devrait passer de 862,4 milliards FCFA en 2024 à 1 107,6 milliards FCFA en 2025, en liaison avec la croissance de la consommation, les mesures de renforcement de l'efficacité du recouvrement fiscal à travers la digitalisation des procédures fiscales et la mise en œuvre du SIGICI, la mise en exploitation du module de gestion automatique des droits à déduction de la TVA ;
- **les taxes sur les télécommunications** sont estimées à 83,0 milliards FCFA en 2025, en augmentation de 21,6 milliards FCFA grâce à la hausse des consommations téléphoniques et aux actions de contrôle et de lutte contre la fraude.

Au niveau du Trésor, les recettes sont attendues en 2025 à 12,0 milliards FCFA contre 18,2 milliards FCFA en 2024.

Concernant la DGD, les taxes sur les produits pétroliers se situeraient à 826,4 milliards FCFA en 2025 après 713,3 milliards FCFA atteints en 2024.

Les taxes sur les marchandises générales passeraient de 1 361,7 milliards FCFA en 2024 à 1 564,1 milliards FCFA en 2025.

Les taxes à l'exportation s'établiraient à 787,3 milliards FCFA contre une réalisation de 488,0 milliards FCFA en 2024 prenant essentiellement en compte l'évolution de la taxation du café et du cacao.

III.1.2 - Les recouvrements de recettes non fiscales

Les recettes non fiscales devraient connaître une hausse de 11,9 milliards pour atteindre un niveau de 1 158,1 milliards de FCFA à fin 2025 contre 1 146,1 milliards FCFA en 2024 prenant en compte l'impact de la réforme de la sécurité sociale.

III.1.3 - Les dons

Les dons devraient se situer à 119,2 milliards en 2025, après une réalisation de 245,6 milliards en 2024. Ils comprendraient 105,5 milliards de dons-projets et 13,8 milliards de dons-programme. Ce repli de 126,4 milliards serait principalement en lien avec le report pour 2026 et 2027 du C2D prévu en 2025.

MINISTERE DE L' ECONOMIE, DU PLAN ET DU DEVELOPPEMENT

Tableau 18 : Recettes fiscales 2023 à 2026

En milliards de Francs CFA	2023			2024 Real			2025 collectif			2026 initial		
	Réalisation	Evolution %	% PIB	Estimation	Evolution %	% PIB	Prévision	Evolution %	% PIB	Prévision	Evolution %	% PIB
DGI	3 638,6	15,5	7,5	4 060,0	11,6	7,7	4 782,0	17,8	8,3	5 674,9	18,7	9,1
Impôts directs	1 933,2	19,4	4,0	2 132,6	10,3	4,0	2 374,6	11,4	4,1	2 875,3	21,1	4,6
dont Impôts sur bénéfices	901,7	22,3	1,9	1 051,4	16,6	2,0	1 073,2	2,1	1,9	1 278,3	19,1	2,0
Impôts sur revenus et salaires	748,0	13,1	1,5	741,4	-0,9	1,4	864,0	16,5	1,5	1 018,0	17,8	1,6
Impôts indirects	1 536,2	12,6	3,2	1 927,5	25,5	3,7	2 407,4	24,9	4,2	2 799,6	16,3	4,5
dont TVA	675,3	11,2	1,4	862,4	27,7	1,6	1 107,6	28,4	1,9	1 334,5	20,5	2,1
Droit d'enregistrement café – cacao	99,4	27,0	0,2	160,7	61,7	0,3	226,2	40,8	0,4	265,0	17,2	0,4
Patentes et licences	49,3	12,2	0,1	53,5	8,6	0,1	64,0	19,5	0,1	74,5	16,4	0,1
Taxes d'exploitation pétrolière	52,8	35,3	0,1	103,9	96,7	0,2	55,4	-46,7	0,1	31,9	-42,4	0,1
TRESOR	13,8	8,3	0,0	18,2040	31,7	0,0	12,0	-34,1	0,0	1,6660	-86,1	0,0
Impôts directs	12,2	7,9	0,0	16,060	31,8	0,0	10,5292	-34,4	0,0	0,0000	0,0	0,0
Impôts indirects	1,6	10,6	0,0	2,1437	30,6	0,0	1,4700	-31,4	0,0	1,6660	13,3	0,0
DGD	2 417,1	15,3	5,0	2 706,5	12,0	5,1	3 336,0	23,3	5,8	3 589,8	7,6	5,8
dont Taxes hors produits pétroliers	1 524,2	-0,3	3,2	1 505,2	-1,2	2,9	1 564,1	3,9	2,7	1 714,2	9,6	2,7
Taxes sur produits pétroliers	447,5	148,6	0,9	713,3	59,4	1,4	826,4	15,8	1,4	863,9	4,5	1,4
Taxes à l'exportation	445,5	14,6	0,9	488,0	9,6	0,9	787,3	61,3	1,4	850,5	8,0	1,4
Autres recettes affectées (DGI, DGD)	438,4	23,0	0,9	487,0	11,1	0,9	449,6	-7,7	0,8	508,8	13,1	0,8
RECETTES FISCALES	6 508,0	15,9	13,5	7 271,8	11,7	13,8	8 579,7	18,0	15,0	9 775,1	13,9	15,7

Sources : DGTCP ; DGD ; DGE

MINISTERE DE L' ECONOMIE, DU PLAN ET DU DEVELOPPEMENT

Tableau 19 : Recettes totales et dons 2023 à 2026 (optique TOFE)

(en milliards de FCFA)	2023		2024		2025		2026	
	Réalisation	% PIB	Réalisation	% PIB	Estimation	% PIB	Prévision	% PIB
Recettes fiscales (y compris recettes affectées)	6 508,0	13,5	7 271,8	13,8	8 579,7	15,0	9 775,1	15,7
Recettes non fiscales	946,9	2,0	1 146,1	2,2	1 158,1	2,0	1 216,0	1,9
Cotisations de sécurité sociale	715,1	1,5	791,5	1,5	820,5	1,4	876,7	1,4
Autres recettes non fiscales	231,9	0,5	353,8	0,7	337,6	0,6	339,3	0,5
<i>Recettes non fiscales du Trésor</i>	<i>123,5</i>	<i>0,3</i>	<i>245,4</i>	<i>0,5</i>	<i>235,1</i>	<i>0,4</i>	<i>246,1</i>	<i>0,4</i>
<i>Redevance de téléphonie cellulaire</i>	<i>0,1</i>	<i>0,0</i>	<i>0,3</i>	<i>0,0</i>	<i>0,1</i>	<i>0,0</i>	<i>0,1</i>	<i>0,0</i>
<i>Autres recettes (y compris Bonus de signature)</i>	<i>6,6</i>	<i>0,0</i>	<i>3,6</i>	<i>0,0</i>	<i>11,2</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>
TOTAL DONS	316,8	0,7	245,6	0,5	119,2	0,2	235,2	0,4
Dons-projets	117,1	0,2	45,8	0,1	105,5	0,2	146,4	0,2
Dons-programmes	199,7	0,4	199,8	0,4	13,8	0,0	88,8	0,1
dont CDD	199,7	0,4	199,8	0,4	0,0	0,0	74,4	0,1
RECETTES TOTALES HORS DONS	7 454,9	15,4	8 417,9	16,0	9 737,7	17,0	10 991,1	17,6
RECETTES TOTALES ET DONS	7 771,7	16,1	8 663,5	16,4	9 857,0	17,2	11 226,3	18,0

Sources : DGTCP ; DGB ; DGE

III.2 - L'exécution des dépenses totales et prêts nets

Les dépenses totales et prêts nets devraient atteindre un niveau de 11 594,3 milliards FCFA en 2025 (20,2% du PIB) contre 10 757,2 milliards FCFA en 2024 (20,4% du PIB) prenant en compte la poursuite des travaux d'infrastructures routières.

III.2.1- Les dépenses courantes

Les dépenses courantes devraient s'afficher à 5 760,6 milliards FCFA en 2025 contre 5 359,0 milliards FCFA en 2024 soit une hausse de 401,6 milliards FCFA.

Les dépenses de personnel, estimées à 2 532,6 milliards FCFA en 2025 contre 2 365,4 milliards FCFA en 2024, soit une hausse de 167,3 milliards FCFA (+7,1%). Cette hausse est en lien avec l'évolution indiciaire, ainsi que les recrutements ordinaires, en l'absence de nouvelles revendications salariales.

Les subventions et transferts s'établiraient à 691,2 milliards FCFA en 2025 après un niveau de 716,9 milliards FCFA en 2024. Ils connaîtraient une baisse en raison du recul (-77,2 milliards) de la subvention accordée au secteur de l'électricité. En effet, la hausse constatée en 2024 découle d'un recouvrement d'un reliquat, issu de l'année 2023, de 78,3 milliards de revenus de gaz. Les subventions et transferts incluent ceux effectués au profit des écoles privées pour la prise en charge des élèves qui y sont affectés, aux EPN, et aux collectivités.

Les dépenses de fonctionnement prévues pour le fonctionnement des services de l'Etat ressortiraient à 2 057,3 milliards FCFA en 2025 contre 1 828,6 milliards FCFA en 2024, soit une hausse de 12,5%.

Elles comprennent, notamment, les dépenses d'acquisition de biens et les frais et commissions de la dette.

III.2.2-Les dépenses d'investissement

Les projets d'investissements se chiffreraient à 3 360,4 milliards FCFA en 2025 contre 3 330,8 milliards FCFA en 2024. Le renforcement des dépenses d'investissement devrait permettre au Gouvernement de poursuivre sa politique de croissance économique à travers la mise en œuvre du PND 2021-2025. Ces investissements reflèteraient les travaux de construction de la tour F de la cité administrative du Plateau, de construction de routes et échangeurs dans le cadre du projet de transport urbain d'Abidjan, de réhabilitation de la côte entre Abidjan et San Pedro, des travaux d'aménagement de la voie de contournement « Y4 » de la ville d'Abidjan ainsi que les travaux de renforcement, d'aménagement et de bitumage de plusieurs routes à l'intérieur du pays.

III.2.3- Les dépenses de sécurité

Les dépenses de sécurité sont estimées à 369,2 milliards FCFA en 2025 après s'être établies à 129,6 milliards FCFA en 2024. Ces dépenses comprendraient principalement les opérations au titre des activités du Conseil National de Sécurité (CNS).

Au total, en 2025, le déficit budgétaire devrait s'établir à 3,0% du PIB contre 4,0% en 2024. Il serait couvert en partie par le recours au marché monétaire et financier à hauteur de 4 564,3 milliards de FCFA. La Côte d'Ivoire devrait également bénéficier d'appuis budgétaires de 1 086,5 milliards FCFA et de prêts-projets à hauteur de 1 338,1 milliards FCFA.

MINISTERE DE L' ECONOMIE, DU PLAN ET DU DEVELOPPEMENT

Tableau 20 : Dépenses totales de l'État 2023-2026 (optique TOFE)

(en milliards de FCFA)	2023		2024		2025		2026	
	Réalisation	% PIB	Réalisation	% PIB	Estimation	% PIB	Prévision	% PIB
Personnel	2 246,4	4,7	2 365,4	4,5	2 532,6	4,4	2 853,5	4,6
Prestations sociales	409,7	0,8	443,0	0,8	474,2	0,8	511,0	0,8
CNPS	187,3	0,4	204,2	0,4	234,0	0,4	261,0	0,4
CGRAE	222,3	0,5	238,8	0,5	240,2	0,4	250,0	0,4
Subventions et transferts	695,2	1,4	716,9	1,4	691,2	1,2	707,1	1,1
Dépenses de fonctionnement	1 635,0	3,4	1 828,6	3,5	2 057,3	3,6	2 193,6	3,5
Dépenses du budget de l'Etat	943,8	2,0	962,8	1,8	1 095,0	1,9	1 152,4	1,8
Autres dépenses de fonctionnement	443,0	0,9	579,6	1,1	655,2	1,1	715,9	1,1
Dépenses sociales ciblées	6,4	0,0	5,2	0,0	5,3	0,0	6,9	0,0
Dépenses d'investissement	3 257,5	6,7	3 330,8	6,3	3 360,4	5,9	4 477,6	7,2
Sur ressources internes	1 640,5	3,4	2 230,3	4,2	1 862,6	3,2	2 869,8	4,6
Sur ressources externes	1 538,3	3,2	1 055,9	2,0	1 443,6	2,5	1 553,6	2,5
Dépenses de sécurité	302,3	0,6	129,6	0,2	369,2	0,6	142,6	0,2
Sur ressources internes	302,3	0,6	129,6	0,2	369,2	0,6	142,6	0,2
Sur ressources externes	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dépenses liées aux déchets toxiques	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Transferts en capital	49,8	0,1	45,0	0,1	51,6	0,1	51,6	0,1
Intérêts dus sur la dette	5 855,9	12,1	1 405,7	11,1	1 602,9	11,0	1 670,4	12,1
Sur dette intérieure	527,0	1,1	602,5	1,1	657,4	1,1	704,0	1,1
Sur dette extérieure	712,2	1,5	803,2	1,5	945,5	1,6	966,4	1,5
DEPENSES PRIMAIRES (hors intérêts et déchets Toxiques)	9 040,6	18,7	9 351,5	17,7	9 991,4	17,4	11 452,6	18,4
DEPENSES TOTALES ET PRETS NETS	10 279,8	21,3	10 757,2	20,4	11 594,3	20,2	13 123,0	21,0

Sources : DGTCP ; DGBF ; DGE

III.3- La dette publique

L'exécution du service de la dette publique à fin 2025, devrait ressortir à 6 465,2 milliards contre 6 491,7 milliards en 2024. Ce niveau d'exécution représente 11,3% du PIB et 66,4% des recettes intérieures contre respectivement 12,3% et 77,1% en 2024. Il comprendrait 2 729,9 milliards au titre de la dette extérieure et 3 735,3 milliards pour la dette intérieure. Ce niveau de service devrait être exécuté sans accumulation d'arriérés.

Le service de la dette intérieure est composé notamment de :

- 19,2 milliards au profit de la BCEAO;
- 173,9 milliards au profit des banques commerciales ;
- 1 414,4 milliards au titre des bons du Trésor ;
- 931,4 milliards pour les obligations du Trésor ;
- 1 113,9 milliards pour les emprunts obligataires ;
- 0,8 milliards pour les emprunts RCI ;
- 14,3 milliards au niveau du secteur non bancaire ;
- 67,3 milliards destinés aux commissions.

En ce qui concerne le service dû au titre de la dette extérieure, il devrait être exécuté sans accumulation d'arriérés et se compose comme suit :

- 627,0 milliards pour les créanciers multilatéraux dont 601,2 milliards pour le FMI et 24,8 milliards pour la BAD ;
- 106,9 milliards pour le Club de Paris ;
- 171,9 milliards pour les autres créanciers bilatéraux dont 144,5 milliards au profit de Eximbank Chine et 19,2 milliards au profit de Eximbank Inde ;

- 1 729,3 milliards pour les commerciaux dont 465,0 milliards au titre des Eurobonds ;
- 94,8 milliards au titre des charges exceptionnelles.

Tableau 21 : Situation d'exécution du service de la dette publique en 2025

	Service dû prévisionnel	Service dû révisé
BCEAO	19,2	19,2
Banques commerciales	459,8	173,9
Secteur non bancaire	63,2	14,3
Bons du Trésor	766,6	1 414,4
Obligations du Trésor	869,3	931,4
Emprunts Obligataires	1 112,6	1 113,9
SUKUK	0,0	0,0
RCI	0,8	0,8
Frais et commissions	49,0	67,3
TOTAL DETTE INTERIEURE	3 340,6	3 735,3
Multilatéraux	563,4	627,0
Club de Paris	247,0	106,9
Autres bilatéraux	191,8	171,9
Commerciaux	1 272,9	1 729,3
dont Eurobond	424,2	465,0
Charges Exceptionnelles	20,0	94,8
TOTAL DETTE EXTERIEURE	2 295,1	2 729,9
TOTAL SERVICE DE LA DETTE	5 635,7	6 465,2

Sources : DGTCP, DGE

Tableau 22 : Service de la dette publique réglé 2023-2026

En milliards sauf indication	2023	2024	2025	2026
SERVICE DE LA DETTE EXTERIEURE	1 755,5	2 558,9	2 668,6	2 391,8
% PIB	3,6%	4,9%	4,7%	3,8%
% des recettes intérieures	23,5%	30,4%	27,4%	21,8%
% des recettes d'exportation	16,0%	19,5%	15,7%	13,8%
SERVICE DE LA DETTE INTERIEURE	2 123,6	2 846,9	3 757,9	4 282,3
% PIB	4,4%	5,4%	6,6%	6,9%
% des recettes intérieures	28,5%	33,8%	38,6%	39,0%
TOTAL SERVICE DE LA DETTE	3 879,1	5 405,7	6 426,5	6 674,1
% PIB	8,0%	10,2%	11,2%	10,7%
% des recettes intérieures	52,0%	64,2%	66,0%	60,7%

Sources : DGTCP, DGE

IV - LA MISE EN ŒUVRE DES REFORMES EN 2025

En 2025, le Gouvernement entend poursuivre la mise en œuvre des réformes et mesures de politiques structurelles profondes afin de maintenir la solidité du cadre macroéconomique, renforcer l'environnement des affaires et la résilience au changement climatique.

En matière de gestion des finances publiques

- Poursuivre les réformes de la Gestion des Finances Publiques pour permettre une efficacité maximale dans l'utilisation des ressources publiques;

- poursuivre la mise en œuvre de la comptabilité des matières à travers le développement du module « suivi des biens » dans l'applicatif de gestion de la Comptabilité des matières, la mise en exploitation du module « entrée des biens » et la formation des acteurs ;
- poursuivre la mise en œuvre du contrôle de gestion au sein des ministères par une revue complète du dispositif en place, ainsi que l'élaboration et la mise en œuvre du plan de renforcement de son déploiement ;
- poursuivre à partir de 2025, le déploiement du Contrôle Interne Budgétaire (CIB) au sein des autres ministères ;
- consolider les initiatives visant à renforcer la transparence dans la gestion des finances publiques, notamment par la production et la publication de rapports sur l'exécution budgétaire, ainsi que par la sensibilisation des citoyens à travers le document « Budget Citoyen 2025 » ;
- élaborer un cadre de suivi des dépenses budgétaires liées au climat et l'intégrer dans la documentation budgétaire ;
- poursuivre le renforcement de l'analyse des risques budgétaires liés au Climat dans le cadre de l'élaboration de la Déclaration sur les Risques Budgétaires ; et
- renforcer l'efficacité de l'investissement public conformément aux recommandations des PIMA 2017 et 2021, et du C-PIMA 2023 et de la GFP verte, ce qui contribuera à prendre en compte le changement climatique dans le processus de sélection, de budgétisation et de mise en œuvre des investissements projets.

En matière de promotion d'un secteur énergie viable et durable

- Consolider le secteur électricité et faire de la Côte d'Ivoire un hub-énergétique sous régional ;
- Intensifier les programmes d'accès à l'électricité afin d'établir une couverture nationale complète et un accès total à l'électricité à toutes les populations ;
- assurer l'équilibre offre-demande d'électricité tout en respectant les engagements internationaux en matière de transition énergétique ;
- assurer la viabilité financière du secteur électricité afin de permettre au secteur d'accompagner durablement le développement industriel du pays.

En matière de renforcement du climat des affaires et de développement du secteur privé

- Renforcer les actions visant à accroître davantage l'investissement privé, à promouvoir l'entrepreneuriat national, et à capter les investissements directs étrangers afin de créer des opportunités d'emplois décents et réduire les inégalités ;
- poursuivre les efforts d'accompagnement des PME pour en faire le levier essentiel de croissance et de création d'emplois durables et inclusifs ;

- renforcer le Guichet Unique du Commerce Extérieur (GUCE) avec la mise en place de six (06) nouveaux modules en vue de faciliter les échanges avec l'extérieur ;
- accélérer le développement des grappes industrielles et des agropoles tout en renforçant l'écosystème de gestion et de développement des infrastructures industrielles conformément à la politique d'industrialisation du Gouvernement ;
- poursuivre la mise en œuvre des initiatives en faveur de la réduction du poids du secteur informel dans l'économie et favoriser une croissance plus inclusive.

En matière d'amélioration du cadre de gouvernance

- Mettre en œuvre de la Stratégie Nationale de Lutte contre la Corruption (SNLC 2024-2028) et poursuivre les efforts en matière de traitement des déclarations de patrimoine afin de renforcer davantage le cadre de gouvernance ;
- conformer le pays aux 40 recommandations du GAIFI⁶ dans le cadre de la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme (LBC/FT).

En matière de Développement du secteur financier et de l'inclusion financière

- Poursuivre les efforts de renforcement du secteur bancaire en vue de lui permettre de continuer à jouer son rôle de soutien au financement de l'économie ;

⁶ Groupe d'Action Financière

- accorder un intérêt particulier aux actions visant à approfondir le marché financier, à diversifier les instruments financiers et promouvoir l'inclusion financière ;
- accélérer le développement de l'inclusion financière à la faveur de la mise en place de la plateforme d'interopérabilité des services financiers et de paiements instantanés.

En matière de renforcement de la résilience au changement climatique

- adopter un arrêté interministériel en 2025 au titre de la MR3 en application du décret N°2022-742 relatif à la gestion des projets d'investissement public rendant obligatoire et explicite l'intégration des considérations climatiques dans l'instruction et la sélection des projets d'investissement public ;
- adopter au plus tard fin décembre 2025 en Conseil des Ministres, au titre de la MR12, la stratégie de taxation carbone ;
- réaliser des audits au cours de l'année 2025, au titre de la MR11, après le lancement des appels d'offres pour 05 audits énergétiques de bâtiments publics sur la période d'octobre à novembre 2024, conformément au calendrier établi pour les audits énergétiques.

TROISIEME PARTIE : PERSPECTIVES ECONOMIQUES ET FINANCIERES POUR 2026

I. LES PERSPECTIVES ECONOMIQUES POUR L'ANNEE 2026

I.1- L'environnement économique international

En 2026, la croissance mondiale devrait croître de 3,1% après 3,0% en 2025 en lien avec la consolidation de l'activité économique aussi bien dans les pays avancés (+1,6% après +1,5% en 2025) que dans les pays émergents et pays en développement (+4,0% après +4,1% en 2025).

L'affermissement de l'activité économique dans les pays avancés résulterait de la bonne tenue de l'économie principalement au Canada (+1,9% après +1,6% en 2025), au Royaume-Uni (+1,4% après +1,2% en 2025), en Allemagne (+0,9% après +0,1% en 2025) en France (+1,0% après +0,6% en 2025), aux Etats-Unis (+2,0% après +1,9% en 2025) et en Italie (+0,8% après +0,5% en 2025) malgré un léger ralentissement de la dynamique économique en Espagne (+1,8% après +2,5% en 2025), et au Japon (+0,5% après +0,7% en 2025). La consolidation de l'économie dans ces pays avancés serait en lien avec l'établissement des droits de douane à un niveau inférieur à ceux annoncés par les Etats-Unis ainsi qu'à l'assouplissement des conditions financières.

Concernant les pays émergents et pays en développement, le raffermissement de la croissance économique proviendrait des pays émergents et pays en développement d'Europe (+2,2% après +1,8% en 2025), d'Amérique latine et Caraïbes (+2,4% contre +2,2%), du

Moyen-Orient et Asie centrale (+3,5% après +3,4%) et d'Afrique subsaharienne (+4,3% après +4,0%) avec des disparités relativement considérables d'une région à l'autre.

Par ailleurs, la progression de l'activité économique en Afrique Subsaharienne serait issue principalement de la hausse de la croissance en Afrique du Sud (+1,3% après +1,0% en 2025) et au Nigéria (+3,2% après +3,4% en 2025). Cette évolution des économies des pays subsahariens résulterait des effets (i) de la hausse de la consommation privée, (ii) de l'accroissement des investissements, (iii) de la stabilisation monétaire et (iv) du ralentissement de l'inflation.

Concernant le marché des produits de base, il se caractériserait par la baisse des cours en FCFA/Kg du cacao (-8,5%), du café (-30,3%), de l'huile de palme (-20,5%), en FCFA/m³ du gaz naturel (-20,7%) et en FCFA/baril du pétrole brut (-4,1%).

En revanche, les cours en FCFA/Kg du Nickel (+26,2%), du caoutchouc (+0,1%), du sucre (+12,7%), de la banane (+48,4%) et du coton (+9,9%) connaîtraient une augmentation.

Quant au taux de change (dollar/FCFA), il devrait s'apprecier de 0,1% en 2026.

Tableau 23 : Cours des matières premières de 2024 à 2026

PRODUITS	2024	2025	2026 (Prév)
Café (F CFA/kg)	1256,8	1133,2	789,6
Cacao (F CFA/kg)	4626,7	4891,0	4476,4
Coton (F CFA/kg)	542,4	441,5	485,2
Caoutchouc (F CFA/kg)	657,8	512,2	512,7
Huile de palme	578,4	560,2	445,3
Sucre	286,3	215,2	242,6
Pétrole brut (F CFA/baril)	49563,2	41290,8	39582,0
Gaz naturel (F CFA/m3)	3703,8	3909,3	3099,9

Sources : Banque Mondiale, FMI (WEO, juillet 2025), MEPD/DGE

I.2- L'environnement national

Après un taux de croissance de 6,5% en 2025, la performance économique en 2026 serait marquée par un taux de croissance de 6,7% dont les supports du côté de l'offre seraient principalement la production agricole, les industries manufacturières, les BTP et les services.

Les composantes de la demande devraient être tirées par les investissements et la consommation finale. Cette stimulation de la demande induirait une hausse des importations des biens et services et des exportations.

I.2.1- Du côté de l'offre

Les différentes évolutions de l'offre se présentent comme suit :

I.2.1.1- Le secteur primaire

Le secteur primaire devrait connaître une hausse (+6,6% contre +2,0% en 2025) en relation avec l'augmentation de l'agriculture d'exportation (+6,1%), de l'agriculture vivrière (+7,5%) et de la pêche

(+8,9%) qui bénéficieraient des retombées des investissements dans le secteur agricole (PNIA 2, PURGA 2) et de la bonne orientation des organisations professionnelles dans les différents secteurs.

I.2.1.2- Le secteur secondaire

Le secteur secondaire progresserait de 6,8% en 2025 après la hausse de 8,0% en 2025. Cette progression serait en lien avec la hausse de l'ensemble de ses composantes que sont les BTP (+9,6%), l'énergie (+6,4%), les industries agroalimentaires (+6,5), les autres industries manufacturières (+7,1%), l'extraction minière (+3,7%) et les produits pétroliers (+4,0%). Ce secteur bénéficierait surtout de la hausse des investissements pour l'augmentation des capacités de production (pétrole, or, Nikel, bauxite, électricité, etc.) et de la croissance de la demande des produits manufacturiers.

I.2.1.3- Le secteur tertiaire

Le secteur tertiaire ressortirait à 7,0% en 2026 après la hausse de 7,4% en 2025, grâce aux télécommunications (+6,5%), aux transports (+7,1%), au commerce (+6,9%) et enfin aux autres services (+7,0%). Cette dynamique serait induite par les performances des secteurs primaire et secondaire.

I.2.1.4- Les droits et taxes

Les droits et taxes nets de subventions ressortiraient en hausse de 7,0% après 6,3% en 2025 grâce aux différentes réformes d'administration et de politique fiscale ainsi qu'au dynamisme de l'activité économique dans un contexte de lutte contre la vie chère.

I.2.1.5- *Le secteur non marchand*

Le secteur non marchand devrait croître de 4,6% après 6,6% en 2025, en raison d'une part, des effets combinés de la stratégie de maîtrise de la masse salariale et, d'autre part, de la poursuite des politiques de scolarisation obligatoire et de santé pour tous.

I.2.2- Du côté de la demande

La demande en 2026 serait tirée par le dynamisme des investissements (+11,1%) et l'affermissement de la consommation finale (+5,9%).

La consommation finale bénéficierait de la hausse continue des revenus des ménages et de la création d'emplois.

Les investissements continueraient de bénéficier du renforcement du réseau routier et des outils de production dans le secteur industriel et de la construction.

Ainsi, le taux d'investissement global ressortirait à 25,1% du PIB contre 24,0% en 2025. Le taux d'investissement public s'établirait à 8,4% après 8,1% en 2025.

Les importations de biens et services progresseraient de 5,9% après 8,6% en 2025, sous l'impulsion du dynamisme de l'économie.

Les exportations de biens et services augmenteraient de 3,9% après 7,5% en 2025, en raison de la bonne tenue des productions minières et des produits transformés ainsi que du rebond de l'agriculture d'exportation.

L'inflation évoluerait de 1,5%, en lien avec la poursuite des mesures de lutte contre la vie chère prises par le Gouvernement et le bon approvisionnement des marchés en produits vivriers grâce à une amélioration de l'offre locale.

Tableau 24 : Cadrage macro-économique 2023-2026

Croissance en volume en %	2023	2024	2025 (Prév.)	2026 (Prév.)
PIB réel	6,5	6,0	6,5	6,7
Secteur Primaire	-2,1	2,6	2,0	6,6
Secteur Secondaire	18,5	5,8	8,0	6,8
Secteur Tertiaire	3,6	6,7	7,4	7,0
Secteur non marchand	5,1	8,3	6,6	4,6
Consommation finale	5,3	4,0	5,2	5,9
FBCF	8,3	5,8	10,5	11,1
Exportation de biens et services	8,9	4,6	7,5	3,9
Importation de biens et services	5,1	0,2	8,6	5,9
Déflateur du PIB	2,6	3,1	2,0	2,0

Source : MEPD/DGE

I.2.3- La balance des paiements⁷

En 2026, le compte des transactions courantes continuerait son amélioration pour afficher à -610,6 milliards contre -682,8 milliards en 2025, soit -1,0% du PIB contre -1,2% du PIB. Cette amélioration s'explique par la reprise de la balance commerciale excédentaire depuis 2024. Celle-ci devrait passer d'un excédent de 130 milliards en 2025 à un excédent de 2 557,8 milliards en 2026. Cet excédent serait

⁷ Prévisions de la DGE

principalement dû à une augmentation de l'excédent de la balance des biens et à une réduction du déficit de la balance des services.

Les déficits structurels des revenus primaire et secondaire devraient rester stables, respectivement à 5,2% et 0,4% du PIB.

Au niveau du compte financier, les entrées nettes de capitaux s'établiraient à 3,6% du PIB contre 4,5 % en 2025, sous l'effet d'une moindre mobilisation des investissements directs.

Le solde global devrait rester excédentaire à 2,8% du PIB contre 3,5% en 2025.

Tableau 25 : Balance des paiements 2024-2026

	2024	2025	2026 (prév.)
BALANCE COURANTE	-2 125,9	-682,8	-610,6
Balance commerciale	-1 940,1	130,0	2 557,8
Biens	1 062,4	3 257,6	5 962,8
Export	12 431,1	16 238,5	16 574,4
Import	-10 683,0	-11 966,5	-12 284,6
Services	-3 127,6	-3 405,1	-3 116,6
Revenus primaires	-2 110,9	-2 907,8	-3 265,1
Revenus secondaires	-145,0	-332,7	-254,5
COMPTE DE CAPITAL	46,1	106,8	121,3
COMPTE FINANCIER	-3 848,4	-2 565,9	-2 242,5
Investissement direct	-2 014,6	-2 142,6	-1 565,6
Investissement portefeuille	-943,3	-635,8	-185,3
Autre investissements	-890,4	212,5	-491,7
SOLDE GLOBAL	1 768,6	1 989,9	1 753,3

Sources : BCEAO ; MEPD/DGE

⁸ Les sources des estimations 2025 et Prévisions 2026 sont de la DGE

I.2.4.- La situation monétaire⁸

En 2026, les statistiques monétaires seraient caractérisées par un accroissement de la masse monétaire au sens large (M2) de 9,3% (+2 059,3 milliards) contre 10,7% initialement projeté, sous l'effet conjugué d'une hausse des actifs extérieurs nets (+ 27,4% contre +25,3% initialement) et d'une moindre hausse des créances nettes sur l'administration centrale (+8,7% contre +10,0% initialement).

Au niveau des composantes de la masse monétaire au sens large, les dépôts dans les banques augmenteraient de 8,8% (+1 496,3 milliards) et la monnaie fiduciaire également de 10,7 % (+563,0 milliards). La part des dépôts dans la masse monétaire se situerait à 76,0% tandis que celle de la circulation fiduciaire représenterait 24,0%.

Les actifs extérieurs nets progresseraient fortement en lien avec le solde global de la balance des paiements.

Quant aux créances intérieures, elles progresseraient de 11,8% contre 11,7% initialement. Les créances sur l'économie, quant à elles bénéficieraient de la poursuite des mesures en faveur de l'amélioration de l'accès au crédit des PME et ressortiraient à 26,1% du PIB contre 25,6% initialement prévu.

Tableau 26 : Situation monétaire intégrée

<i>RUBRIQUES (en milliards de francs CFA sauf indications contraires)</i>	2025 Prévisions	2026 Prévisions	Variation en niveau	Variation en pourcentage
MASSE MONETAIRE	22 211,5	24 270,8	2 059,3	9,3%
ACTIFS EXTERIEURS NETS	6 392,5	8 145,8	1 989,9	27,4%
CREANCES INTERIEURES	22 016,5	24 605,1	2 588,6	11,8%
Créances nettes sur l'Administration	7 646,5	8 309,4	663,0	8,7%
Créances sur l'économie	14 370,1	16 296,0	1925,6	13,4%

Source : MEPD/DGE

II. LES PERSPECTIVES DES FINANCES PUBLIQUES POUR L'ANNEE 2026

Basées sur un taux de croissance du PIB de 6,7%, les prévisions de recettes et de dépenses pour l'année 2026 sont soutenues par l'amélioration du recouvrement des impôts et taxes, la rationalisation des exonérations, la vision du Gouvernement à travers le PND 2021-2025 et les effets escomptés des mesures de politique fiscale. Les opérations financières tiennent également compte des effets des crises sous régionales, du conflit en Ukraine.

II.1- Les recettes totales et dons

Les recettes totales et dons passeraient de 9 857,0 milliards en 2025 à 11 226,3 milliards en 2026, en progression de 13,9% par rapport à 2025, tirés principalement par la poursuite des réformes engagées par les régies et une taxation progressive des produits pétroliers qui

avaient fait l'objet d'une décision de suspension à la suite de la forte hausse des cours internationaux en 2022. Ils se décomposent en recettes fiscales (9 775,1 milliards), en recettes non fiscales (1 216,0 milliards) et en dons (235,2 milliards).

II.1.1- Les recettes fiscales⁹

Les recettes fiscales sont prévues à 9 775,1 milliards en 2026 contre 8 579,7 milliards en 2025. La pression fiscale s'établirait à 15,7% en 2026 après 15,0% en 2025 du fait de la poursuite des actions menées par le Gouvernement pour améliorer le recouvrement des ressources. Il s'agit notamment de l'élaboration d'un plan de recouvrement des arriérés d'impôt et de la poursuite des travaux de digitalisation des procédures à travers la finalisation du module de gestion de la fiscalité mobilière et immobilière (SIGEFIM), l'amélioration des modules de contrôle fiscal et de gestion automatisée des déductions de la TVA, l'amélioration des performances de SIGICI, l'amélioration des performances de eCadastre Côte d'Ivoire par la prise en compte des données issues des projets PIDUCAS et PAGEF.

Par régie financière, les projections se présentent comme suit :

Les recettes de la DGI sont projetées à 5 674,9 milliards et se décomposeraient selon les principales natures d'impôts de la façon suivante :

- **l'impôt BIC hors pétrole** passerait de 875,0 milliards en 2025 à 1 121,8 milliards en 2026, en lien avec la consolidation de l'activité économique et la simplification de la fiscalité applicable

⁹ n/c les recettes affectées des Collectivités et structures étatiques

- aux PME pour la rendre plus attractive (application de la taxation ad valorem, poursuite de la segmentation des PME et relèvement du seuil du chiffre d'affaires pour l'assujettissement à la TVA) ;
- **l'impôt sur les revenus et salaires** devrait enregistrer en 2026, une hausse de 154,0 milliards par rapport au niveau à fin 2025 pour se situer à 1 018,0 milliards. Cette projection tient compte de l'amélioration du marché de l'emploi, des revalorisations salariales et de l'application effective de l'augmentation du SMIG ;
 - **la TVA intérieure** est projetée à 1 334,5 milliards en 2026, en hausse de 226,9 milliards par rapport à 2025 en liaison avec la croissance de la consommation, le renforcement du contrôle fiscal, la gestion rationnelle des exonérations et l'élargissement de l'assiette fiscale.

Les recettes du Trésor sont prévues pour 1,7 milliards contre une estimation à fin 2025 de 12,0 milliards. Les impôts directs sont projetés à 0,0 milliards et les impôts sur biens et services sont à 1,7 milliard.

Les recettes de la DGD, composées des taxes sur les produits pétroliers, des taxes sur les marchandises générales et des taxes à l'exportation, sont prévues pour s'établir à 3 589,8 milliards en 2026 en raison des réformes envisagées telles que la modernisation des infrastructures de prise en charge des marchandises, la sécurisation du transit, la mise en place d'un système de vidéo-surveillance ainsi que la mise en place d'une stratégie d'encouragement à la conformité volontaire des opérateurs économiques pour plus d'efficacité dans la mobilisation des ressources publiques.

- **Les taxes sur les produits pétroliers** sont projetées en hausse de 37,5 milliards par rapport au niveau attendu en 2025 et se situent à 863,9 milliards.
- **Les taxes sur les marchandises générales** enregistreraient une hausse de 150,1 milliards, en raison de l'accroissement de l'importation des biens et services attendus, du renforcement de la lutte contre la fraude, de l'ouverture des bureaux frontières au dédouanement des marchandises non originaires de la CEDEAO ainsi que la célérité dans les opérations de dédouanement. Ainsi, ces taxes ressortiraient à 1 714,2 milliards ;
- **Les taxes à l'exportation**, quant à elles, se situeraient à 850,5 milliards prenant essentiellement en compte l'évolution du volume et la taxation du café et du cacao.

II.1.2- Les recettes non fiscales

Les recettes non fiscales sont attendues à 1 216,0 milliards en 2026 contre 1 158,1 milliards en 2025, prenant en compte l'impact de la réforme de la sécurité sociale.

II.2- Les dons

S'agissant des dons composés de dons-programmes et de dons-projets, ils ressortiraient à 235,2 milliards en 2026 après un niveau attendu de 119,2 milliards en 2025.

II.3- Les dépenses publiques¹⁰

Les dépenses totales et prêts nets sont estimés à 13 123,0 milliards en 2026 contre 11 594,3 milliards en 2025, soit une hausse de 1 528,7 milliards.

II.3.1- Les dépenses courantes

Les dépenses courantes atteindraient 6 272,0 milliards contre 5 760,6 milliards en 2025, soit une hausse de 8,9%. L'exécution projetée des principales composantes des dépenses courantes se déclinerait comme ci-après :

Les dépenses de personnel devraient passer de 2 532,6 milliards en 2025 à 2 853,5 milliards en 2026, soit une hausse de 320,8 milliards (+12,7%) prenant en compte l'évolution indiciaire, ainsi que les recrutements ordinaires. La masse salariale 2026 représenterait 29,2% des recettes fiscales, contre 29,5% en 2025, consolidant ainsi le respect de la norme communautaire fixée à 35,0%.

Les subventions et transferts accordés par l'État à certains de ses démembrements et organismes extérieurs sont estimés à 707,1 milliards en 2026. Ces subventions seraient notamment destinées aux écoles privées pour la prise en charge des frais d'écolage des élèves et étudiants affectés par l'État, aux Établissements Publics Nationaux pour mettre en œuvre certaines missions spécifiques de l'État. Des subventions et transferts seraient également alloués au secteur de l'électricité, aux Collectivités Décentralisées pour soutenir la politique de décentralisation de l'État, aux Ambassades et

Représentations à l'étranger pour prendre en compte notamment l'impact financier de la réforme de la diplomatie et aux élèves et étudiants au titre des bourses, des kits scolaires et frais de transport.

Les dépenses de fonctionnement s'afficheraient à 2 193,6 milliards à fin 2026. Elles prennent en compte les consommations attendues en eau, téléphone et électricité des nouveaux services déconcentrés, de l'extension du réseau d'électrification rurale et de l'éclairage public.

II.3.2-Les dépenses d'investissement

Prenant en compte les priorités du projet du PND 2026-2030, les dépenses d'investissement devraient connaître une progression de 1 117,3 milliards (+33,2%) pour s'établir à 4 477,6 milliards en 2026 contre 3 360,4 milliards en 2025. Ces investissements seraient soutenus par le démarrage et la poursuite de plusieurs chantiers, notamment la construction de routes et échangeurs dans le cadre du projet de transport urbain d'Abidjan, le renforcement des outils de production dans le secteur industriel. Les financements sur ressources extérieures représenteraient 2,5% du PIB.

II.4- La dette publique

Au niveau de la dette publique, les prévisions de service pour 2026 se situent à 6 674,1 milliards dont 2 395,4 milliards pour la dette extérieure et 4 278,8 milliards pour la dette intérieure, soit une hausse de 247,6 milliards par rapport au service estimé de 2025. Ce service représente 10,7% du PIB en 2026.

¹⁰ n/c la contrepartie des recettes affectées qui ne figuraient pas dans les dépenses du TOFE

Le service de la dette intérieure est prévue à 4 278,8 milliards et comprend notamment :

- 19,2 milliards pour la BCEAO ;
- 277,6 milliards pour les Banques commerciales ;
- 1 275,7 milliards de bons du Trésor ;
- 1 226,0 milliards d'emprunts obligataires ;
- 1 407,3 milliards d'obligation du Trésor ;
- 3,2 milliards au niveau du secteur non bancaire ;
- 69,1 milliards de commissions et frais sur les titres publics.

Quant à la dette extérieure, le service prévisionnel en 2025 est de 2 395,4 milliards. Il comprend notamment :

- 634,2 milliards dus aux multilatéraux ;
- 199,1 milliards dus au Club de Paris dont 74,4 milliards de C2D ;
- 1 316,6 milliards dus aux commerciaux dont 616,3 milliards au titre des Eurobonds ;
- 227,1 milliards dus aux autres bilatéraux.

Le solde budgétaire global afficherait un déficit de 3,0% du PIB en 2026 pour ressortir à 1 896,7 milliards. Ce déficit et les échéances de l'amortissement de la dette seraient financé par les ressources mobilisées sur les marchés monétaire et financier (internationaux et sous régionaux) prévues à 4 867,9 milliards, des prêts projets pour 1 407,2 milliards, des appuis budgétaires attendus de 669,5 milliards dont 301,0 milliards au titre du FMI/FRD.

III. LES REFORMES STRUCTURELLES POUR L'ANNEE 2026

En 2026 et à moyen terme, le Gouvernement entend poursuivre la mise en œuvre des réformes et mesures de politiques structurelles

profondes afin de maintenir la solidité du cadre macroéconomique et renforcer l'environnement des affaires et la résilience au changement climatique.

En matière de gestion des finances publiques

- poursuivre la mise en œuvre de la comptabilité des matières en assurant le déploiement du module « Entrée de biens » et en validant le module « Suivi de biens » au sein de l'applicatif dédié. Cette démarche sera accompagnée de sessions de formation destinées aux acteurs concernés ;
- renforcer la mise en œuvre du contrôle de gestion par le développement des compétences et le perfectionnement des acteurs impliqués ;
- accélérer l'extension du Contrôle Interne Budgétaire (CIB) en identifiant une seconde vague de ministères pilotes, en formant les acteurs concernés et en assurant un suivi rigoureux des ministères déjà engagés dans la première phase ;
- intensifier la diffusion et l'adoption de l'applicatif e-Fournisseur auprès des prestataires et fournisseurs de l'État, afin de moderniser et d'optimiser la gestion des relations contractuelles.

En matière de promotion d'un secteur énergie viable et durable

- poursuivre la consolidation du secteur électricité et faire de la Côte d'Ivoire un hub-énergétique sous régional ;
- poursuivre l'intensification des programmes d'accès à l'électricité afin d'établir une couverture nationale complète et un accès total d'électricité à toutes les populations.

En matière de renforcement du climat des affaires et de développement du secteur privé

- poursuivre la généralisation de l'Identifiant Unique des entreprises (IDU) et de la digitalisation des permis et licences des affaires.

En matière d'amélioration du cadre de gouvernance

- poursuivre la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Lutte contre la Corruption (SNLC 2024-2028) et poursuivre les efforts en matière de traitement des déclarations de patrimoine afin de renforcer davantage le cadre de gouvernance ;
- conformer le pays aux 40 recommandations du GAFI¹¹ dans le cadre de la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme (LBC/FT)
- poursuivre le renforcement de la gestion des registres des Bénéficiaires Effectifs (BE).

En matière de Développement du secteur financier et de l'inclusion financière

- poursuivre les efforts de renforcement du secteur bancaire en vue de lui permettre de continuer à jouer son rôle de soutien au financement de l'économie ;
- accorder un intérêt particulier aux actions visant à approfondir le marché financier, à diversifier les instruments financiers et promouvoir l'inclusion financière ;
- accélérer le développement de l'inclusion financière à la faveur de la mise en place de la plateforme d'interopérabilité des services financiers et de paiements instantanés.

En matière de renforcement de la résilience au changement climatique

- faire le suivi des mesures de réformes mis en œuvre dans le cadre de la Facilité pour la Résilience et la Durabilité.

¹¹ Groupe d'Action Financière

CONCLUSION GENERALE

Le Rapport Économique et Financier 2026 montre l'impact positif de la poursuite de la mise œuvre du PND 2021-2025 sur l'activité économique en dépit d'un environnement mondial marqué par les incertitudes géopolitiques et commerciales.

Il indique que l'année 2024 s'est caractérisée par une progression de l'activité économique nationale, avec un taux de croissance de 6,0% après 6,5% en 2023.

S'appuyant sur un raffermissement de l'activité économique et un certain nombre de réformes structurelles, de mesures de politiques économiques et fort de la dynamique des investissements publics et privés, le taux de croissance économique ressortirait à 6,5% en 2025 et à 6,7% en 2026. La consolidation de la croissance au cours de ces deux années s'appuierait principalement sur l'agriculture, les industries extractives, les industries manufacturières et les services.

Les objectifs prioritaires assignés à la Loi de Finances 2026 s'inscrivent dans la logique d'une continuité dans la mise en œuvre des réformes et visent, notamment, la consolidation de la confiance dans l'économie nationale, l'accélération de son industrialisation ainsi que l'amélioration de sa compétitivité et de son attractivité auprès de l'ensemble des acteurs nationaux et internationaux.

Les finances publiques en 2026 tableraient sur une stabilisation du solde budgétaire global. En effet, le déficit du solde budgétaire serait maintenu à 3,0%. Cette consolidation budgétaire proviendrait d'une

bonne tenue des recettes totales et dons et d'une maîtrise des dépenses totales et prêts nets.

En matière d'endettement, le Gouvernement entend s'assurer que tous les emprunts publics, y compris ceux non concessionnels soient contractés dans le cadre de la politique nationale d'endettement, afin de préserver la viabilité de la dette et la soutenabilité des finances publiques.

La mise en œuvre effective et efficace du PND 2026-2030 en cours de finalisation permettra de renforcer la solidité du cadre macroéconomique. Par ailleurs, les efforts déployés en matière de bonne gouvernance seront déterminants quant à l'ampleur et à la rapidité des progrès réels et tangibles sur la voie du progrès économique et social.